NAZIONALE
B. Prov.
595
NAPOLI
BIBLIOTECA
VITT EM. III
A PROVINCIALE
Armadio
Palchetto
Num.° d' ordine

B. Prov.
II
595-596

123
1
14-15

A PARIS,

Chez L. CELLOT, Gendre & Succeſſeur de CH.-ANT. JOMBERT pere, Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie;

Rue Dauphine, la ſeconde porte cochere à droite par le Pont-Neuf,

AU FOND DE LA COUR.

LES MEMOIRES DE MONSIEUR DE PUYSEGUR.

TOME PREMIER.

MES.r IACQUES DE CHASTENET
Che.r Seigneur de Puysegur Colonel du Regiment de Piedmont et lieutenant general des Armées du Roy.

1h049
SBN

LES MEMOIRES DE MESSIRE JACQUES DE CHASTENET, CHEVALIER, SEIGNEUR DE PUYSEGUR, COLONEL DU REGIMENT DE PIEDMONT, ET LIEUTENANT GENERAL DES ARMEES DU ROY.

Sous les Regnes de Louis XIII. *&* Louis XIV.

Donnez au Public par M. Du Chesne, Conseiller du Roi en ses Conseils, Historiographe de France.

Avec des Instructions Militaires.

TOME PREMIER.

A PARIS, QUAY DES AUGUSTINS.
Chez Charles-Ant. Jombert, Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, à l'Image Notre-Dame.

M. DCC. XLVII.
Avec Approbation & Privilége du Roi.

PRÉFACE.

QUOIQUE Monſieur de Puyſegur n'ait rien dit de ſa naiſſance dans cet Ouvrage, & qu'il ſe ſoit ſeulement contenté de parler des choſes qui ſe ſont paſſées dans les Guerres où il s'eſt trouvé, & de l'avantage qu'il a eu d'y bien & fidélement ſervir le feu Roi, d'immortelle mémoire, & après lui notre Auguſte Monarque ſon Succeſſeur à la Couronne, heureuſement Regnant, n'ayant jamais eu d'autre ambition que celle de pouſſer ſa fortune par ſon courage, ſa valeur, & ſa fidélité inviolable pour ſon Prince: Nous nous ſentons néanmoins obligez de dire, en paſſant, qu'il tiroit ſon origine d'une ancienne Maiſon Noble & qualifiée de la Province de Guyenne; & nous nous contenterons de mettre au-devant de cette Préface les huit lignes paternelles & maternelles dudit Sieur de Puyſegur, par leſquelles

on connoîtra aiſément qu'il étoit né Gentilhomme : auſſi en a-t-il donné de ſi glorieuſes marques par toutes ſes actions militaires dans les Combats, Rencontres, Batailles & Siéges mémorables où il s'eſt rencontré, que ceux qui prendront la peine de lire ces préſens Mémoires, ſeront facilement perſuadés de cette vérité.

Lorſque ſon Pere mourut il laiſſa quatorze enfans, dont il étoit le ſeptiéme. Il eut des freres qui embraſſerent, auſſi-bien que lui, la profeſſion des Armes, qui furent tués dans le ſervice ; mais pour lui, il fut ſi favoriſé du Ciel, qu'outre la bénédiction qu'il en reçut de vivre longues années, ayant ſervi ſa Patrie l'eſpace de plus de quarante-cinq ans, il ne fut jamais bleſſé dans aucuns Combats ni Rencontres : il fut ſeulement fait priſonnier deux fois par les ennemis, & eſt mort à l'âge de quatre-vingts deux ans.

Et comme nous avons recouvré depuis l'impreſſion du Manuſcrit dudit Sieur de Puyſegur, quelques pieces qui auroient bien mérité d'être miſes en leur place, ſi elles fuſſent tombées plutôt entre nos mains, d'autant qu'elles juſti-

ſient, & ſes beaux emplois, & l'eſtime qu'il s'eſt acquiſe par les Armes, & par ſa prudence & ſageſſe : nous avons jugé que n'étant pas à propos de les mettre hors d'œuvre, il ſuffiroit d'en rapporter ici un mot de la ſubſtance, pour préparer ceux qui les liront, à prendre plaiſir à la lecture de l'Ouvrage entier, qui leur ſera ſans doute très-agréable.

La premiere de ces pieces, eſt un Paſſeport accordé par Iſabelle Infante d'Eſpagne & Gouvernante des Païs-Bas, le 6 Juin 1632. pour ſix mille paires d'armes pour le Régiment des Gardes Françoiſes, que le Sieur de Puyſegur alloit achepter en Hollande par ordre du Roi.

La ſeconde, écrite du camp de Rhetel le vingt-un Juillet 1641. eſt un pouvoir donné audit Sieur de Puyſegur, pour lors Sergent Major de brigade de l'infanterie, par Monſieur le Maréchal de Chaſtillon, Général de l'Armée du Roi, pour traiter avec Monſieur de Boüillon & le Général Lamboy, de la rançon & dépenſe de tous les priſonniers, tant Officiers que Soldats de cavalerie & d'infanterie,

de quelque qualité & condition qu'ils fuſſent, qui avoient été pris à la bataille de Sedan, lequel Traité ledit Maréchal de Chaſtillon promet faire exécuter de ſa part, ainſi qu'il aura été accordé par ledit Sieur de Puyſegur.

La troiſiéme, eſt une Lettre de cachet du Roi, datée de Ruel, le 19 Juin 1644. Signé, LOUIS. *Et plus bas,* LE TELLIER, *par laquelle Sa Majeſté ayant eu bien agréable la recommandation qui lui avoit été faite par ſon Oncle le Duc d'Orléans en faveur dudit Sieur de Puyſegur, pour lui donner la Charge de Sergent de bataille en ſes Armées, & la lui faire exercer en celle que commandoit mondit Seigneur le Duc d'Orléans en perſonne; elle la lui accorde volontiers, par l'avis de la Reine Régente, Madame ſa mere, pour la connoiſſance que ſadite Majeſté avoit de la capacité, affection & mérite dudit Sieur de Puyſegur, l'aſſurant que les ſervices qu'il lui rendra en ſadite Armée, lui ſeront en bonne conſidération.*

La quatriéme, donnée au Camp de Bouzinguen, le 15 Juin 1648. eſt un Ordre de Monſieur le Prince de Condé,

Général des Armées en Flandres, par laquelle il eſt enjoint à tous Meſtres de Camp, Colonels, Chefs & Officiers, tant de cavalerie que d'infanterie, du corps de l'Armée que commandoit Monſieur le Maréchal de Rantzau, de faire exécuter ce qui leur ſera ordonné & commandé par le Sieur de Puyſegur, Lieutenant Colonel du Régiment de Piedmont, & Maréchal de bataille des Armées de Sa Majeſté, &c.

La cinquiéme, eſt un Ordre du Roi, datée de Saint Germain-en-Laye, le 21 Mars 1649. par lequel Sa Majeſté ayant été avertie que les ennemis avoient paſſé la riviere d'Aiſne pour entrer dans la Champagne, & voulant empêcher l'effet de leurs deſſeins, auroit commis, par l'avis de la Reine Régente, Madame ſa mere, & ordonné le Sieur de Puyſegur, Sergent de bataille en ſes Armées, pour ſe tranſporter inceſſamment, & en diligence en toutes les Villes & lieux le long de la riviere de Marne; & y étant, faire armer & aſſembler les Gentilhommes & les Communes du Païs, & les incommoder en tout ce qui leur ſera poſſible, & géné-

ralement faire tout ce qu'il verra être néceſſaire & à propos pour le ſervice de Sa Majeſté, &c.

La ſixiéme, en date du 27 Avril 1651. eſt une Lettre du Roi à Monſieur le Maréchal d'Aumont, ſon Lieutenant Général en l'Armée de Flandres, écrite à Paris, par laquelle Sa Majeſté lui mande, qu'ayant réſolu de ſe ſervir du ſieur de Puyſegur, en ſa Charge de Maréchal de Camp dans ſadite Armée, elle lui ordonne de l'employer dans les fonctions de ſadite Charge, & le faire reconnoître en ladite qualité de tous ceux & ainſi qu'il appartiendra, le conſidérant comme une perſonne que ſadite Majeſté tient en particuliere eſtime & confiance.

La ſeptiéme, eſt une Commiſſion de Sa Majeſté donnée à Paris le premier jour d'Avril l'an de grace 1655. & de ſon Regne le douziéme, adreſſée au Sieur de Puyſegur, Maréchal de Camp dans ſes Armées, & Lieutenant Colonel dans le Régiment de Piedmont, par laquelle le Roi déclare, que la Charge de Meſtre de Camp dudit Régiment, que commandoit le Sieur Marquis de Saveuſe, étant vacante par ſon

décès, & la désirant remplir d'une Personne qui eût toutes les qualités nécessaires pour s'en acquitter dignement, il avoit estimé qu'il ne la pouvoit confier à personne qui la méritât mieux que ledit Sieur de Puysegur, pour les preuves signalées qu'il avoit rendues de sa valeur, capacité, expérience consommée en la guerre, prudence, vigilance & bonne conduite, (qui sont les termes ordinaires; mais le Roi ajoûte) *depuis trente-sept ans qu'il servoit dans les Armées & Troupes, tant du feu Roi son très-honoré Seigneur & Pere de glorieuse mémoire, que dans les siennes, s'étant trouvé en plusieurs Sieges, Attaques & Défenses de Places, Batailles, Rencontres & autres occasions importantes; notamment depuis l'ouverture de la guerre entre cette Couronne & celle d'Espagne, en faisant lesdites Charges de Maréchal de Camp, & de Lieutenant Colonel, & en plusieurs autres qu'il avoit acquises par dégrés, & par la recommandation de sa vertu, même en la derniere occasion du secours d'Arras, étant à la tête de notre Regiment, il avoit fait paroître sa fidelité & affection au service de sadite Majesté, &c.*

La huitiéme, du 28 Août de l'année ſuivante 1656. eſt une Lettre de Monſieur le Prince audit Sieur de Puyſegur, datée du Camp de Marguion, par laquelle il lui mande qu'il apprendra par Monſieur le Comte de Marchin, ce que ſon Alteſſe lui mande ſur ſon ſujet en Réponſe de ſa Lettre, & de celle que ledit Sieur de Puyſegur lui avoit écrite, ce qui l'empêchoit de lui dire autre choſe, ſinon qu'il auroit toujours grand plaiſir à l'obliger, y étant porté par inclination, & par le reſſouvenir de leur ancienne amitié, qui lui fait être toujours autant que par le paſſé, ſon très-affectionné à le ſervir, LOUIS DE BOURBON.

La neuviéme, eſt une Lettre de Monſieur le Duc d'Eſpernon, datée d'Auxonne, le 29 Octobre 1656. par laquelle il lui mande qu'il a eu la joie qu'il ſe pouvoit imaginer, de le ſçavoir en liberté, & de l'avoir appris par lui-même, qu'il ne pouvoit lui écrire une plus agréable nouvelle, puiſque l'eſtimant & chériſſant comme il faiſoit, il ne pouvoit ſans beaucoup de deplaiſir ſçavoir la durée de ſa priſon: qu'il lui avoit mandé du depuis, ce

que la Cour avoit fait pour ſon fils aîné, & qu'il pouvoit croire qu'il n'en avoit pas peu de joye, & quoique ce qu'il lui demande pour lui, ſoit contre ſa méthode & ſa pratique ordinaire, il y conſentoit volontiers, parce qu'il ne prétendoit point que l'on tirât de conſéquence des choſes qu'il faiſoit pour des perſonnes qui lui étoient cheres comme lui, & dont les ſervices étoient extraordinaires comme il ſçavoit qu'étoiene les ſiens, & qu'il étoit ſon très-fidele Compagnon à lui rendre ſervice très-humble : Ainſi ſigné, LE DUC D'ESPERNON.

La dixiéme datée de Fontainebleau le 3 Juillet 1657. eſt une Lettre de Monſieur de Louvois, écrite audit Sieur de Puyſegur, par laquelle il lui mande qu'il lui eſt d'autant plus obligé de ſon Livre, (C'étoit un Traité de l'Art Militaire, que ledit Sieur de Puyſegur avoit dédié au Roi.) *Que l'Exemplaire qu'il lui avoit plû de lui envoyer, étoit de ceux qu'il avoit deſtinés pour peu de perſonnes : que cet Ouvrage auroit ſans doute l'approbation de tous ceux qui le verroient, puiſqu'il n'enſeignoit que ce qu'on lui avoit vû*

pratiquer ſi utilement, & qu'il eſſayeroit de profiter de la lecture qu'il en feroit, & qu'il ſeroit bien-aiſe de lui en témoigner ſa reconnoiſſance aux occaſions qui s'offriroient pour ſon ſervice, & qu'il étoit très-véritablement ſon très-humble & très-obéiſſant ſerviteur: Ainſi ſigné, LE TELLIER DE LOUVOIS.

L'onziéme, datée de Saint Germain-en-Laye le 17 *Novembre* 1674. *Signée*, LOUIS. *Et plus bas*, LE TELLIER, *eſt une Lettre de cachet du Roi, par laquelle Sa Majeſté ayant en conſideration les fideles & utiles ſervices que ledit Sieur de Puyſegur lui avoit rendus en diverſes Charges & Emplois importans dans ſes Troupes & Armées durant longues années, & ceux que lui rendent auſſi dans ſeſdites Troupes trois de ſes Enfans, elle promet le traiter favorablement en toutes occaſions.*

Outre les pieces ci-deſſus rapportées, & celles qui ſon énoncées dans ſes Mémoires, on en pourra peut-être encore recouvrer d'autres, comme on a fait celle-ci depuis l'impreſſion de ce Livre, qui eſt très-utile pour l'Hiſtoire,

& pour le métier de la guerre, ne s'étant trouvé guere de perſonnes de ſon temps, qui l'ait mieux entendu que le Sieur de Puyſegur.

Le Lecteur eſt averti, qu'il trouvera à la fin de ces Mémoires, quelques Chapitres d'Inſtructions, que ledit Sieur de Puyſegur avoit fait touchant la guerre : & comme ils ont été imprimés pendant une maladie qui nous eſt ſurvenue depuis neuf mois, il s'eſt gliſſé quelques fautes, & notamment dans les dates des années auſquels il aura la bonté de ſuppléer, s'il lui plaît.

TABLE

De ce qui eſt contenu dans le premier Volume.

COMMANDEMENT de l'Armée de Champagne, donnée à Monſieur de Guiſe en 1617. où fut pris Riſcourt, Château-Porcien & Rhetel, *Page* 1
Siége de Caën, & priſe du pont de Scé. 2
Voyage du Roi à Saumur. Siége de Saint Jean d'Angely & de Clerac, 4
Siége de Montauban & de Monur, 10
Siége de Tonneins, Negrepolice & de Saint Antonin, 15
Siége de Montpellier, 22
Voyage du Roi en Avignon, 44
Voyage du Roi à l'Iſle de Ré, d'où il chaſſa Monſieur de Soubiſe; & le commencement du ſiége de la Rochelle, 47
Secours de Ré & priſe de la Rochelle, 55
Voyage du Roi en Piedmont, où il força en paſſant le pas de Suze, 69
Le Roi reçut Madame la Princeſſe de Piedmont entre Suze & Vauſſonin, 72
Voyage du Roi en Savoye, 81
Voyage de Piedmont ſous Monſieur le Cardinal de Richelieu, & priſe de Pignerol, 83
Secours de Caſal, 89
Dépêche du Roi pour arrêter Monſieur de Marillac, 98

Retour

Retour de l'Armée en France qui ſecourut Caſal, & la priſe de Verdun, 108
Ordre du Roi de mener Monſieur de Marillac à Pontoiſe, & ſa mort, 109
Commandement au Sieur de Puyſegur d'aller en Flandres demander des Paſſeports à l'Infante, pour aller prendre des armes en Hollande pour armer ſix mille hommes des Gardes. 114
Retour de Hollande où le Sieur de Puyſegur rendit compte au Roi de tout ſon voyage, 121
Combat de Caſtelnaudary où Monſieur de Montmorency fut pris, & ce qui eſt arrivé depuis ſa priſe juſqu'à ſa mort, 128
Marche de l'Armée du Roi à Coublan, commandée par M. de S. Chaumont, 141
Siége de la Motte par Monſieur le Maréchal de la Force, 142
Marche de l'Armée commandée par Meſſieurs les Maréchaux de la Force & de Brezé, pour aller dans le Palatinat, où l'on alla aſſiéger Spire, 143
Paſſage du Rhin & du Necre à Manheim, 149
Secours d'Ilderberk, 151
Paſſage de l'Armée commandée par Meſſieurs de Chaſtillon & de Brezé à Mezieres, 157
Bataille d'Avein, 161
Recit du voyage que l'Armée fit en Hollande, 166
Retour de l'Armée de France à Calais, 176
Attaque de l'Armée des ennemis au paſſage de Bray & de Ceriſy, 182
Retraite de l'Armée à Noyon partant du grand Roüy, 192

Commandement de l'Armée par Monſieur de Candal & Monſieur le Cardinal de la Vallette. Priſe de Landrecy, & le combat près Maubeuge, 202
Rendez-vous de l'Armée de Monſieur le Maréchal de la Force aux environs de Saint Quentin, & le combat de la redoute, 205
Siége de Renty & du Catelet, 209
Le deſſein d'aller aſſiéger Aire, & ne pouvant l'aſſiéger on fut à Heſdin, 211
Campement de l'Armée commandée par Monſieur le Maréchal de la Meilleraye, & le deſſein d'enlever les Cravates à l'Hilaire, 224
Deſſein d'aſſiéger Charlemont par Monſieur le Maréchal de la Meilleraye, avec le ſiége d'Arras, 229
Voyage fait par le Sieur de Puyſegur à Amiens vers le Roi après le ſiége d'Arras, 241
Rendez-vous de l'Armée de Monſieur le Maréchal de Chaſtillon vers Sedan, 247
Voyage du Sieur de Puyſegur vers le Roi & Monſieur le Cardinal, ſur le deſſein qu'avoit M. de Chaſtillon d'aſſiéger Sedan par force, & ce qui fut réſolu enſuite, 248
Commencement de la marche pour aller faire un fort à Vadelincourt ſuivant l'Ordu Roi, & enſuite la bataille fut donnée & perdue, 259
Nouvelles de la mort de Monſieur le Comte de Soiſſons par ſon Trompette qui arriva à Rethel, 263
Le Sieur de Puyſegur envoyé à Sedan pour traiter de la rançon des priſonniers qui avoient été pris à la bataille, & l'entre-

tient qu'il eut avec Monſieur le Duc de Boüillon, 267
Retour du Sieur de Puyſegur de Sedan à Rethel, & de Rethel à Reims, où étoit le Roi, & ce qui ſe paſſa dans les Conférences qu'il eut avec le Roi & Monſieur le Cardinal du ſujet de ſon voyage, 276
Départ du Roi, de Reims, pour s'avancer à Mezieres, & ce qui ſe paſſa tant au ſiége de Donchery qu'à Mezieres pendant le ſéjour du Roi, 284
Voyage de l'Armée en Flandres. Priſe de la Baſſée. Siége de Bapaume, où Monſieur le Comte de Guiche fut fait Maréchal de France, & M. de Saint Preüil arrêté, 291
Voyage du Roi à Perpignan. Commandement des deux Armées qui reſtoient en Flandres, l'une à M. le Comte d'Harcourt, l'autre à M. le Maréchal de Guiche, & furent enſemble pour ſecourir la Baſſée, 294
Séparation des deux Armées au retour de la Baſſée. Celle de M. le Comte d'Harcourt allant vers Calais, & celle de M. le Maréchal de Guiche à Honnecourt, & enſuite comme la bataille a été perdue, 299

Table de ce qui eſt contenu dans le ſecond Volume.

SIEGE de Graveline par Monſieur le Duc d'Orléans, & tout ce qui s'eſt paſſé pendant ce temps-là, *Page* 2
L'Armée commandée par Meſſieurs de Gaſſion & de Rantzau, 11
Rendez-vous de l'Armée de Monſieur le Duc

d'Orléans. Prise de Launoy. Siége de Courtray, où l'Armée de Monsieur le Duc d'Anguien vint joindre celle de son Alteſſe, 12
Siége & prise de Bergue, où le Sieur de Puysegur fut mis dans la place pour y commander, 16
Monsieur le Duc d'Anguien fit raser les lignes de Mardik, & après alla camper à Honscot, prît Furnes, & fut assiéger Dunkerque qu'il prît, 20
Prise de Dixmude par Monsieur de Rantzau, dans laquelle le Sieur de Puysegur fut mis pour commander, 24
Siége d'Ypres par l'Armée de Monsieur le Prince, & sa prise, où le Sieur de Puysegur fut mis pour commander, 29
Ordre donné par Monsieur le Prince au Sieur de Puysegur, de commander l'Armée de M. de Rantzau, & d'achever le fort de Lacquenoc, & tout ce qui se passa pendant le temps qu'il commanda l'Armée, 41
Ordre de Monsieur le Prince à Monsieur de Rantzau d'aller assiéger Furnes, & ce qui s'est passé pendant le siége, 48
La sortie du Roi, de Paris, & ce qui se passa pendant que le Sieur de Puysegur fut en quartier de Maître d'Hôtel, 57
Siége de Cambray, & levement d'icelui par Monsieur le Comte d'Harcourt, 63
Arrivée de Monsieur le Cardinal au Château Cambresis, où l'Armée de Monsieur le Comte d'Harcourt étoit campée, & de la maniere qu'il fut reçû arrivant à l'Armée, 74

Combat au passage de l'Escaut, & prise de Condé, 78
Ordre au Régiment de Piedmont pour venir vers Soissons joindre Messieurs d'Aumont & de Villequiers, 85
Proposition faite par le Sieur de Puysegur à Monsieur le Cardinal Mazarin de prendre Rethel, lui en faisant connoître la facilité, & ensuite tout ce qui s'est passé durant le siége, & comme la bataille a été donnée & gagnée, 90
Commandement de l'Armée par Monsieur le Maréchal d'Aumont, & ce qui se passa pendant la campagne, 124
Ordre au Régiment de Piedmont d'aller en garnison à Soissons, 129
Siége de Coucy, 141
Proposition faite au Sieur de Puysegur par Monsieur de Bezançon de la part de Monsieur le Duc d'Orléans, 144
Ordre de la Reine aux Officiers des vieux Régimens de lui aller parler, 148
Entrée des ennemis en France, & la prise de Chauny, 150
Passage de l'Armée des ennemis proche Soissons marchant vers Laon, où le Sieur de Puysegur eut ordre de se jetter avec le Régiment de Piedmont, 152
Siége de Château-Porcien, 156
Siége de Rethel par Messieurs de Turenne & de la Ferté, 162
Comme le Roi vint à l'Armée qui étoit proche le Val-Saint-Pierre: Retour du Roi à Ribemont, & ce que le Sieur de Puysegur dit à son Eminence, 164

Siége de Mouzon, 174
Le Sacre du Roi à Reims. Siége de Stenay, pendant lequel temps l'Armée de Meſſieurs de Turenne & de la Ferté étoit vers Peronne. Leur marche à Mouchy-le-Preux pour ſecourir Arras, 178
Siége de Landrecy par les Armées de Meſſieurs de Turenne & de la Ferté, 196
Aſſemblée de l'Armée de Monſieur le Maréchal de Turenne à Chauny pour jetter des vivres dedans le Queſnoy, 197
Rendez-vous du Régiment de Piedmont avec d'autres troupes proche l'Abbaye de Sercan, commandées par Meſſieurs de Crequy & Deſpiez, 200
Siége de Valenciennes & le forcement des lignes, 202
Siége de Cambray par Monſieur le Maréchal de Turenne. Secours de Monſieur le Prince conduit par lui en perſonne, 250
Ordre envoyé à Monſieur de la Ferté d'inveſtir Montmidy, 257
Siége de Mardik, 261
Siége de Dunkerque par Monſieur de Turenne, 266
Avis donné par le Sieur de Puyſegur du temps du feu Roi pour le rendre Maître des Places, 268
Avis demandé par Monſieur le Cardinal Mazarin au Sieur de Puyſegur, pour loger les Troupes dans la frontiere, 275

F I N.

TABLE

Des Inſtructions Militaires.

CHAPITRE I. *Comme il faut camper une Armée*, Page 285
CHAP. II. *Ordre que doit tenir une Armée en ſa marche ordinaire en païs de plaine*, 291
CHAP. III. *Façon de mettre l'avant-garde ſur une ligne en païs de plaine, ayant nouvelle des ennemis*, 294
CHAP. IV. *Ordre pour faire doubler la bataille*, 295
CHAP. V. *Ordre d'une Armée ayant les ennemis ſur la droite*, 296
CHAP. VI. *Ordre d'une Armée qui ſe retire d'un païs ennemi, & qui eſt ſuivie d'une autre Armée*, 297
CHAP. VII. *Ordre que doit tenir une Armée qui marche à travers des bois, & qui appréhende que les ennemis ne lui tombent ſur les bras*, 299
CHAP. VIII. *Ordre que doit tenir une*

Armée pour passer une riviere, & qui craint d'être attaquée, 304
CHAP. IX. *Le terrain que l'on doit donner à une Armée pour combattre,* 308
CHAP. X. *Considérations qu'on doit avoir avant que d'assiéger une place,* 313
CHAP. XI. *Ordre qu'il faut tenir assiégeant une place,* 317
CHAP. XII. *Ordre qu'on doit tenir faisant l'ouverture de la tranchée,* 319
CHAP. XIII. *De la façon qu'il faut assiéger une place, quand il y a grand nombre de soldats qui la défendent,* 327
CHAP. XIV. *De la maniere qu'il faut attaquer une place où l'on ne peut faire de tranchée que sur des digues,* 336
CHAP. XV. *De la maniere d'attaquer les places par des lignes paralleles,* 339
CHAP. XVI. *L'ordre que doit tenir un Gouverneur pour la sureté de sa place,* 342
CHAP. XVII. *L'ordre que doit tenir un Gouverneur pour défendre une Place,* 351

FIN.

LES

LES MEMOIRES

DE MESSIRE JACQUES DE CHASTENET, CHEVALIER, SEIGNEUR DE PUYSEGUR;

Colonel du Régiment de Piedmont, & Lieutenant Général des Armées du Roy.

DES ma plus tendre jeuneſſe, je fus mis Page chez Monſieur de Guiſe, & quittai les chauſſes en l'année 1617, & comme mon inclination m'avoit toujours porté à rendre le parti des armes, j'entrai dans les Gardes, en la Compagnie de 1617.

1617. Caſtelialoux. Monſieur de Guiſe eut pour lors le commandement de l'Armée de Champagne, & on lui donna pour Maréchaux de Camp Monſieur de Praſlin, qui étoit pour lors Capitaine des Gardes du Corps, Monſieur de Themines, & Monſieur de Vaubecour. Nous aſſiegeâmes Riſcourt & le prîmes, puis Château-Portien, où commandoit le ſieur de Montreau, qui avoit douze cens hommes dans la place qu'il tenoit pour Monſieur de Nevers. Nous la prîmes pareillement après ſix jours de ſiege, & lui fîmes bonne compoſition. De-là Rhetel fut aſſiegé, & pris en quatre jours. On fut enſuite à la Caſſine, qui ſe rendit ſans endurer le canon ; & pour lors la nouvelle de la mort du Maréchal d'Ancre arriva, & un ordre en même temps à Monſieur de Guiſe, qui étoit en marche pour aller mettre le ſiege devant Mezieres, de ne paſſer pas plus outre, mais bien de s'acheminer à Notre-Dame de l'Epine avec toute l'Armée ; ce qu'il fit : & là il reçut un Commandement de Sa Majeſté de la licencier ; mais auparavant que de le faire, il dépêcha un Courier au Roy,

afin d'avoir une montre pour donner aux ſoldats. Sa Majeſté lui envoya l'argent néceſſaire pour cela, il leur fit diſtribuer à la banque, ne voulant pas le donner aux Capitaines, crainte qu'ils ne le gardaſſent pour eux ; & quand il les eut fait payer, ces Capitaines croyoient que Monſieur de Guiſe retiendroit celui du ſurplus des hommes qu'il n'avoit pas ; mais bien loin de le retenir, après avoir fait expédier des paſſe-ports pour tous les ſoldats, afin que les gens de guerre ſe puſſent retirer, juſques au nombre de quatre enſemble, ne voulant pas qu'ils ſe retiraſſent en plus grand nombre, de crainte du deſordre, il fit deux jours après diſtribuer les montres aux Capitaines, Lieutenans & Enſeignes, & les gratifia de tous les deniers reveans-bons qu'il pouvoit avoir de reſte ur les Compagnies, qu'il paya comettes, dont les Officiers furent très-ontens & très-ſatisfaits de ce Prince, i étoit trop généreux & trop libe- pour profiter des deniers qui ne lui artenoient pas, & pour retenir i que ce ſoit à perſonne. 1617

1620. EN l'année 1620 la Reine mere s'étant brouillée avec le Roy, ſa Majeſté fit aſſieger Caën, où commandoit un nommé Prudent. La Ville ſe rendit d'abord, & le château ne tint que deux jours. Monſieur de Bellemont, Lieutenant de la compagnie de Manſan, eut les cuiſſes caſſées d'un coup d'arquebuſe à croc dans la tranchée, étant proche de Monſieur Arnaud qui y commandoit en qualité de Maréchal de camp.

De-là on marcha droit au Pont de Scé, où étoient les troupes de la Reine mere, retranchées au deçà du pont, au nombre de cinq à ſix mille hommes. On attaqua le retranchement qui fut forcé; j'étois commandé aux enfans perdus, & je marchois avec le Sergent qui alloit le premier. Et comme j'étois bien diſpos & bien alegre, je me trouvai parmi eux au de-là d'un pont-levis, qui ſe leve dans le milieu du pont. Comme j'eus paſſé avec quinze ou vingt des ennemis, on leva ce pont, & je fus contraint de me retirer avec eux dans le château, où ils n'étoient pas plus de trente de ce parti;

llement étonnés tous, qu'il ne me 1620.
nnurent point pour être de celui du
oy. Je fis si bien que je les portai à
rendre, dont je donnai avis à Mon-
ur de Bassompierre, Maréchal de
amp dans l'armée, & qui étoit au
ut du pont qui attendoit. La capitu-
ion fut faite, & il leur fut accordé
ils sortiroient avec la mêche allu-
ée & balle en bouche; & comme
onsieur de Bassompierre se présenta
ur entrer dans le château, il fut sur-
is quand il vit que je lui ouvris la
rte, & me demanda par quel moyen,
comment j'étois entré dedans. Je
répondis que j'y étois entré pêle-
le avec les ennemis, & que j'avois
n de la joye que c'étoit moi qui
ouvrois la porte. Ce que je dis ici
ustifie par les mémoires de mondit
ur de Bassompierre, où il met, *que*
isigut lui a ouvert la porte du pont
Scé; & quoique mon nom ne soit pas
n écrit, c'est pourtant de moi qu'il
end parler, parce que les uns m'ap-
loient *Poysigut*, & d'autres *Puyse-*
, qui est mon nom véritable. Dans
ombat-là, les troupes de la Reine

mere furent entierement défaites ; & de notre côté nous perdîmes environ cent cinquante ſoldats ; après quoi l'accommodement ſe fit avec la Reine qui étoit à Angers, & peu de jours après le Roi lui rendit viſite, & lui fit voir ſon armée en bataille près de Briſſac, d'où il marcha droit en Bern, pour ſe rendre maître de la Ville de Pau & de Navarin, après quoi il s'en revint à Paris.

1621. EN 1621 nous fûmes à Saumur pour y mettre garniſon, crainte que Monſieur du Pleſſis Mornay ne prît le parti de ceux de la Religion Prétendue Reformé, de laquelle il faiſoit profeſſion. On alla enſuite aſſieger Saint Jean d'Angely, que Monſieur de Soubiſe, frere de Monſieur le Duc de Rouhan, chef du parti Huguenot, défendoit. Le Roy étoit au ſiége en perſonne, & Monſieur le Connétable de Luynes commandoit ſous ſa Majeſté. Monſieur le Cardinal de Guiſe, & Monſieur de Chevreuſe y étoient auſſi, mais volontai-

res, ſans aucun commandement. Monſieur le Maréchal de Praſlin commandoit un quartier, Monſieur de Chaulnes, Maréchal de France y étoit auſſi ; & les quatre Maréchaux de Camp, étoient les ſieurs Arnaud, de Contenan, de Thermes, & de la Rochefoucault ; & les deux Aydes de Camp, le Mayne & Machault. La place tint quinze jours entiers de tranchée ouverte. Le jour de la ſaint Jean on fit une deſcente dans le foſſé de la Ville, qui étoit un foſſé à fonds de cuve revêtu, mais on ne fit pas la deſcente aſſez profonde, il s'en falloit bien ſix pieds qu'elle ne fût aſſez baſſe. Je fus commandé pour y deſcendre, & vingt autres ſoldats avec moi pour y faire une traverſe, afin d'empêcher les ennemis de venir à nous. Nous y entrâmes le ſoir de la veille de la ſaint Jean, & nous n'en ſortîmes que le jour que la Ville ſe rendit, qui fut le lendemain au ſoir, ne pouvant être relevés, parce que l'on n'oſoit ſe préſenter au trou, ni pour deſcendre ou pour remonter, que l'on ne fût en danger d'être tué. Monſieur de la Valette qui vint voir cette deſcente, y fut bleſſé à la

1621.

1621. cheville du pied, dont il a toujours été depuis incommodé. Nous perdîmes en ce siege Monsieur le Comte de Maurever, Mestre de Camp du Régiment de Champagne, Monsieur de Mata, & deux Officiers des Gardes, trois Capitaines de Champagne, & quatre ou cinq Officiers, plusieurs autres Officiers des autres Régimens, & cinq ou six cens soldats, tant tués que blessés. Monsieur de Soubize sortit à bonne composition, & le Roy fit raser les murailles & les fortifications de la Ville.

Au partir de Saint Jean d'Angely, nous allâmes assieger Royan, que Monsieur de Saint Surin défendoit. On y fit deux fortes attaques, l'une du côté du quartier du Roy, & l'autre du côté de Monsieur d'Espernon. Celle du côté du quartier du Roy, se faisoit par le Régiment des Gardes à un bastion. Je fus commandé pour aller reconnoître comment on pourroit se loger sur le haut de ce bastion; je reconnus que les ennemis achevoient de boucher leur mine qui étoit toute chargée. Sur mon rapport, on changea d'avis, on ne donna point pour se loger

ns le baſtion, mais on logea ſur la rne, on ouvrit le baſtion, & on ti- la poudre de la mine ; & après l'a- ir tirée, nous nous logeâmes dans baſtion, & perdîmes environ cent ſix-vingt hommes. Du côté de onſieur d'Eſpernon l'attaque ſe fit r le Régiment de Champagne, & r les Gardes de mondit ſieur d'Eſ- rnon ; il demeura ſur la place un rs de ce Régiment, & plus de la ɔitié des Gardes. 1621.

Nous marchâmes enſuite vers Cle- : pour y mettre le ſiege. Les enne- s vinrent au devant de nous à une ande lieue de-là ; & comme le pays couvert, tant à cauſe de la ſitua- ɪn des vignes, que des grandes hayes 'on y rencontre, nous demeurâmes puis les huit heures du matin juſques neuf heures du ſoir à toujours ɪmbattre contr'eux avant qu'ils fuſ- ɪt rentrés dans les dehors de la pla-

On y perdit deux Lieutenans du giment des Gardes qui furent tués, ɪt l'un étoit de la Compagnie de Bourdet, & l'autre de celle de ſſe, & plus de cent cinquante ſol- s, & du moins autant de bleſſez.

1621. Le ſiege dura dix jours : les ennemis ſortans de la Ville, & paſſans ſur une écluſe de moulin, où l'on avoit attaché une corde d'un côté à l'autre pour s'y tenir, afin que la force de l'eau ne les entraînât pas dedans, cette corde fut coupée par un ſoldat ; tout ce qui ſe trouva ſur cette écluſe, fut noyé, & le Roy fit pendre le ſoldat qui avoit coupé la corde.

On alla de-là droit à Montauban qui fut aſſiegé, le Roy prit ſon logement à Piquecaut, & Monſieur le Connétable de Luynes fut logé au quartier du Roy. On y fit trois attaques ; celle du côté du Roy où étoient les Gardes, fut commandée par Monſieur le Duc de Chaulnes, la ſeconde par Monſieur le Duc de Chevreuſe, & lat roiſiéme par Monſieur le Duc de Mayenne, Gouverneur de la Province de Guyenne, qui attaquoit Villebourbon, fauxbourg ſeparé de la Ville par la riviere qui paſſe entre ladite Ville & ledit fauxbourg, & qui s'y joint par un bon pont de pierre. Il y eut à cette attaque plus de douze cens Gentilshommes de Guyenne tués, avec nombre d'Officiers & de ſoldats. Il atta-

a la Ville par trois diverſes fois à 1621.
ne deſquelles les échelles ſe trouve-
nt trop courtes, à cauſe que les dé-
nſes n'étoient pas abbatues ſi bas que
on le croyoit; & il y fut ſi vivement
pouſſé, qu'il perdit tous ceux qui
oient commandés. Il hazarda encore
ux attaques, & l'on en devoit faire
i côté du Roy & de celui de Mon-
ur de Chevreuſe en même temps;
ais ſoit qu'on ſe méprit dans les heu-
s que l'on devoit donner, ou autre-
ent, il ſe trouvoit toujours qu'il n'y
oit jamais que lui ſeul qui faiſoit
n attaque, & que les autres ne les
ſoient pas concurremment, & par ce
oyen toutes les forces des ennemis
mboient ſur lui; & quoiqu'il pa-
t continuellement à la tête de ceux
i donnoient, il ne reçut aucunes
eſſures, mais il fut aſſez malheu-
ux pour être tué en montrant à Meſ-
urs de Chevreuſe & de Schomberg,
endroit où il devoit faire un loge-
ent la nuit, & il leur montroit à
vers une canoniere qu'un ſoldat
oit faite pour tirer ſur les ennemis,
i voyoient bien quand il n'y avoit
rſonne à cette canoniere, parce que

1621. pour lors on voyoit le jour à travers ; & quand on y regardoit, la tête de l'homme bouchoit le trou, ce qui obligeoit les ennemis d'y tirer ; ainſi il fut tué ſur le champ, & Meſſieurs de Chevreuſe & de Schomberg qui penſoient dîner chez lui, furent dîner ailleurs.

Ce ſiege fut auſſi bravement & auſſi fortement défendu qu'on puiſſe jamais défendre place ; & de tous les ſieges que j'ai vûs en ma vie, je puis dire qu'il n'y a point de gens au monde qui les ayent mieux ſoutenu ni plus généreuſement, que ceux qui ont tenu dans les Villes de Religion.

Du côté de l'attaque du Roy, la premiere mine qui joua, ſe rencontra à la garde du Régiment de Chappes, autrement Nereſtan ; mais comme ce Régiment n'étoit pas aſſez fort pour faire ſa garde ſeul, on y avoit joint quatre compagnies de celui des Gardes. On prit le temps pour faire jouer la mine, que la garde ſe relevoit par ceux qui entroient là. L'on mit le feu à la mine, comme la tête du Régiment des Gardes arrivoit à la queue de la tranchée. On avoit mis une ſi grande

1621.

ıantité de poudre dans la mine, qu'el-
cauſa un tel tremblement de terre,
ıe les méches des ſoldats furent preſ-
ıe toutes éteintes, & les ennemis qui
oient en bataille derriere l'endroit où
mine devoit jouer, ſortirent juſques
mille ou douze cens hommes, qui
ant le vent de leur côté, ſe trouve-
nt dans un nuage de pouſſiere & de
mée qu'avoit fait la mine, & rencon-
erent les notres qui avançoient pour
loger, les renverſerent, & en tue-
nt un bon nombre, brûlerent les affuts
les munitions qui étoient aux batte-
es, & comblerent une partie des
ınchées. Il nous fallut paſſer la nuit
tiere, & tout le jour du lendemain
ur les refaire, & les remettre en état.
on n'y fit jamais de logement ſans
mbattre & ſans beaucoup de perte.
e ſiege nous coûta plus de huit mille
mmes qui y furent tués, ſans les bleſſés;
r quand les ennemis faiſoient des ſor-
s ſur les tranchées, il eſt très-vérita-
e qu'il ſe ſauvoit fort peu des nôtres;
je puis avancer hardiment que les
nmes qui étoient dans les Villes de la
eligion qui ont été aſſiegées, ſe dé-
ıdoient auſſi bien que les ſoldats, ce

1621. que j'attribue au zéle qu'elles avoient pour leur Religion erronée ; car il n'eſt pas quaſi croyable avec quelle généroſité elles combattoient auſſi bien que les hommes. Le Gouverneur qui commandoit dans la place, étoit Monſieur le Comte d'Orval, de la Maiſon de Bethune, Monſieur le Maréchal de la Force étoit auſſi dedans ; & vous pouvez bien penſer que leurs bons avis & leurs bons conſeils, ne contribuoient pas peu à leurs défenſes. Il avoit avec lui les nommés Landrez, Saint Ors, Savignac & Belleſence ; le ſiege dura plus de trois mois, & nous le levâmes la veille de la ſaint Martin. Le Régiment des Gardes étant en garde, on ſe retira pendant la nuit, & les ennemis nous ſuivirent l'eſpace de plus d'une grande lieue & demie.

Quatre jours après, Monſieur le Maréchal de Rocquelaure eut ordre d'aller aſſieger Monur, qui ne dura que cinq jours, au bout deſquels il fut pris, & les troupes retournerent à Paris.

'Année ſuivante le Roy revint 1622.
passer par Bordeaux à Tonneins,
avoit été pris par Monſieur d'El-
af, & défendu par Monſieur de
ontpoüillan, fils de Monſieur le
réchal de la Force. Il y a trois vil-
à Tonneins, Monſieur d'Elbeuf
arrivant, emporta les deux pre-
eres; & trouvant ſes gens un peu ha-
és, il n'attaqua pas la troiſiéme, &
alut attendre au lendemain pour le
e; mais Monſieur de Montpoüil-
ſe retrancha ſi bien pendant la
it, qu'on fut un mois devant avant
e de la pouvoir prendre, & obligé
donner un combat contre Monſieur
Maréchal de la Force, que Monſieur
Elbœuf gagna.

De Tonneins, le Roy marcha droit
ainte Foy & à Bergerac, & obligea
onſieur le Maréchal de la Force de
iter avec lui. De-là nous marchâ-
s à Negreſpolice, petite Ville di-
ate de trois lieues de celle de Mon-
ban, qui avoit ſervi d'Hôpital aux
ſſés, pendant le ſiege dudit Mon-
ban. Monſieur le Prince étoit avec
Roy qui commandoit l'armée. Ne-

1622. greſpolice refuſa le logement aux Maréchaux des logis de Sa Majeſté, & ne voulut pas ouvrir ſes portes. On l'aſſiegea avec huit pieces de canon que l'on mit en batterie, quatre en un endroit, & quatre en un autre, qui firent des brêches raiſonnables. On les ſomma de ſe rendre, ſinon qu'on les prendroit à diſcretion, ce qu'ils refuſerent, diſant qu'ils vouloient mourir en ſe défendant. On les emporta d'aſſaut, & la Ville fut toute brûlée; on tua tous les hommes qui étoient dedans, à l'exception de dix ou douze qui avoient promis de payer rançon, mais le Roy les voulut avoir. On les lui mena, & dans ce nombre il ſe trouva un Apoticaire de la Ville, qui avoit fourni les drogues pour les bleſſés, pendant qu'on y tenoit l'Hôpital durant le ſiege de Montauban; on l'accuſoit d'avoir empoiſonné ces remedes, parce que ni malades ni bleſſés ne guériſſoient point. Sa Majeſté leur dit qu'ils méritoient tous la corde, mais au lieu de lui demander pardon, ils la prierent pour toute grace, qu'on les pendit aux arbres qu'ils avoient dans leurs jardins & dans leurs vignes, ce

qui leur fut accordé, & on les remit
re les mains du grand Prevôt, qui 1622
cuta le commandement qu'on lui
it fait de les faire pendre dans le
qu'ils ſouhaitoient.
Au ſortir de Negreſpolice on mar-
droit à ſaint Antonin, où Mon-
r de Vendôme vint joindre le Roy
c des troupes. C'eſt une petite vil-
ituée dans un fond, la montagne
oint d'aſſez près pour l'incommo-
du canon; on la ſomma de ſe ren-
au Roy qui étoit préſent en per-
ne dans l'armée, elle ne le voulut
faire, & ſouffrit qu'on l'attaquât.
ouvrit la tranchée, mais après on
lut de la prendre de force par qua-
differens endroits, à la faveur d'u-
batterie qu'on avoit faite ſur la mon-
ne, qui les voyoit à revers dans
s retranchemens. Le Roy étant à
e batterie, on donna le ſignal aux
pes pour attaquer la place par les
tre endroits marqués; ce qui fut
fort habilement en un même tems;
; elles furent repouſſées d'abord &
ues. Monſieur de Palluan, Meſtre-
Camp de Navarre y fut tué. Le
emain on tint conſeil, & l'on

1622. commanda plus grand nombre de troupes, qui donnerent comme le jour d'auparavant, mais avec tant de vigueur, qu'ils emporterent tous les dehors ; ce qui obligea la Ville de ſe rendre à diſcretion. Sur quoi nous dirons en paſſant, que lorſqu'on prend une place, & que les Gardes s'y rencontrent, ce ſont des compagnies de ce Régiment qui y entrent les premieres. Il ſe trouva que celle de Caſtelialoux, dans laquelle j'étois ſoldat, y entra avec deux autres. On prit tous les habitans de la Ville, on les enferma dans l'Egliſe, & on les garda fort exactement. Le jour étant fini, environ ſur la minuit, je ſortis pour aller poſer une ſentinelle dans un ravelin qui étoit hors de la porte, où j'entendis du bruit. Je m'avançai, & demandai, *Qui va là*, & on me répondit : *Vive Montauban & ſaint Antonin.* Nous ſçavions bien qu'il y avoit un ſecours dans les bannes qui ſont le long des montagnes les plus proches de ſaint Antonin ; cela me fit douter que ſe pouvoit être le ſecours qui venoit pour entrer dans la place, & qui ne ſçavoit pas qu'elle étoit rendue. Je leur

pondis en gaſcon comme ils me rloient, & leur fis entendre qu'ils ient les bien-venus, que j'étois allé ir s'ils ne venoient pas, qu'il y avoit is nuits entieres que nous les atten- ns, que j'avois ordre du Gouver- ur de les avertir quand ils approche- ent, & en même tems je rentrai ur donner avis au corps de garde 'ils étoient là, afin qu'on ſe mît is les armes; ce que je fis auſſi ſça- ir à Monſieur de Corbon, Lieu- ant de la compagnie, qui le fit ſça- ir pareillement à Monſieur de Ven- me qui étoit entré dans la Ville; & eſſortis enſuite par leur ordre, & r fus dire, que Monſieur le Gou- neur vouloit qu'ils entraſſent, mais ils quittaſſent leurs épées en en- nt; qu'on ne ſçavoit pas s'ils étoient Gens du Roy ou non, & qu'il ne loit pas être ſurpris. Cela ſe fai- à deſſein, d'autant que s'ils fuſ- entrés dans la Ville, trois cens ls étoient, & nos ſoldats étant es, ils auroient pû facilement é- ger tous ceux qui étoient dans la e, ce que l'on apprehendoit ſi fort, l'on en fit tuer au ſecond corps de

1622.

1622. garde jusques à cinquante. Celui qui les commandoit, se présentant aussi pour entrer, je lui demandai son épée. Il me dit qu'il pouvoit entrer l'ayant au côté, puisqu'il commandoit les autres. Je lui dis qu'il la falloit donner, il y résista; & se doutant de quelque chose, il ne voulut point entrer; mais celui qui tenoit la porte, lui donna de la halebarde dans le corps; & lui en s'échapant & remuant, tomba dans le fossé, où en se noyant, il disoit toujours: *Vive Montauban & saint Antonin.* Comme je vis que les autres faisoient aussi difficulté d'entrer, voyant leur Capitaine à bas, je ne feignis point de leur dire qu'il étoit vrai que les troupes du Roy étoient dans la place, qu'il valoit mieux qu'ils y entrassent, & que l'on ne leur y feroit aucun mal. Il y en entra bien un cent, qui ne reçurent point de mauvais traitement. Le reste ne voulut point entrer, & s'enfuit, ce qui nous obligea de faire sortir trente mousquetaires sur eux, qui firent leurs décharges, & nous courûmes après. J'en poursuivis un auquel je donnai cinq ou six bons coups d'épée, sans que ja-

is elle pût entrer dans ſon corps ; 1622.
a fin quand je l'eus pourſuivi long-
ıps, & que je fus écarté des nô-
s, il ſe retourna vers moi, me tint
e, & me frappa d'un coup d'épée
m'emporta le devant de la chemi-
& me perça le pourpoint, je ju-
ıi par-là que cet homme avoit un
actere. Deux de mes camarades
nt ſurvenus, ils m'aiderent à me
)araſſer de lui, jamais pas un d'eux
le put percer ; même après l'avoir
:é par terre, on lui appuyoit le
uſquet contre le ventre, mais inu-
ment ; car pas un coup ne porta,
)iqu'ils tiraſſent fort adroitement.
de ceux-là entra dans un moulin
étoit proche, où il trouva un le-
r, duquel il lui déchargea un coup
riere la tête, dont il mourut. On
trouva ſon caractere, & ſes com-
;nons nous dirent qu'il avoit été
igieux. Le reſte des hommes qui
ient venus, furent tous pris par les
upes de l'armée, comme ils s'en
)urnoient pour gagner les bannes.
n'avoient pour toutes armes que
:s épées, & chacun deux grenades,
unes de verre, & les autres de terre,

1622. un pain de munition, & de l'ail dans leurs poches, ayant laiſſé quelque vin dans les bannes où ils étoient cachés. Le Roy m'envoya chercher le jour même, à l'heure de ſon dîner, pour lui faire la relation du caractere de cet homme, qui lui avoit été rapportée par Monſieur de Vendôme.

Après le ſiege de ſaint Antonin, nous marchâmes pour aller à celui de Montpellier. En chemin faiſant, nous prîmes Cramail, Bedariou, & un autre Bourg, Lunelle & le Maſt-Saint-Eſpes. Si-tôt que l'armée fut arrivée devant Montpellier, elle ſe campa tout autour, Sa Majeſté logea dans une maiſon à un quart de lieue de la Ville. Les ennemis ſe défiant à peu près de l'endroit par où nous les voulions attaquer, commencerent à notre vûë un ouvrage à corne, & y travaillerent avec tant d'aſſiduité, de zéle & d'ardeur, qu'en moins de ſix jours ils le mirent en défenſe. Sa Majeſté fit aſſembler ſon Conſeil, où ſe trouverent Monſieur le Prince, Monſieur d'Eſpernon, Monſieur de Schomberg qui commandoit l'artillerie, Meſſieurs de Crequy, Baſſompierre & Rocquelau-

re, qui n'étoit pas le Maréchal, Meſſieurs de Valencé, de Marillac & Zamet, pour ſçavoir ce qu'il y avoit à faire pour attaquer la Ville, & ſi on l'attaqueroit par l'ouvrage à corne que les ennemis faiſoient, ou bien par un autre endroit. Il fut conclu que ſi l'on pouvoit l'attaquer par ce nouvel ouvrage, qu'aſſurément c'étoit le plus foible endroit de la place, & qu'il falloit le faire reconnoître. Le Conſeil étant fini, & Monſieur de Marillac ſortant à cheval par la porte du logis du Roy, ſon cheval en reculant marcha ſur le pied de la ſentinelle, laquelle frappa de la fourchette ſur la croupe de ce cheval; ce qui donna une ſecouſſe à Monſieur de Marillac, qui ſe tourna & battit la ſentinelle. Ce ſoldat étoit de la compagnie de Monſieur de Goas, qui l'ayant ſçu, le fit relever & arrêter priſonnier, & s'en alla au logis de Monſieur de Marillac en réſolution de lui faire mettre l'épée à la main. Le Roy le ſçut, & envoya chercher Monſieur de Goas, & quérir Monſieur de Marillac, auquel il fit une grande reprimande, lui diſant que la ſentinelle le devoit avoir

1622.

1622. tué, & que de ſix jours il ne feroit aucune fonction de ſa charge de Maréchal de Camp, & qu'il ne commanderoit point dans l'attaque que feroient les Gardes. Le ſoldat qui avoit été arrêté priſonnier, fut mis au Conſeil de guerre, & condamné d'être dégradé des armes à la tête du Régiment & à l'eſtrapade, pour n'avoir pas tué Monſieur de Marillac. Sa Majeſté lui fit grace de tout; néanmoins Monſieur de Goas ne s'en voulut plus ſervir dans ſa compagnie. Je remarque ceci, pour faire connoître combien de reſpect on doit avoir pour les ſentinelles, & qu'il n'eſt pas même permis aux Capitaines des compagnies de battre la ſentinelle, & qu'il la faut relever auparavant que de lui faire aucun châtiment.

Revenons à la réſolution priſe de faire reconnoître l'ouvrage des aſſiegés. On avoit fait une batterie de quatre pieces de canon, ſans avoir ouvert la tranchée, laquelle batterie battoit fort bien cet ouvrage. Monſieur le Prince y vint avec Monſieur d'Eſpernon, Meſſieurs de Baſſompierre, de Crequy, Valencé, Roquelaure, Zamet

&

& Marillac, où ils tinrent conſeil, & réſolurent de faire reconnoître ledit ouvrage à corne, demanderent à Monſieur de la Illiere Major au Regiment des Gardes, qui étoit en garde tant à la batterie qu'à une place d'armes que l'on avoit faite, & un logement au-delà de cette place, auquel on alloit par une ligne qu'on avoit tirée, où il entroit une Compagnie de trois en trois heures, une perſonne d'eſprit & bien allégre pour aller reconnoître ledit ouvrage à corne: il s'enquît d'eux s'ils deſiroient qu'il commandât un Capitaine, un Lieutenant, un Enſeigne, ou quelque Sergent; ils lui répondirent que le péril étoit grand, attendu qu'il falloit marcher plus de huit cens pas à découvert, & eſſuyer toutes les défenſes de cet ouvrage, & celles des courtines de la ville, qu'il ſuffiſoit qu'on envoyât un ſoldat, pourvû qu'il fut capable de rendre fidéle compte de l'action qu'ils lui vouloient faire faire. Monſieur de la Illiere leur dit qu'il en alloit chercher un dans la Compagnie de Caſtelialoux, qui étoit à la tête du travail, où il vint, & demanda à Monſieur de Carbon, Lieute- 1622.

1622. nant de la Compagnie où j'étois. Il lui fit réponſe que j'étois allé poſer une ſentinelle. En ce tems-là j'étois anſpeſſade, & l'interrogea pourquoi il me demandoit; & lui en ayant dit la raiſon, Monſieur de Carbon lui fit difficulté de m'envoyer où il deſiroit que j'allaſſe, en diſant qu'il avoit un Sergent malade & l'autre bleſſé; & que ſi je venois auſſi à être bleſſé ou tué, il n'auroit plus perſonne dans ſa Compagnie pour agir. A quoi Monſieur de la Illiere fit réponſe que j'étois un Cadet, & un Gentilhomme qui n'avoit pas grand bien; & que réuſſiſſant dans cette occaſion, je pourrois peut-être en faire ma fortune; que l'action me feroit connoître de tout le monde, & même du Roi. Comme j'arrivai après avoir poſé ma ſentinelle, j'entendis les raiſons qu'alléguoit mon Lieutenant. Je le priai de m'y laiſſer aller; il me dit que je lui demandois de trop bonne grace pour être refuſé, qu'il vouloit bien me l'accorder; & que s'il avoit fait quelque difficulté de m'envoyer, l'appréhenſion qu'il avoit de me perdre en étoit la ſeule cauſe. Je fus conduit par Mon-

sieur de la Illiere à la batterie où étoient ces Messieurs ci-devant nommés, qui me demanderent aussi-tôt que je fus arrivé devant eux, si j'irois bien reconnoître l'ouvrage que l'on vouloit attaquer, qu'ils vouloient que je le reconnusse en montant sur le haut du glacis, & voir combien il y avoit de hauteur pour descendre dedans, quelles troupes il y avoit derriere pour soutenir ce travail; & comme c'étoient des terres nouvellement remuées, si l'on ne pourroit pas bien sauter dedans; que j'observasse aussi si ledit ouvrage n'étoit pas joint au fossé de la ville, & si l'on pourroit passer par le côté droit pour prendre les travaux par derriere, quoi qu'il fallût essuyer toute la courtine de la ville pour aller par cet endroit-là. Cet ouvrage étoit fait dans le jardin des plantes, où les Medecins alloient ordinairement herboriser. Il y avoit une fosse fort grande & profonde, où l'on mettoit les fumiers. Ces Messieurs me dirent que je trouverois une barricade qui étoit en un grand chemin que l'on ouvriroit pour nous faire passer, & qu'il falloit en sortir au premier coup de canon; 1622.

1622. & que comme il y avoit un assez long trajet pour aller monter sur le haut du travail, que je m'allasse mettre dans le trou pendant que l'on tireroit les trois autres pieces l'une après l'autre, sur les défenses de l'ouvrage pour me favoriser; & qu'à la sortie du trou, ils feroient recommencer à tirer, pour me favoriser encore à monter sur le haut. Après qu'ils m'eurent donné cet ordre, ils me promirent que si j'en revenois sain ou blessé, le Roi reconnoîtroit mes services; & Monsieur le Prince me dit, si vous avez quelqu'un de vos camarades qui soit capable de bien reconnoître comme vous, & qui veuille bien y aller aussi, choisissez-le, & la Illiere dira à Carbon de le commander, afin que si l'un de vous venoit à être tué ou blessé, l'autre nous pût venir dire en quel état est le travail que nous voulons attaquer. Je priai Monsieur de la Illiere de me donner le nommé la Libardie, anspessade dans la même escouade que moi. L'on rompit la barricade pour nous faire passer, pendant lequel tems Messieurs les Capitaines des Gardes vouloient que je prisse des armes, que je refusai

après les avoir eſſayées, à cauſe de leur peſanteur. Elles ſont véritablement à l'épreuve, & on ne peut les remuer quand on a le pot en tête ; cela eſt bon pour un homme qui fait un logement, & non pour faire un chemin pareil à celui qu'il me falloit faire, qui étoit de la longueur de plus de huit cens pas, le tout à découvert. La Libardie ne fit pas comme moi, car il ſe laiſſa perſuader, & prit une cuiraſſe, qui étoit à Monſieur de Muſſe, Capitaine au Regiment. Si-tôt qu'il fut armé, je lui dis qu'il falloit marcher, il me dit que je marchaſſe le premier, ce que je fis, mais je ne voulus pas paſſer par le trou qu'on avoit fait, & lui repréſentai que les ennemis avoient vû & reconnu le paſſage par où nous devions ſortir ; qu'ils crioient même, *Vous n'avez qu'à venir, nous vous attendons de pied ferme, & en bonne delibération.* Je ſortis donc par la main gauche de la barricade, & deſcendis dans le chemin creux, feignant de vouloir aller directement à l'ouvrage ; mais comme je les vis tous ayant les armes tournées contre moi, ſi j'allois droit à eux, je m'écartai tant 1622.

1622. ſoit peu ſur la droite, & m'allai camper dans le trou que l'on m'avoit montré; & dans le tems que je m'y allois mettre, les quatre pieces de canon commencerent à tirer. Pour mon camarade la Libardie, au ſortir de la barricade il fut bleſſé d'un coup de mouſquet à travers le corps, duquel coup il mourut deux jours après. Pendant que j'étois dans le trou, les ennemis me crioient de moment en moment, *Tu ne ſortiras pas de là que tu ne ſois tué.* Je voyois tous leurs mouſquets ajuſtés, & tournés vis-à-vis du trou où j'étois : Dieu me fit la grace de m'inſpirer de mettre mon chapeau ſur la garde de mon épée, & de le hauſſer, me doutant bien que d'abord qu'ils verroient ma tête, ils ne manqueroient pas de faire leurs décharges. Je hauſſai donc mon chapeau avec la garde de mon épée, & me tins fort bas, & auſſi-tôt ils commencerent à tirer leurs mouſquets, dont ils donnerent trois coups dans mon chapeau, & caſſerent une branche de mon épée. Je ſortis auſſi-tôt à la faveur des quatre autres coups de canon que l'on tira, & au même-tems je m'en allai droit mon-

ter ſur le haut du retranchement, qui étoit le lieu où notre canon donnoit le plus, ſçachant très-bien que les ſoldats ne tirent pas fort hardiment de l'endroit où ils appréhendent le canon. Quand je fus en haut, en reconnoiſſant la hauteur, & ce qu'il y avoit dedans, un coup de canon des nôtres donna ſous mes pieds, & me fit tomber à terre. J'entendis une grande exclamation du côté de notre batterie, chacun me croyant mort, ou au moins bleſſé. Je me relevai le plus promptement qu'il me fut poſſible pour me retirer, mais au lieu de m'aller remettre dans le trou, j'en fis ſeulement le ſemblant; & les ennemis croyans que je m'y acheminois tout de bon, tournerent toutes leurs armes pour tirer ſur moi en y allant. Je me coulai ſur la gauche le long de la contreſcarpe, & marchai droit à la ville, comme ſi j'euſſe voulu m'aller rendre à eux, & je repris auſſi-tôt à la main droite pour gagner la batterie ſans repaſſer par la barricade, où je trouvai ces Meſſieurs fort aiſes de me revoir de retour; mais quelque joye qu'ils euſſent, je puis dire franchement que je l'étois 1622.

1622. du moins autant qu'eux, puiſque j'avois couru ſi grand riſque. Ils avoient ſçû avant mon arrivée la bleſſure de mon camarade : Monſieur le Prince me demanda comme quoi étoit fait le travail que j'avois reconnu ; je lui racontai de quelle ſorte je m'étois acheminé ſur le haut du retranchement, de la même maniere que je le viens d'écrire, & lui dis la hauteur du travail, la diſtance qu'il y avoit entre ce travail & le foſſé de la ville, le nombre d'infanterie & de cavalerie qu'il y avoit pour le défendre, celui des pionniers qui y travailloient encore, & que je croyois qu'on la pourroit bien emporter, ſi on l'attaquoit la nuit, ſans attendre que les ennemis ſe fuſſent fortifiés davantage, auquel cas j'eſtimois qu'il faudroit aller à ces travaux par tranchée. Mon rapport ainſi fait, Monſieur le Prince dit à ces Meſſieurs, allons-nous-en trouver le Roi, & nous lui dirons ce que nous dit Puyſegur, pour ſçavoir la réſolution de ſa Majeſté, & ſi elle voudra qu'on attaque l'ouvrage, ou ſi on ne l'attaquera pas. Monſieur d'Eſpernon dit enſuite à Monſieur le Prince, quoi

Monſieur, un ſoldat qui eſt né Gentilhomme, & qui vient de faire la plus belle action & la plus hardie qu'on puiſſe faire, vous ne voulez pas le mener au Roi pour faire ſon rapport lui-même, & qu'il ſoit connu de lui? Ces Meſſieurs tout d'une voix dirent, Monſieur il l'y faut mener. Monſieur d'Eſpernon répondit, ce n'eſt pas à cauſe qu'il eſt mon parent que je le dis; car quand ce ſeroit le dernier ſoldat des Gardes, il faudroit l'y mener. Monſieur de Baſſompiere eut la bonté de me faire monter ſur le cheval de ſon Page. Durant le tems que nous allions au quartier du Roi, ils me firent conter par trois diverſes fois la choſe que j'avois reconnue, & diſoient entr'eux il faut qu'elle ſoit véritable, car il l'a toujours racontée de même. Etant arrivé chez le Roi, qui étoit dans ſon cabinet, Monſieur le Prince me préſenta à ſa Majeſté, & lui dit, Sire, voici le ſoldat qui a été reconnoître les ouvrages que votre Majeſté veut attaquer, il vous en fera le rapport fidele qu'il nous a déja fait par deux ou trois fois. Le Roi s'aſſit dans ſon fauteuil, me demanda mon nom, 1622.

1622. & de quelle compagnie j'étois. Je lui répondis que mon nom étoit Puyſegur, & que j'étois de la Compagnie de Caſtelialoux. Il me demanda auſſi ſi j'étois Gentilhomme, je lui dis que j'avois l'honneur de l'être, & que j'étois Gaſcon. Monſieur d'Eſpernon eut la bonté de lui dire que j'étois ſon parent. Le Roi me commanda de lui conter l'affaire comme elle étoit, & de lui dire la vérité, parce que ſelon que je la lui dirois, on prendroit la réſolution de faire attaquer ces dehors; & que ſi la choſe étoit autrement que je ne la lui dirois, que les troupes pourroient être battues, & qu'il perdroit beaucoup de gens. Je lui répondis, Sire, je dirai à votre Majeſté la vérité comme je l'ai dite à ces Meſſieurs; & ſi elle ne veut pas croire ce que je lui dirai, elle peut faire reconnoître encore par d'autres, qui pourront lui faire rapport de l'état auquel ſont les choſes que j'ai vûes, & que je vais déduire à votre Majeſté. Sire, j'ai été aſſez heureux pour me trouver à la tête de la garde, où l'on prend d'ordinaire les hommes que l'on veut choiſir pour aller reconnoître, ou

faire quelque attaque. Monſieur de la Illiere eſt venu me demander à mon Lieutenant, & m'a amené à la batterie où étoient ces Meſſieurs ; enſuite je dis au Roi les ordres & inſtructions que j'avois reçu de Monſieur le Prince, de quelle maniere je les avois exécutés, ce qui m'étoit arrivé juſques à ce que je fus monté ſur le haut du retranchement, où le coup de canon donna ſous mes pieds, ainſi que je l'ai dit ci-deſſus, & continuant le fil de mon diſcours, je lui dis, Sire, le retranchement eſt de ſept pieds de haut, avec une double baguette pour poſter les mouſquetaires derriere, & à vingt pas delà il y a un foſſé perdu, & deux bataillons derriere de quatre cens hommes chacun, un eſcadron de cinquante maîtres, & douze ſoldats enchaînés, que je crois priſonniers des nôtres, qu'ils font travailler continuellement aux ruines que le canon faiſoit ; que le travail ne joignoit pas contre le foſſé de la ville, & qu'il y a bien à dire plus de vingt-cinq à trente pas. Je lui contai enſuite mon retour, le tout ainſi que deſſus, & j'ajoutai que je pouvois dire à ſa Ma- 1622.

1622. jeſté que je croyois que ſi elle faiſoit attaquer ce travail par une attaque générale par la droite, par la gauche & par le milieu, qu'on l'emporteroit. Je lui dis encore, Sire, je dis à votre Majeſté ce que j'ai vû, & s'il lui plaît je marcherai à la tête des enfans perdus de l'une ou de l'autre attaque, telle qu'il lui plaira; & s'il ſe trouve que le rapport que je fais à votre Majeſté ne ſoit pas véritable, elle m'en fera punir de la façon qu'elle voudra; mais il eſt à propos, ſi l'on veut donner, que ce ſoit dès cette nuit; ces gens-là font beaucoup de travail en peu de tems, c'eſt pourquoi on trouveroit bien plus de difficulté dans un jour ou deux que dans cette nuit. Le Roi me dit, Puyſegur, paſſez dans la chambre, & demeurez-là juſques à ce que je vous envoie querir. Cela dura une demie heure, au bout de laquelle on m'appella. Etant entré, le Roi me commanda derechef de lui faire le rapport de ce que j'avois reconnu, & lui fis de la même façon que je l'avois fait auparavant, & de la même maniere que je l'avois dis à ces Meſſieurs. Le Roi dit, il faut que la choſe

ſoit bien véritable, comme il l'a dit, me l'ayant dit à moi-même par deux fois, & à vous autres, trois ou quatre, & tout ſe trouve conforme. Il fut reſolu que l'on feroit une attaque générale par toutes les troupes : le Régiment des Gardes ne fut pas relevé, & eut ordre de faire l'attaque du milieu ; les Chevaux légers & les Gens-d'armes du Roi, étoient avec eux ; les Gens-d'armes commandés par un nommé Memes, & les Chevaux légers par Montallet, qui ſe trouva pour lors le plus ancien des Chevaux-légers, ainſi que l'autre le plus ancien des Gens-d'Armes. Le Régiment de Picardie attaquoit par l'aîle droite avec trois autres Régimens ; celui de Navarre par l'aîle gauche auſſi avec trois Régimens ; & entre Navarre & les Gardes, étoit le Régiment de Normandie, qui avoit une attaque à la droite de Navarre. Piedmont étoit à la gauche de Picardie qui avoit auſſi une attaque à faire ; le Roi voulut que l'on donnât une camiſade, & me dit qu'il falloit mettre la chemiſe hors des chauſſes. Je lui répondis, Sire, les deux bataillons des ennemis, qui

1622.

1622. ſont derriere le foſſé perdu, les ont auſſi hors des chauſſes, c'eſt pourquoi nous ne nous diſtinguerons point les uns d'avec les autres. Si votre Majeſté veut, nous mettrons la chemiſe par-deſſus le pourpoint & les chauſſes, ce que le Roi trouva bon, & l'ordonna ainſi. L'attaque reſolue de la ſorte, les ordres furent donnés aux Troupes. Monſieur de Baſſompiere qui commandoit l'attaque des Gardes, me fit mettre la chemiſe par-deſſus mon habit, & me conduiſit à la tête des travaux. Tous les Officiers & ſoldats mirent pareillement leurs chemiſes de la même façon que moi. On m'ordonna de marcher à la tête des enfans perdus, que commandoient deux Sergens des Gardes, dont l'un ſe nommoit Boutillon de la Compagnie de du Bourdet, & l'autre Carabin de celle de Montigny. Monſieur de Goas, Capitaine, avec un Lieutenant & deux Enſeignes, ſoutenoit les Sieurs de l'Eſpine & de la Gault, puis un bataillon de la moitié des Gardes commandé par Monſieur de Muſſe, & la moitié des Officiers ſoutenoient mondit ſieur de Goas. L'autre bataillon des Gardes, comman-

dé par Monſieur de Caſtelnau, ſoutenoit ledit ſieur de Muſſe. Il arriva par malheur qu'à la gauche des Gardes, les enfans perdus détachés du Régiment de Normandie, commandés par deux Sergens qui ſoutenoient un Lieutenant, un Enſeigne & ſoixante hommes, ſoutenus par le ſieur de Combalet, avec cent hommes auſſi ſoutenus par le Sieur de Tarau, & un autre Capitaine de Normandie avec deux cens hommes, étant à la queuë les uns des autres, comme on ſe met ordinairement quand on ſe ſoutient; il arriva, dis-je, que les ennemis faiſans feinte de ſortir, & crians, *tuë*, *tuë*, tous ces hommes commandés tournerent le dos, & prirent la fuite. Les Gardes qui étoient le long du grand chemin, voyant fuir ces gens-là, qui étoient ſur leur gauche, & qui talloient à l'endroit des bataillons, crurent que c'étoient les ennemis qui venoient ſur Normandie; ce qui les fit border le grand chemin, & faire une décharge ſur eux, & tuerent plus de ſoixante ſoldats, avec les Sieurs de Tarau & de Combalet. On raſſura ces troupes, & demi-heure après on fit le ſignal, & 1622.

1622. nous donnâmes tous en même-tems, & emportâmes tous les dehors que les ennemis tenoient, qui furent contraints de se retirer dans leur fort & dans la ville, & nous nous logeâmes dans tous ces dehors.

A l'attaque des Gardes, le Chevalier de la Gault, Enseigne de Montigny, fut tué. Le Roi m'avoit promis, lorsque je lui fis le rapport de ce que j'avois reconnu, que si les choses se trouvoient véritables comme je les avois dites, il me gratifieroit de la premiere Enseigne qui vaqueroit. En voyant un mort, je me persuadai que cette Enseigne ne me pouvoit pas manquer, chacun disant que si on m'avoit envoyé pour y prendre le plan sans y courre aucun risque, je ne pourrois pas avoir fait un plus fidele & plus véritable rapport. A dix heures du matin les Gardes furent relevées, ayant passé deux nuits entieres dans la tranchée. La Compagnie de Castelialoux après avoir dîné au quartier, alla relever la garde au logis du Roi, qui étoit à la fenêtre lorsque nous arrivâmes ; & après que j'eus relevé toutes les sentinelles, comme anspessade de la premiere

re eſcouade, ayant poſé les armes, le Roi m'appella, & me fit monter dans ſon cabinet. Je quittai ma bandouilliere en bas, parce qu'on n'entre pas dans le cabinet de ſa Majeſté avec la bandouilliere. Le Roi me dit en preſence de Meſſieurs de Schomberg & de Baſſompiere, qu'il étoit fort ſatisfait de moi, que mon rapport s'étoit trouvé fidele & véritable, que la choſe avoit bien réuſſi, & qu'il ſavoit auſſi la peine que j'avois priſe à faire le logement pendant la nuit; Qu'il étoit fâché de ce qu'auparavant que de commencer le ſiége de Montpellier, il avoit promis au ſieur de Montigny, l'Enſeigne de ſa Compagnie pour ſon fils, la premiere fois qu'elle vacqueroit, & que cela étoit la cauſe qu'il ne me la pouvoit donner; Qu'il étoit bien vrai que ſon fils n'étoit pas en âge de pouvoir ſervir de deux ou trois ans, mais que ledit ſieur de Montigny lui donneroit un de ſes parens nommé la Pleſſe pour y ſervir, juſques à ce que ſon fils eut atteint l'âge néceſſaire, & qu'il me promettoit de me donner la premiere qui vacqueroit. Il remarqua que je changeai de couleur à ces paro- 1622.

1622. les, & me dit, Puyſegur, je vois bien que cela vous fâche, dis-je vrai. Je répondis, en vérité, Sire, cela me ſurprend beaucoup, parce que je croyois les paroles des Rois inviolables, & qu'ils ne manquoient jamais à ce qu'ils avoient promis. Il me dit, que c'étoit la raiſon pour laquelle il ne me la donnoit pas, d'autant qu'il l'avoit promiſe à Monſieur de Montigny avant que de me la promettre, & que je verrois bien par la premiere qui viendroit à vacquer, qu'il étoit homme de parole, & que je l'aurois très-aſſurément : que ſi en attendant je voulois celle de la Compagnie de Porcheuſe, du Régiment de Navarre, il me la donneroit. J'en remerciai ſa Majeſté, & ne la voulus pas accepter, & auſſi-tôt je ſortis du cabinet, & m'en allai au corps-de-garde. Monſieur de Baſſompiere demeura près de la perſonne du Roi, qui ſe mit à la fenêtre, & m'envoya par ledit Sieur de Baſſompiere ſoixante piſtoles dans une bourſe verte. Je ne les voulus point prendre, & le remerciai en la preſence même du Roi, lui diſant, que l'action que j'avois faite n'étoit pas pour prendre de l'argent de ſa

Majeſté, mais ſeulement pour acquerir de l'honneur en la ſervant, & que ma récompenſe ſeroit une Enſeigne aux Gardes qu'elle me donneroit quand il lui plairoit, comme elle me l'avoit promis ; que l'argent ſeroit mieux dû à la Libardie qui avoit été bleſſé, que non pas à moi, qui graces à Dieu me portois fort bien. Le Roi dit, donnez-lui l'argent, qu'il le baille à la Libardie. A quoi je répondis, Monſieur, donnez-le, s'il vous plaît, au Sergent nommé le Baſque, qui le lui donnera, car pour moi je ne le prendrai point. Il lui donna l'argent & la bourſe ; mais le pauvre la Libardie n'en jouit pas long-tems, d'autant qu'il mourut deux jours après. Monſieur le Duc de Fronſac fut tué en une attaque qu'on fit au fort ſaint Denis, dans une ſortie que firent les ennemis. Monſieur de Montmorency étoit pris priſonnier, mais Monſieur d'Argencourt qui commandoit à Montpellier, fit ſi bien qu'avant qu'on le put connoître, il le fit ſauver. Ce ſiége ne fut pas trop meurtier, on n'y perdit que le Sieur de Caſtelnau, Capitaine aux Gardes, l'Enſeigne de Montigny ; & 1622.

1622. les Officiers de Normandie ci-dessus nommés, & autant de Picardie. Le nombre des soldats tués ou blessés, n'a pas été grand, excepté à la premiere attaque. Les raisins ne faisoient point de mal aux soldats, ceux de Montauban en avoient fait mourir plus de cinq mille de la dissenterie, au lieu que ceux de Montpellier avoient servi à les bien nourrir. La ville se rendit par le Traité de paix qui fut fait; l'on y mit en garnison les Régimens de Picardie & de Normandie, & on mit les Compagnies à deux cens hommes, & deux de Cavalerie, celle de Cottenant, & celle de Loppe: Monsieur de Valencé en fut Gouverneur.

Après cela le Roi marcha droit à Avignon, & pendant sa marche il ôta les carabines à sa Compagnie de Carabins, & leur fit bailler des mousquets, & donna la Compagnie vacante par la mort du Capitaine, au sieur de Montallet, la Lieutenance au sieur de la Vergne, & la Cornette au sieur de Montallet, qui portoit le même nom que le sieur de Montallet son oncle, qui mourut empoisonné à Negrespolice étant Capitaine des Cara-

bins, & qui fut lui-même après ledit sieur de Montallet Capitaine desdits Mousquetaires. Sa Majesté demanda à Monsieur d'Espernon six de ses Gardes pour mettre dans ladite Compagnie ; elle voulut, & je puis même dire, qu'elle me força de prendre une casaque de Mousquetaire. La difficulté que j'en faisois, n'étoit pas que je ne sçûsse fort bien, que ce m'étoit un grand honneur d'être dans la Compagnie, mais j'appréhendois fort que cela ne m'éloignât de la charge d'Enseigne qui m'avoit été promise à Montpellier. Sa Majesté m'assura que cela ne me reculeroit pas, & qu'il me mettoit dans ses mousquetaires, parce qu'il sçavoit bien que j'étois un vaillant homme, & qui avoit fait de belles actions ; Qu'il étoit résolu de ne mettre que des Gentilshommes dans cette Compagnie, qu'il prendroit dans ses Gardes, comme aussi quelques soldats de fortune, mais qu'il ne vouloit point en prendre qu'ils n'eussent servi, & qu'ils ne se fussent trouvés aux occasions, desirant après cela, quand ils auroient été pendant quelque-tems dans la Compagnie, les en tirer, & 1622.

1622. les diſperſer dans les vieux & petits Régimens, & leur donner même des Enſeignes & des Lieutenances dans les Gardes; & lorſqu'ils ſeroient dans un de ces degrés, il ne leur feroit point de tort, quand les Charges au-deſſus d'eux vacqueroient, pour monter aux Compagnies, & qu'il me promettoit de me donner la premiere Enſeigne; ce qu'il fit dix-huit mois après que je fus entré dans ladite Compagnie des Mouſquetaires. J'ai demeuré dans cette Charge d'Enſeigne depuis l'an 1624. juſques en 1631. J'avois pour Capitaine Monſieur de la Salle, oncle de celui qui eſt Lieutenant des Gens-d'armes de ſa Majeſté, dont Monſieur de Marſiliac eut la Compagnie par démiſſion, & fut tué au ſiége de Privas. Monſieur de Comminges, frere de Monſieur de Guittaut l'eut après, mais il n'eut pas un meilleur ſort que de Marſiliac, car il fut auſſi tué devant Pigneroles; & ledit ſieur de Guittaut, ſous lequel je quittai la Compagnie, l'eut après. Je vendis l'Enſeigne à Monſieur de Comminges en l'année 1631. pour acheter la Compagnie de Monſieur d'Anton, Capitaine au Re-

giment de Piémont, & la Charge de Major au même Régiment, que j'achetai de Monſieur de la Roche, Capitaine des Gardes de Monſieur d'Eſpernon. 1622.

Après le ſiége de Montpellier, quatre ans ſe paſſerent ſans aucune guerre contre ceux de la Religion. Le Roi fit conſtruire un fort près de la Rochelle, où le Régiment de Champagne demeura long-tems en garniſon, puis alla dans l'Iſle de Rez avec ſon Armée, commandée par Monſieur le Prince. Monſieur de Soubiſe qui avoit quatre mille hommes dans cette Iſle, fut battu, & contraint de ſe retirer avec perte de douze ou quinze cens hommes, qui furent tués ou noyés, en ſe voulant embarquer. Toutes les troupes revinrent dans les garniſons. Ceux de la Rochelle continuerent leur ſédition, & obligerent le Roi de ſe reſoudre d'y mettre le ſiége. Il fit partir douze Compagnies de ſon Régiment des Gardes pour y aller. Monſieur d'Angoulême fut choiſi pour être le Général de l'Armée, Monſieur de Baſſompiere y étoit auſſi, & y avoit un quartier. Cette Armée étoit compoſée

1622. d'un bon nombre d'infanterie. On ſe réſolut d'aſſiéger la ville par famine, & non par force ; & comme on n'appréhendoit point le ſecours des ennemis par terre, on commença par faire un fort à la pointe de Corail, qui eſt à l'embouchure du canal, qui vient de la mer pour entrer dans la ville. On fit une contrevallation, c'eſt-à-dire, une ligne, des redans, & des forts en deux endroits pour l'entourer, & empêcher les aſſiégés de pouvoir ſortir. On dreſſa auſſi une batterie à la pointe de Corail, de ſix pieces de canon, pour battre le canal, en cas qu'il ſe préſentât des vaiſſeaux pour y paſſer. On en fit auſſi une de l'autre côté proche le fort Louis, pour battre ſur le même canal. Dans le tems qu'on achevoit ces batteries, Monſieur le Duc d'Orléans vint pour y commander, & y demeura quelque-tems. Six ſemaines après le Roi y arriva avec Monſieur le Cardinal de Richelieu. On commença de faire travailler à la digue, dont la conduite fut donnée à Monſieur de Marſiliac. Comme elle fut à demi faite, le Marquis de Spinola, qui venoit de commander en Flandres, arriva au camp,

camp, & alla ſaluer le Roy, qui lui fit voir toutes ſes troupes, & les travaux de la digue ; & après avoir bien conſideré le tout, il dit à Sa Majeſté qu'il ne doutoit pas qu'il ne prît la Rochelle, & que la digue ſubſiſteroit. Pour conſtruire cette digue, on prenoit des pierres à la pointe de Corail, que des hommes portoient dans des hottes, & les jettoient dans le canal, où la mer venoit deux fois le jour. On la faiſoit de vingt-quatre pieds de large auſſi droite comme une muraille, mais la marée de Septembre, qui eſt une des grandes marées de toute l'année, venant avec un vent impétueux, la renverſa, & elle ne fut pas rompue par ouverture comme une muraille s'ouvre ordinairement en tombant, mais cette marée la mit en glacis en la renverſant, & l'on reconnut par-là qu'il falloit rétablir cette muraille de cette façon ; ce qui fut fait : & quand la mer venoit devant, elle ne faiſoit que ſe jouer contr'elle ſans aucune impetuoſité, & ne paſſoit jamais par-deſſus. L'on continua le travail par les deux bouts juſques à ce qu'on les eut approchés à quatre toiſes l'un de l'autre, & 1622.

1622. l'on laiſſa cette largeur pour le conduit de l'eau qui alloit & revenoit à la Rochelle ; & pour empêcher qu'on ne paſſât dans cet eſpace, on maçonna ſix vaiſſeaux, c'eſt-à-dire, qu'on en remplit le vuide avec de bon ciment, puis on les mit dedans cet eſpace. Ils étoient enfoncés dans l'eau de telle ſorte, que quoique la mer vint, ils ne hauſſoient pas ; & par ce moyen on paſſoit d'un côté du canal à l'autre, & rien ne pouvoit entrer par mer dans la place. On payoit les hottiers dans le commencement de cet ouvrage au mereau, à raiſon de ſix ſols pour le cent de hottes ; & à meſure que la digue avançoit dans le canal, on en rehauſſoit le prix, à cauſe que le canon de la courtine de la Ville, de la tour du Garaut & du Hâvre, incommodoit les travailleurs. Ce travail a été eſtimé le plus beau & le plus hardi qu'on ait jamais fait. Le ſieur de Marillac le fit conſtruire & parfaire à très-juſte prix. Pendant le tems que l'on travailloit à cette digue, le Roy tenoit ſon armée navale à la pointe de Corail, à l'entrée du canal, favoriſée des deux batteries dreſſées contre les vaiſſeaux

qui les auroient voulu combattre pour entrer dans le canal. Elle étoit commandée par Monſieur le Commandeur de Valencé, lequel ſe gardoit fort bien, ayant toujours des pinaſſes avancées vers l'Iſle de Ré, qui n'eſt diſtante que de trois lieues de la Ville de la Rochelle, afin d'être averti s'il ne partoit point de vaiſſeaux détachés de l'armée navale des Anglois qui étoit devant cette Iſle, commandée par le Duc de Bouquinkan. Cette armée étoit compoſée de ſix-vingt voiles, où étoient tous les grands vaiſſeaux d'Angleterre. Si-tôt que la digue fut achevée, Sa Majeſté s'en revint à Paris, & Monſieur le Cardinal de Richelieu reſta pour commander l'armée. Son Eminence voyant la Rochelle affoiblie de beaucoup, par la faim qui avoit fait périr plus des deux tiers des habitans, prit réſolution de faire petarder une fauſſe porte, qui étoit proche d'une tour, dans laquelle les aſſiegés tenoient Monſieur de Fèſquieres priſonnier. Par l'ordre de ſon Eminence, on partit avec huit cens hommes des Gardes & quatre cens de chaque autre Régiment; cela ſe conduiſit par 1622.

1622. l'intelligence d'un particulier, qui avoit été dans la place. J'étois commandé avec Monſieur de Maliſſy, Capitaine aux Gardes, pour donner des premiers ; mais par bonheur pour nous, le jour nous prit à deux ou trois cens pas du foſſé, qu'il étoit impoſſible de paſſer, étant rempli d'eau d'une picque de hauteur. Le jour commençant donc à paroître, nous fûmes découverts, & contraints de nous retirer, les ennemis nous reconduiſans à coups de canon, qui tuerent beaucoup des nôtres. Il y en avoit ſept ou huit pieces qui nous tiroient par derriere ; & d'autres par les côtés des tours & des baſtions. Le Roy ne demeura pas longtems à ſon voyage, & revint.

Les ennemis étoient deſcendus dans l'Iſle de Ré, & s'en étoient rendus les maîtres, à la reſerve du fort de la Prée, où commandoit un Officier de Champagne, nommé Barriere, avec quatre cens hommes qui étoient dedans. Ils aſſiegerent la citadelle de ſaint Martin, & firent très-mal de ne prendre pas le Fort auparavant. Sa Majeſté voyant le ſiege bien formé, & ſçachant que Monſieur de Thoiras

Meſtre de Camp du Régiment de Champagne, qui commandoit dans ladite Citadelle, manquoit de vivres, fit partir douze pinaſſes que Monſieur de Grammont lui avoit envoyées, par un Gentilhomme nommé Vallin, lequel eut aſſez d'adreſſe & de bonheur pour paſſer à travers l'armée ennemie, & de décharger les vivres qui étoient dedans ces pinaſſes, ſans en perdre qu'une qui fut coulée à fond comme on la déchargeoit. Les ennemis y mirent depuis ſi bon ordre, qu'il fût impoſſible d'y faire paſſer du depuis aucune choſe. On tenta néanmoins un ſecours, mais il n'y eut qu'une barque qui y pût entrer : les autres furent priſes, dans l'une deſquelles étoit le ſieur de Jouy, fils du bon-homme Hecourt, gentilhomme de la Venerie de Sa Majeſté, qui fut fait priſonnier ; & comme il diſoit beaucoup de bien du Roy ſon Maître qu'il aimoit fort, & beaucoup de mal du Roy d'Angleterre, il étoit ſouvent battu quand il parloit de la ſorte. Il vint un trompette du Duc de Bouquinkan dans une chaloupe, qui ramenoit deux priſonniers que ce Duc renvoyoit. Il conta au Roy de 1622.

1622. quelle manière Jouy étoit traité par les Anglois, qui lui dit que Jouy n'avoit que ce qu'il méritoit, puiſqu'il étoit aſſez impertinent pour dire du mal du Roy d'Angleterre, & qu'il ne ſeroit pas fâché qu'on le battît bien encore, s'il continuoit dans telle folie. Les ennemis preſſerent fort la citadelle, & Monſieur de Thoiras voyant qu'il lui étoit impoſſible de pouvoir faire paſſer perſonne parmi les ſoldats qu'il avoit, pour entreprendre de venir à nage au Plomb, petit port de deçà vis-à-vis de Ré, étoit fort inquiet. Il s'en trouva un par bonheur qui s'offrit à lui pour cela. Monſieur de Thoiras lui mit un billet dans une charge de fer blanc, qu'il couvrit de cire, afin que l'eau ne pût pas entrer dedans, & il la lui pendit au col. Il paſſa fort adroitement, prenant ſon tems comme la mer revenoit du côté de Plomb, ayant pris, quoiqu'il ſçût parfaitement bien nager, des gourdes, qu'on lui attacha ſous les aiſſelles, afin qu'elles puſſent le ſupporter dans l'eau. Lorſqu'il fut arrivé au Plomb, on le vêtit d'un habit de toile, pour venir trouver le Roy, auquel

il dit, & à ceux qui l'interrogeoient, que ce qu'il avoit eu le plus à combattre en paſſant à la nage, étoient les poiſſons qui venoient pour lui prendre ſes parties. Sa Majeſté ayant ouvert la lettre que Monſieur de Thoiras lui écrivoit, prit réſolution de faire faire une deſcente dans l'Iſle de Ré pour le ſecourir ; & tout auſſi-tôt elle diſpoſa des troupes qu'elle choiſit elle-même. Elle nomma tous les Officiers qui devoient commander les hommes des Régimens particuliers, depuis le Meſtre de Camp juſques au dernier Enſeigne, ne voulant pas en cette occaſion que les ordres des Regimens fuſſent ſuivis, & qui euſſent été de détacher ceux qui devoient être commandés à leur tour. On détacha huit cens hommes des Gardes, Monſieur de Canaples, Meſtre de Camp, ſix Capitaines, ſix Lieutenans & ſix Enſeignes. Les Capitaines étoient Meſſieurs de Manſan, de Fourille, Tilladet, Porcheuſe, Saligny & Maliſſy : les Lieutenans, Droet, Valencé, Manſan, du Bourdet, le Lieutenant de la Compagnie de la Baine ; & les Enſeignes, Puyſegur, d'Eſpagne, Refuge, l'En- 1622.

1622. seigne de Caſtelnau, & deux autres. Et quoique je ne fuſſe que de la derniere compagnie, le Roy voulut que je ſerviſſe dans la premiere, qui étoit celle de Monſieur de Canaples.

Dans les autres Régimens, Sa Majeſté choiſit tous les Capitaines comme bon lui ſembla. Je ſçai bien que dans Piedmont, elle choiſit Lambert, Marſillac & Montſoulin. L'ordre fut donné au Régiment des Gardes de s'embarquer au Plomb avec cinquante maîtres des Gens-d'armes, & cinquante des Chevaux-legers de la Garde. Les autres troupes s'embarquerent, les unes à Olleron, les autres à Brouage de tous les côtés, afin que celui qui auroit le premier vent, pût deſcendre, & ſe retrancher au même tems qu'il ſeroit deſcendu. Toutes les belandres dans leſquelles les hommes & les chevaux furent embarqués, étoient bien chargées de vivres, tant pour les uns que pour les autres. Les ennemis étoient en haye avec leurs vaiſſeaux en deux lignes, par le milieu deſquelles il nous falloit paſſer. Nous ne pouvions pas les ſurprendre, puiſqu'ils nous voyoient embarquer en plein jour,

& qu'ils nous canonoient de leurs vaiſſeaux. Si-tôt que nous fûmes embarqués, nous nous mîmes à la voile, ayant le vent aſſez bon. La barque dans laquelle j'étois avec Monſieur de Canaples, marcha la premiere. Le Capitaine étoit un nommé du Lac, qui avoit autrefois commandé les vaiſſeaux de la Rochelle. Il étoit fort expert & bien entendu, & vous le connoîtrez par le récit que je vous en vais faire. 1622.

Paſſant par le milieu des deux hayes que je viens de vous dire, les ennemis voyans nos barques ſuivre à la file, leverent les ancres de trois de leurs grands vaiſſeaux, de ceux qui étoient ſur notre main droite. On avoit donné ordre qu'il n'y eût qu'un maître, un marinier, & trois autres hommes ſur le tillac de nos barques, & chacune d'elles n'avoit qu'une voile. Un de ces grands vaiſſeaux, dont je viens de parler, qui s'étoit mis à la voile, & qui avoit le deſſus du vent, venant droit à la nôtre, du Lac qui la conduiſoit, voyant qu'il nous prenoit par le milieu, mit la main à ſon ſabre, coupa la corde qui tenoit la voile en

1622. bas ; & cette barque, au lieu de marcher, le vent donnant dans la voile, la fit ſecouer ; ce qui fut cauſe qu'elle n'alla pas ſi vîte, & le vaiſſeau nous emporta un bout de la proue qu'il rompit ; & tout auſſi-tôt lui & moi, le maneuvre, & un Sergent de la Meſtre de Camp qui étoit ſur le tillac, nous jettâmes à la voile, & nous ſaiſiſſans du morceau de la corde qui avoit été coupée, nous remîmes tout en état, & continuâmes notre voyage droit au fort de la Prée. Nous échouâmes néanmoins aſſez loin du port, à cauſe que uos barques étoient trop chargées ; & dès le moment que nous fûmes échoués, je fis deſcendre un ſoldat dans l'eau, pour ſonder s'il y avoit pied ; il me dit qu'il n'y en avoit point. Il eſt vrai qu'il le croyoit ainſi ; mais je remarquai que c'étoit quand la vague venoit à lui : & comme pour l'ordinaire les vagues ſe hauſſent & ſe baiſſent, quand elles étoient baiſſées, il n'en avoit que juſques deſſous les aiſſelles. Je dis à Monſieur de Canaples qu'il étoit bon de faire deſcendre des gens, & m'offris même de deſcendre le premier ; ce qu'il m'accorda. Mais

je fis auparavant deſcendre un Sergent & douze ſoldats, auſquels je commandai de mettre les bandoulieres attachées au haut du mouſquet, du côté de la croſſe auprès de la clef. Ils tenoient leurs mouſquets avec les deux mains, & marcherent ſi heureuſement dans l'eau, que pas un d'eux ne les mouilla. Après que nous fûmes arrivés à bord, & nous être un peu ſecoués, je fis marcher le Sergent Carabin, qni étoit deſcendu le premier avec ſes mouſquetaires, & l'avançai à deux cens pas dans les Dunes. Je lui fis poſer deux ſentinelles, l'une à droit & l'autre à gauche ; & après avoir attentivement prêté l'oreille, nous entendîmes hannir des chevaux ; ce qui me fit juger qu'il y avoit là des gens qui nous attendoient ; ce qui ſe trouva véritable. Je retournai promptement aux barques, deſquelles je fis ſortir au plus vîte des ſoldats, juſques au nombre de trois cens, & ſur l'heure nous marchâmes en avant, poſâmes trois petits corps de garde devant nous de douze hommes chacun, ſoutenus de trente ; le reſte des ſoldats paſſés ſoutenoient ces trente-là. Nos gens 1622.

1622. ne furent pas plûtôt placés, que cinq cens hommes François de la Religion, commandés par un nommé Savignac, vinrent donner ſur nous, tuerent Monſieur de Manſan, Lieutenant, bleſſerent legerement Monſieur de Maliſſy, & bien fort Monſieur du Bourdet, paſſerent au travers de nous, & allerent droits aux barques, à deſſein de les brûler, croyant que la mer étoit retirée, & qu'elles étoient tout-à-fait échouées; mais cela ne ſe trouva pas ainſi: nos hommes de la gauche & de la droite qui n'avoient pas été renverſés, tirerent ſur eux; ce qui les obligea de ſe retirer par le même endroit qu'ils étoient venus. Un bataillon de mille Anglois les ſoutenoit, mais veritablement ces Anglois ne les ſuivirent pas; & s'ils les euſſent ſuivis, il eſt ſans doute qu'ils nous auroient facilement défait & brûlé nos barques; mais ce bataillon s'arrêta, d'autant que ceux du fort tirerent deux coups de canon, dont l'un chargé de cartouches, leur tua ou bleſſa dix ou douze ſoldats, enſuite de quoi il ſe retira avec deux eſcadrons de cinquante maîtres, qui étoient avec ce bataillon.

Savignac ſe retira le dernier avec les François. Le jour vint, & il nous fallut mettre derriere, & dans les foſſés du fort de la Prée, le canon de leurs vaiſſeaux battant par tout. Ils furent avec leurs remberges tirer ſur nos barques, dont on n'avoit pas encore déchargé les munitions ni tiré les chevaux des cavaliers qui étoient dedans. Je fus commandé par Monſieur de Canaples de les faire décharger. On donnoit quarante ſols de chaque barque où étoient les biſcuits, & dix ſols de chaque ſac de farine. Nous perdîmes en faiſant cette décharge, quarante ou cinquante hommes; & la nuit de la deſcente, nous en eûmes bien encore une centaine de tués ou bleſſés, & mis hors de combat. Nous fûmes huit jours au fort de la Prée, ſans avoir aucunes nouvelles des autres troupes qui devoient venir, au bout deſquels huit jours Monſieur de Schomberg arriva avec celles qui s'étoient embarquées à Olleron. Le lendemain Monſieur de Marillac arriva auſſi avec le reſte. Le jour précedent de l venue de Monſieur de Schomberg, le Duc de Bouquinkan fit faire

1627.

1622. une attaque generale au fort ſaint Martin. Il fut repouſſé par trois fois, & ne pût jamais gagner la demie-lune que Monſieur de Saint Preuil défendoit. Une des principales raiſons qui l'empêcha de réuſſir en cette attaque, eſt qu'il avoit plû pendant le matin, que la terre n'étoit pas ſéche, mais graſſe & gliſſante, & qu'on ne ſe pouvoit ſoutenir en montant, quoi que pluſieurs ſoldats euſſent attachés des molettes d'éperons ſous leurs pieds, pour ſe tenir plus fermes.

Dans la réſolution que les Anglois avoient priſe de donner encore un aſſaut général, Monſieur de Schomberg alla droit à ſaint Martin pour ſecourir la place, mais ils leverent la tranchée, & ſe mirent en bataille pour ſe retirer, marchant droit à un lieu qu'on appelle la Couarde. Nous nous mîmes auſſi en bataille en allant droit à eux. Nous avions ſix eſcadrons, dans leſquels il y avoit des Gens-d'armes & des Chevaux-legers du Roy. Monſieur de Buſſy Lamet commandoit les autres eſcadrons, qui n'étoient compoſés que de quarante ou cinquante maîtres chacun; & quant à l'infanterie, nous

faiſions dix bataillons de cinq à ſix cens hommes chacun, l'un portant l'autre; celui des Gardes étant néanmoins le plus fort. Comme nous fûmes en préſence devant eux à la Couarde, ils firent ſemblant de ſe tenir fermes devant nous. Monſieur de Thoiras voyant que les ennemis ſe retiroient, fit ſortir un bataillon de Champagne de cinq cens hommes, qui nous vint joindre. Je commandois les enfans perdus des Gardes, comme Enſeigne, & le Baron de Droet, comme Lieutenant. Il avoit cinquante hommes à droite, & moi cinquante à gauche. Je m'apperçus que les bataillons Anglois n'étoient pas ſi épais; c'eſt une Nation qui ſe met pour l'ordinaire à dix de hauteur; ce qui paroiſſoit fort: & comme ils défiloient par les rangs de derriere, je les vis s'éclaircir; ce qui me fit aller (parce que Monſieur de Canaples étoit allé trouver Monſieur de Schomberg qui l'avoit demandé) droit à Monſieur de Manſan qui commandoit. Je lui dis: Monſieur, les ennemis défilent, & ſe retirent ſans que nous leur faſſions rien, ſi nous ne les enfonçons ſur l'heure. Monſieur de 1622.

1622. Marillac vint à moi ; & comme je lui faiſois connoître qu'ils défiloient, Monſieur de Thoiras y vint, qui nous commanda de charger les ennemis ; ce que nous fîmes, & les renverſâmes dans le bourg de la Couarde, & en tuâmes bon nombre. Monſieur de Buſſy avec ſa cavalerie paſſa par de-là le bourg, & les chargea. Monſieur le Comte de Harcourt étoit volontaire avec lui, qui ſe ſignala dans cette occaſion, & fit de beaux exploits. Tous ceux qui l'ont vû ſervir depuis ce tems-là, n'auront pas de peine à le croire. Nous les pourſuivîmes le long d'une digue, par laquelle ils ſe retiroient pour aller gagner leurs vaiſſeaux. Il s'en noya beaucoup dans des foſſés, qui étoient à droite & à gauche de la digue, & principalement de la cavalerie ; car nul de ceux qui y tomboient, n'en pouvoit plus reſſortir. Ils s'aviſerent d'une ruſe qui leur réuſſit ; ils répandirent de la poudre par une longue traînée en pluſieurs endroits de la digue, & jetterent de l'argent & de l'or deſſus, afin d'obliger quelques ſoldats de ſe jetter deſſus cet or & cet argent avec la méche. Quoique j'euſſe laiſſé

laiſſé un homme ſur la digue pour avertir les notres de ne point approcher avec la méche, il y eut néanmoins un ſoldat avide, nommé de la Roche qui étoit de la compagnie de Vaſſinclaire, qui ſe jetta imprudemment avec la méche pour ramaſſer cet argent, mais il y fut brûlé avec quinze ou vingt autres de ſes camarades. Comme nous pourſuivions vigoureuſement les ennemis fuyards au bout d'un pont, je me rencontrai fort près de Monſieur de Bouquinkan : mon deſſein étoit de le prendre, mais ſes ſoldats qui étoient derriere le pont, ſe ſaiſirent promptement de ſa perſonne ; & ceux qui étoient ſur ledit pont, l'ayant auſſi-tôt enlevé en l'air, le paſſerent de main en main de l'un à l'autre, les uns le ſoutenant par deſſous les aiſſelles, & les autres par deſſous les genoux. Le pont n'étoit pas bien long à paſſer, n'étant compoſé que d'une arche, ainſi il ne put être arrêté, mais nous prîmes le Mylord Montoiogre, frere du Mylord Carly. Je le donnai en garde à un nommé Chavannes, Sergent de la compagnie de la Sale, dans laquelle j'étois Enſeigne. Les Anglois n'a- 1622.

1622. voient pas plus de quinze cens hommes quand ils se retirerent, tout le reste fut tué, blessé, ou fait prisonnier ; tous leurs drapeaux furent pris, & il ne se sauva pas un seul homme de leur Cavalerie. Le peu de gens qui leur resta, tint bon à un autre pont qui étoit par de-là celui, dont je viens de parler, pour se donner le tems de s'embarquer. Nous fîmes tous nos efforts pour les enfoncer, mais nous ne pûmes venir à bout de cette entrepriſe. Monsieur de Porcheuſe, Capitaine aux Gardes, y fut bleſſé, & mourut quelque tems après.

L'on mit des vivres dans la place de Ré : on en tira les bleſſés & les malades, puis nous retournâmes à la Rochelle, qui se rendit, n'y ayant plus de gens dedans qui euſſent la force de pouvoir tirer un mouſquet, ni de pouvoir travailler, la plûpart ne vivant que d'herbes comme les bêtes, après avoir mangé tous les cuirs qui s'étoient trouvés dans la Ville, soit aux selles des chevaux, ou aux coffres, & aux bottes, & même tous les parchemins. Le Roy par sa clémence leur ayant accordé le pardon qu'ils deman-

derent à sa Majesté, y fit entrer son Régiment des Gardes, un jour auparavant qu'elle y entra elle-même, à la tête duquel Régiment étoit Monsieur d'Espernon, Colonel de l'Infanterie, ayant la picque sur l'épaule, & marchant six pas devant Monsieur de Canaples, Mestre de Camp dudit Régiment, suivi de six Capitaines, à quatre pas de distance, près desquels marchoit tout le bataillon, composé de dix compagnies, les Officiers étant chacun aux postes qu'ils devoient avoir aux divisions, & les Enseignes portans leurs drapeaux. On nous mit en bataille dans la place, & l'on envoya cinquante hommes à la tour du Garaut, cinquante à la tour de la Chaisne, & cent sur le port. Le reste des autres compagnies du Régiment alla garder les portes. 1622.

Le lendemain le Roy y fit son entrée, & fit chanter le *Te Deum*, pour rendre graces à Dieu de l'heureux succès de la prise de la Ville, dans laquelle il fit faire une procession générale, où le Saint Sacrement fut porté par Monsieur l'Archevêque de Bordeaux. Sa Majesté y assista avec toute sa Cour. Les Gardes étoient en haye des deux

1622. côtés dans toutes les rues par où passoit le S. Sacrement, les Officiers à la tête, chacun à son poste. Sa Majesté fit donner du pain à tous les habitans de la Rochelle, qui étoient tellement affamés, que lorsqu'ils voyoient entrer les soldats avec le pain de munition à leurs bandoulieres, ils se mettoient à genoux pour en avoir ; & l'on peut dire avec vérité que pas un soldat ne leur en refusa. Le Roy mit dans la place pour y commander, Monsieur le Commandeur de la Porte ; & sous lui le sieur Duliege, premier Capitaine & Major de Rambure. Il fut depuis Lieutenant-Colonel, & fut nommé Maréchal de Camp en 1635 & mourut peu de jours après. C'étoit un très-habile homme d'infanterie (ce que je dis se justifie par les Mémoires de M. d'Espernon, où il le nomme le Liege) son pere avoit été Gouverneur de S. Valery, & étoit mort Commandant dans Guise. Pour lui il laissa deux garçons qui furent tués, l'un étant premier Capitaine & Major de la Reine à l'Hilaire, & l'autre Lieutenant de Mestre de Camp de Piedmont aux lignes d'Arras, & deux filles, dont l'une fut Religieuse, & l'autre que j'épousai. Les

troupes retournerent dans leurs garnisons, & le Régiment des Gardes revint à Paris. 1622.

L'année d'après le siege, Sa Majesté partit de Paris pour s'en aller à Lyon, & de-là en Dauphiné, où étant, elle resolut le voyage de Piedmont, où le Duc de Savoye se mit en devoir d'empêcher le passage du pas de Suze. On y fit conduire du canon, & on passa par Saint Jean de Maurienne, & par le mont Genévre droit à Ours, & delà à Suze. On força le passage qui étoit défendu par le Prince Major, fils aîné du Duc de Savoye, qui reçut un coup de mousquet, qui ne lui fit qu'une grande contusion sans percer, quoiqu'il fut tiré de fort près. L'on disoit que sa préservation venoit de ce qu'il portoit sur lui un morceau du Saint Suaire. Les barricades, quoique très-difficiles, furent forcées, parce qu'on trouva moyen de forcer à droit & à gauche, & de grimper par des roches, que les ennemis croyoient inaccessibles; & quand on les eut passées, on les prit par derriere, & ils se retirerent. La citadelle de Suze fut assiegée, & tint quatre ou cinq jours. Le Roy logea dans la Ville, & fit ayan-

1622. cer une partie de ſon armée à deux lieues de Suze, en un lieu qui s'appelle Vantelinoin, ſi je ne me trompe. Les troupes avancées, étoient commandées par Monſieur le Maréchal de Crequy. Cinq ou ſix jours après la priſe de Suze, l'accommodement ſe fit ententre le Roy & Monſieur le Duc de Savoye, qui vint voir Sa Majeſté bien accompagné. Le Roy le reçut amiablement, & lui fit de grandes careſſes. La chambre ſe trouva lors de cette entrevûe ſi remplie de gens, que les planches branloient & plioient. Le Roy dit: il ſemble que la maiſon veuille tomber, il faudroit faire ſortir une partie de ceux qui ſont ici, & on commanda à un Huiſſier d'exécuter cet ordre; ce qu'il fit. Le Duc de Savoye dit au Roy: Sire, je ne m'étonne pas de voir plier une chambre, puiſque les monts ont plié ſous Votre Majeſté & ſous vos troupes, pour vous favoriſer le paſſage. En continuant leurs diſcours, ſur la facilité que le Roy lui diſoit avoir trouvée de paſſer les monts que l'on lui avoit fait ſi difficiles, dit qu'il avoit fait monter ſon canon avec des cables, & certains moulinets,

qu'on mettoit & attachoit avec des cordes aux affuts, & que l'on tournoit ces moulinets à force d'hommes, pendant que les autres tiroient les cables avec les bras; Que les boulets ſe portoient dans des hottes, & les munitions, poudres & bales dans des barriques ſur des mulets, & les mêches dans des pacquets; Qu'en ſix jours toutes les munitions & les canons paſſerent les montagnes, & arriverent à Ours, qui eſt au pied du mont Genevre; & que l'ordre avoit été ſi bien établi pour ce paſſage, qu'on n'avoit pû aller plus vîte. Le Roy ayant achevé de conter ſon paſſage à Monſieur le Duc, mit la tête à la fenêtre; & voyant un gentilhomme, qui depuis a été Meſtre de Camp de Picardie, & qui étoit en ſentinelle devant la porte, lui dit: mon Oncle, voyez-vous bien ce ſoldat qui eſt en ſentinelle, il ſe nomme Breauté. Il eſt riche de plus de trente mille livres de rente, ſon grand pere fut celui qui ſe battit contre Gravaudon en Flandres. Il lui dit enſuite qu'il avoit dans ſon Régiment des Gardes, quatre cens gentilshommes de fort bonne maiſon qui étoient 1622.

riches, & apprenoient le métier de
1622. ſoldat; Que quand ils auroient ſervi quelques temps, & qu'il voudroit mettre des troupes ſur pied, il leur donneroit de l'emploi, & même des charges dans ſes Gardes, lorſqu'il en vacqueroit quelques-unes; ainſi qu'il fit dans le même lieu de Suze, ayant donné à Bouchavannes l'Enſeigne de la Compagnie de Montigny, & à Caregret celle de Tilladet. Monſieur de Savoye lui répondit que c'étoit le moyen d'avoir de bons Officiers, & de faire naître l'envie à ſa Nobleſſe de porter les armes. Il prit congé du Roy, & s'en alla coucher à Veillanne. Trois jours après, Madame la Princeſſe de Piedmont vint voir ſa Majeſté, qui ſe mit en devoir de la bien recevoir, en diſant qu'elle étoit ſa bonne ſœur. Monſieur le Maréchal de Crequy la reçût à Vauſſonin avec des troupes avancées, & toutes rangées en bataille, autant bien que la ſituation du lieu le pouvoit permettre. Le Roy la reçût auſſi, en lui faiſant voir les troupes qui étoient logées dans les montagnes, entre Vauſſonin & Suze. Il me fit l'honneur de me

choiſir

choiſir pour aider à les mettre en bataille, & en faire l'ordre auparavant ; & comme elle y travailloit, elle me dit : Puyſegur, ton habit n'eſt pas trop beau, je voudrois bien que tu en euſſes un autre. Je lui répondis : Sire, ſi Votre Majeſté n'avoit pas fait laiſſer tous les équipages à Grenoble, j'en aurois un plus beau. J'y ai fait auſſi demeurer les miens, repartit le Roy, & n'en ai apporté que trois. Il m'en faut un pour le jour que ma ſœur arrivera, un autre pour le lendemain, qui ſera le jour que nous ferons faire l'exercice aux troupes devant elle ; & le troiſiéme, pour le jour qu'elle s'en retournera. Il me demanda ſi l'on ne trouveroit pas à Ours du galon d'or chez quelque Marchand, ou de la natte, qui eſt un grand paſſement d'or & d'argent. Je lui répondis que j'en avois vû chez un, que je me ferois faire un haut de chauſſe de drap, ſur lequel je ferois coudre de cette natte. Et moi, dit le Roi, je te donnerai le colet de bufle que j'ai ſur moi. C'étoit un grand colet doublé d'un ſatin Iſabelle, ſur lequel il y avoit deux grandes nattes d'or & d'argent, dont les manches é- 1622.

1622. toient de futaine chamarées de certain galon or & argent, au haut desquelles il y avoit deux grandes éguillettes de soye Isabelle, avec des bouts d'argent. Voilà de quelle façon je fus habillé le jour que Madame arriva. L'ordre de la réception étant donné, le Roy me dit : mais tu ne changeras pas d'habit le lendemain, quand nous ferons faire l'exercice. Non, Sire, à moins que vous ne m'en donniez un des vôtres. Comment ferons-nous cela, me dit-il ? Sire, vous pourrez me donner celui que vous aurez vêtu le jour de son arrivée. Il y consentit, & me dit que je choisisse celui que je voulois qu'il prît ; Celui qu'il vous plaira, Sire. Non, me dit-il, je mettrai celui que tu aimeras le mieux avoir après que je l'aurai quitté. J'en ai deux en broderie, l'un gris, & l'autre de couleur de musc, le troisiéme est d'une écarlate fort belle, chamarée de galon d'or & d'argent, le manteau de même, tout couvert jusques au collet, le pourpoint aussi chamaré comme les chausses. Je répondis que je les avois vû tous trois, mais que ce dernier me sembloit plus séant pour le premier jour à la

tête d'une armée. Que de plus il m'accommoderoit mieux que les autres, parce que quand je l'aurai porté, je tirerai de l'or & de l'argent qui eſt deſſus, dequoi m'en faire faire un tout neuf, qui ſera fort bon. 1622.

Le Roy reſolut de ranger ſon armée en bataille, dans une plaine à trois quarts de lieue de Suze. Elle étoit compoſée de dix bataillons & de ſeize eſcadrons; l'infanterie étoit compoſée du Régiment des Gardes Françoiſes, de celui des Gardes Suiſſes, & des Régimens de Piedmont & de Navarre. Les Gardes Françoiſes faiſoient quatre bataillons, les Suiſſes deux, Piedmont deux, & Navarre deux. Les Gens-d'armes & les Chevaux-legers du Roy, ceux de la Reine, & de Monſieur le Cardinal, avec huit compagnies de Chevaux-legers, faiſoient les eſcadrons. L'armée fut miſe ſur une ligne à la droite du chemin par où Madame devoit arriver. Le Roy l'attendoit dans le fonds dudit chemin, juſtement vis-à vis du milieu de ſon armée, & comme elle eut ſalué le Roy, & qu'elle fut rentrée dans ſa litiere, Sa Majeſté lui dit: ma ſœur, je veux

1622. que vous voyez mon armée. Et dès auſſi-tôt, au ſignal donné par le Roy, l'armée marcha partant ſur une même ligne. On avoit donné des billets à tous les bataillons & eſcadrons, qui faiſoient l'avant-garde, leſquels ſe détacherent, & marcherent droit au chemin où le Roy & Madame étoient. Lorſquelle fut avancée de trois cens pas, le reſte partit, ſuivit & conſerva ſi bien les diſtances, que lorſque cette avant-garde eut fait alte au bord du chemin, la ſeconde ligne entra dans les intervalles, & ſe remit ſur la même ligne, où l'on fit une ſalve de coups de canons & de mouſquets. On fit faire demi tour à droite à l'infanterie. Il y avoit aſſez de diſtance entre le chemin & la ligne des troupes, c'eſt pourquoi les eſcadrons avancerent, & firent une caracole pour tourner la face du côté qu'ils étoient venus, & on les fit marcher en deux corps, comme ils avoient déja fait. Après Madame paſſa, & alla du côté où étoit l'armée, le Roy toujours avec elle, étant ſur l'aîle droite, où ſa Majeſté l'avoit fait mettre, afin de voir détacher la premiere ligne d'avec la ſeconde, & de

bien voir marcher cette armée, qui marcha encore comme elle avoit fait la premiere fois. Puis s'étant remiſe ſur une même ligne, on fit derechef une ſalve de canons & de mouſquets; après quoi on fit défiler les troupes devant Madame. La Cavalerie ayant l'épée à la main, comme vous voyez qu'on fait préſentement, marchoit par eſcadrons. L'Infanterie par trois diviſions, deux de mouſquets, & une de picques. Les troupes ſe retirerent chacune en leur quartier, & le Roy rentra dans Suze avec Madame, & la mena au château qu'on lui avoit préparé pour ſon logement, où étant arrivés, le Roy s'aſſit auprès d'elle; & me voyant entrer dans la chambre, me demanda ſi j'avois averti les Régimens de Piedmont & de Navarre, pour ſe trouver le lendemain dans la plaine qu'on avoit marquée pour y faire l'exercice. Il me regardoit en parlant de moi à Madame, me faiſant ſigne, & me montrant ſon habit. Je ne pus m'empêcher de rire; & Madame lui demanda de quoi je riois. Le Roy lui répondit, ma ſœur, je crois qu'il eſt en impatience que je me couche pour 1622.

1622. avoir l'habit que j'ai ſur moi, parce que je lui ai donné, afin qu'il le mette demain pour m'aider à faire faire l'exercice à mes troupes devant vous. Vous ſçaurez qu'en partant de Grenoble, à cauſe de la difficulté qui ſe rencontre à paſſer les montagnes, je defendis qu'on ſe chargeât de hardes & d'habits ſuperflus; cela eſt cauſe que je ne ſerai pas plûtôt deshabillé, qu'il emportera mon habit. Le Roy après avoir demeuré encore un peu de temps avec Madame, ſortit pour s'en aller ſouper en ſon logis. Si-tôt qu'il eut ſoupé, ſe trouvant las, il ſe coucha. Comme il fut dans le lit, & que les valets de Garderobe eurent mis l'habit dans une toilette pour l'emporter, je me ſaiſis de la toilette qui étoit entre leurs mains, & de tout ce qui étoit plié dedans. Roger, premier valet de Garderobe, me demanda ſi j'étois fol de prendre ainſi la toilette & l'habit du Roy. Je lui dis que non, & qu'il me l'avoit donnée. Il me la voulut arracher des mains. Le Roy en riant, lui dit: Roger, laiſſez le lui emporter, il eſt à lui, je le lui ai donné. Je demandai encore à Roger

le manteau & le chapeau qui n'étoient pas là. Sa Majeſté dit : baillez-lui le manteau & le chapeau. Roger répliqua, Sire, vous n'avez ici de chapeau de caſtor que celui-là. Je dis : Sire, je veux bien lui laiſſer, à condition que vous lui commanderez de m'en donner un autre quand nous arriverons à Grenoble. Roger me donna le manteau, & me promit de me faire donner un chapeau. 1622.

Après cela, le Roy donna le bonſoir, & me commanda de demeurer en ſa chambre ; & quand tous ceux qui y étoient, en furent ſortis, il me dit : voyons comme nous ferons demain pour l'exercice. Mettrons-nous deux bataillons d'un côté, & deux d'un autre ? Je lui répondis, que le front ſeroit trop grand, & que l'on n'entendroit pas les commandemens ; qu'il falloit mettre un des quatre bataillons à la droite, qui regardât celui de la gauche, & un autre qui fut entre ces deux-là, qui regardât devant ſoi, & que le quatriéme fermât l'autre côté ; que Sa Majeſté, & Madame aſſiſe dans ſa chaiſe, ſe mettroient au milieu des quatre bataillons ; que Sa Majeſté

1622. commanderoit l'exercice, & qu'en la faiſant faire de cette maniere, on verroit quatre mouvemens differens; que la choſe ſeroit bien mieux, quand on la feroit faire comme cela à quatre bataillons; & que celui qui les commanderoit, connoîtroit aiſément quand les ſoldats manqueroient. Et on peut dire que c'eſt un habile homme entendu en ce métier-là, & qu'il peut paſſer pour maître, quand il reconnoît bien les manquemens. L'exercice fut faite de toutes les façons dont on la peut faire, tant pour les évolutions, que les doublemens de rangs par tête, par queue, & par demi rangs; & l'on fit tout ce que l'on pouvoit faire dans l'exercice, ſans qu'il y eut une ſeule perſonne, ni des Gardes, ni de Piedmont, ni de Navarre qui manquât, dont le Roy fut fort ſatisfait. Le lendemain Madame s'en retourna, & le Roy la conduiſit juſques à Vauſſolin, & partit de Suze pour prendre le chemin de Grenoble, où l'armée le ſuivit. De-là, il alla aſſieger Privas, que l'on prit par force. Monſieur le Marquis de Portes y fut tué. Monſieur de Marſillac qui étoit mon Capitaine dans

les Gardes, y fut auſſi tué, & ſa Compagnie donnée à Monſieur de Comminge. Ce fut là que l'on donna le bâton de Maréchal de France à Monſieur de Marillac. Force gens lui portoient envie de l'honneur que le Roy lui faiſoit, ſur la préference qu'il avoit donnée audit ſieur de Marillac, à leur excluſion. 1622.

L'année ſuivante le Duc de Savoye remua encore. Le Roy fut contraint de retourner en ſon pays; & pour cet effet l'on marcha pour y aller. On donna le commandement des troupes à Monſieur le Maréchal de Chaſtillon & à Monſieur du Hallier; & pour entrer dans la Savoye, on tourna vers Nice. Il falloit paſſer les montagnes que les ennemis gardoient. Il n'y avoit que deux ſeuls paſſages, l'un appellé le col de la Loye, & l'autre le col de Cormet. Je fus commandé la veille de la Fête-Dieu pour aller reconnoître ces deux paſſages, diſtans d'une lieue l'un de l'autre. Il falloit paſſer par des précipices, & ſur des planches qui n'avoient pas un pied de large. J'avois avec moi cent mouſquetaires & deux guides, dont j'en tenois un toujours

1622. attaché, & faisois marcher l'autre au milieu de quatre soldats, de peur qu'ils ne se sauvassent. Il y en eut pourtant un qui m'échappa, & pour l'autre je l'en empêchai. Nous trouvâmes au col de Cormet mille ou douze cens hommes qui le gardoient, ce qui nous obligea de nous en retirer pour aller au col de la Loye, où il ne parut pas plus de deux ou trois cens hommes, quoique le lieu ne fut pas si difficile que l'autre. Je retournai faire mon rapport à Monsieur le Maréchal de Chastillon, lequel envoya Monsieur de Beringhen, qui fut fait depuis premier Ecuyer de la petite Ecurie, trouver le Roy, qui n'étoit qu'à trois lieues de-là, pour lui donner avis que l'on pourroit passer par le col de la Loye. Le lendemain on fit marcher le troupes pour y venir. Les ennemis se retirerent, & nous passâmes assez facilement, quoique les montagnes fussent couvertes de neiges encore, bien que ce fût en plein été. Le Roy vint à Nice, & de-là à Chamberry que nous attaquâmes, prîmes le fauxbourg de force, & la ville se rendit. Monsieur de Canaples fit des merveilles à l'attaque, & y reçut une

bleſſure, de laquelle il mourut quelque tems après. En cette même année-là, ont fut aſſieger Montmeillan, & on laiſſa dans la Savoye Monſieur du Hallier pour y commander.

EN l'année 1629. le Roy mit ſur pied une armée conſidérable qu'il envoya en Piedmont, ſous le commandement de Monſieur le Cardinal de Richelieu, qui avoit ſous lui Meſſieurs les Maréchaux de la Force & de Crequy. On marcha droit à Suze, & de Suze à Veillanne, que nous prîmes. Le Duc de Savoye voulut entrer en accommodement, & la choſe auroit été faite, ſi le Prince Major ſon fils eut voulu céder le pas à Monſieur le Cardinal, qui le prétendoit ſur lui; de ſorte que mondit ſieur le Cardinal ne voulut entendre à aucune propoſition d'accommodement, & ſe reſolut de faire marcher les troupes, & d'aller loger à Rivolle, qui eſt une maiſon de plaiſance du Duc, un fort beau lieu, & où il y avoit de rares peintures. On y marcha par un cruel temps de pluye, & peut-être un des plus grands qui ait jamais été. Le ſoldat 1629.

1629. étoit mouillé d'une façon ſi extraordinaire, qu'il donnoit tout haut le Cardinal, & tous ſes gens au diable. Mondit ſieur le Cardinal me voyant paſſer, m'appella, & me dit que les ſoldats des Gardes étoient fort inſolens, & me demanda ſi je n'entendois pas bien ce qu'ils diſoient de lui? Je lui répondis qu'oui, & que je l'entendois bien, mais que pour l'ordinaire, quand les ſoldats ſouffroient ou avoient du mal, ils ne manquoient jamais de donner au diable tous ceux qu'ils en croyoient les cauſes. Que quand ils étoient à leurs aiſes, ils diſoient toujours du bien du General de l'armée, & s'enyvroient ſouvent en bûvant à ſa ſanté. Il me dit qu'il faudroit pourtant leur défendre de dire tant de ſottiſes. Je lui répondis que je le ferois, & que je ne manquerois pas de leur commander d'être plus ſages, en leur donnant l'ordre. Je faiſois la charge de Major en ſon abſence. Nous arrivâmes avec toute l'armée à Rivolle. Monſieur le Cardinal alla loger dans le château ſitué au milieu du bourg, toutes les troupes étoient logées dedans, il étoit rempli de toutes

fortes de vivres. Monſieur le Cardinal entendit les ſoldats qui ſe réjouiſſoient, & bûvoient à la ſanté de ce grand Cardinal de Richelieu. Le ſoir allant pour recevoir l'ordre de lui, parce que les Gardes en ce tems-là ne le prenoient que du ſeul General de l'armée, ou du Roy quand il commandoit en perſonne, & jamais des Lieutenans Generaux, quoiqu'ils fuſſent Maréchaux de France. Il me dit que nos ſoldats avoient bien changé de diſcours, & me demanda ſi cela venoit de ce que je les avois avertis. Je dis que non, & que j'attendois à leur défendre de parler mal de lui, dans le temps que je leur donnerois l'ordre. Il trouva bon que je n'en parlaſſe point, mais que je ne manquaſſe pas de faire avertir les Gardes de ſe tenir prêtes de grandiſſime matin ; ce qui fut fait. Comme les troupes étoient logées à Rivolle, Monſieur le Duc de Savoye ne ſçachant pas quel deſſein on pourroit avoir, ſoit ſur Turin ou ſur Pigneroles, dans leſquels il n'y avoit que les garniſons ordinaires, pas un même de ceux qui étoient dans le camp, ne ſçachant le deſſein de Mon- 1629.

1629. sieur le Cardinal, fit sortir mille hommes de pied, pour les jetter dans Pigneroles; mais voyant que Monsieur le Cardinal ayant pris des guides, nous manda de marcher, & de prendre le chemin de Turin avec les Gardes, après que nous eûmes marché pendant une demie heure, il envoya à toute bride faire retourner ces mille hommes à Turin. Aussi-tôt Monsieur le Cardinal fit prendre les troupes qui étoient à l'arriere-garde, leur fit faire demi tour à droit, & marcha vers Pignerolles; & dès le moment qu'on y fut arrivé, on l'investit de tous côtés. On fit une batterie, & la Ville se rendit. Monsieur le Cardinal se logea dedans avec les Gardes & les Suisses, & on coula par la Ville, le long d'une grande muraille qui va joindre la citadelle, & où il y un certain conduit de fontaine qui passe pour y aller, & on attacha un mineur à un des bastions qui est posé sur un roch si dur, qu'en trois jours il ne fit pas un trou à mettre la moitié d'un homme à couvert; de sorte qu'on étoit bien en peine de sçavoir comment on feroit pour la pouvoir prendre. Nous avions des rideaux &

des tapiſſeries dans les rues, où l'on voyoit de la citadelle, afin d'éviter les coups de mouſquets. La veille de Pâques j'entendis une chamade que faiſoient les aſſiegés. Je leur demandai ce qu'ils deſiroient, ils me répondirent que Monſieur le Gouverneur ſe vouloit rendre, & qu'on fit défenſes de tirer. Auſſi-tôt je me tranſportai au logis de Monſieur le Cardinal, qui étoit pour lors au conſeil avec Meſſieurs les Maréchaux de la Force & de Crequy, & Meſſieurs les Maréchaux de Camp, qui venoient de recevoir nouvelle que le Duc de Savoye marchoit pour ſecourir la place. Comme je leur eus dit que les ennemis avoient fait une chamade pour ſe rendre, cela les ſurprit, car ils ne s'y attendoient pas. Il dit à Monſieur de Crequy qu'il parlât au Gouverneur pour l'obliger de ſortir quatre heures après la capitulation, ce qu'il fit; mais il ne pût gagner ſur ſon eſprit de ſortir plûtôt que le lendemain, dans la promeſſe qu'il fit que ce ſeroit de fort grand matin. Que pour cet effet il donneroit des ôtages, voulant ce jour-là, qui étoit celui de Pâques, communier dans ſa place. On 1629.

1629. fut contraint de lui accorder ce qu'il desiroit. Il donna les ôtages, & le lendemain communia avec la plus grande partie de la garnison. On fit avancer l'horloge durant la nuit pour le moins d'une heure. Ils sortirent de très-grand matin, & on les fit conduire jusques à trois lieues, d'où l'escorte s'en revint. Il ne demeura qu'un trompette pour aller à Turin. Par bonheur le Gouverneur étoit demeuré derriere pour quelques affaires qu'il avoit à la Ville, & n'avoit pas suivi la garnison, qui fut rencontrée à deux lieues de Turin, par Monsieur le Duc de Savoye, qui s'acheminoit pour secourir Pignerolles. Aussi-tôt qu'il sçût que c'étoit la garnison de cette place, & qu'il la vit, il la fit charger par sa cavalerie, & les fit tous tuer; ce que le Gouverneur ayant appris, il se donna bien de garde de se retirer en Piedmont, mais il se sauva dans une vallée qui étoit au Roy. Monsieur le Cardinal laissa le commandement de l'armée entre les mains de Messieurs les Maréchaux de France, & s'en alla rejoindre le Roy. Pendant le reste de la campagne, on se rendit maître de toutes les vallées qui étoient autour

autour. Le Roy mit pour commander dans Pignerolles, Monsieur de Toulongeon, qui avoit été Capitaine dans un des petits vieux Régimens, & pour pour lors il étoit dans celui des Gardes.

L'Année suivante, l'armée d'Espagne ayant assiegé Casal, où étoit Monsieur de Thoiras, qu'on y avoit mis après sa sortie de l'Isle de Ré, le Roy qui en apparence étoit bien avec le Duc de Savoye, se resolut de le secourir. Pour cet effet, il fit un amas de troupes, & donna le commandement de l'armée à Messieurs les Maréchaux de la Force & de Schomberg. Le Roy étoit demeuré à Lyon à cause de la peste qui avoit bien affoibli l'armée ; c'est pourquoi on commanda à Monsieur de Marillac, qui avoit levé de nouvelles troupes en Champagne, de s'en venir joindre l'armée avec sept ou huit mille hommes ; ce qu'il fit : & comme on devoit, en exécution du traité fait par Monsieur le Maréchal de Thoiras, rendre la citadelle de Casal, si elle n'étoit secourue dans le jour de saint Martin d'hyver, onziéme de Novembre, les ennemis ayant déja pris la 1630.

1630. ville & le château, pendant les ſix ſemaines d'attente de ſecours, ne faiſoient plus aucune attaque, ni aucun acte d'hoſtilité ſur ceux de la citadelle, ni ceux de la citadelle ſur l'armée ennemie. Les troupes de Monſieur de Marillac ayant joint les nôtres, nous marchâmes pour aller ſecourir Monſieur de Thoiras. Je vous laiſſe à penſer ſi les ennemis avoient bien fortifié leurs lignes, puiſque perſonne ne les empêchoit, & qu'ils ſçavoient à peu près le jour qu'ils y devoient être attaqués. Nous prîmes des vivres, & laiſſâmes les équipages, ne menant avec nous que des chevaux de bas. On donna du biſcuit aux ſoldats pour ſix jours, qu'on apportoit ſur des mulets; outre cela on donna deux chevaux de bas par compagnie, pour en faire encore apporter. Nous marchâmes en bon ordre, & arrivâmes le neuviéme Novembre à la vûe des lignes. Nous deſcendîmes par de certaines montagnes qu'il y a en marchant par le flanc, l'infanterie à ſix de hauteur, & la cavalerie à trois, juſques au temps que notre aîle droite fut arrivée à la riviere de Pau, où étant parvenue, elle fit alte, & la

fit à gauche, faiſant front à la ligne ; & tout le reſte de la ligne ſe joignit l'un auprès de l'autre, ne laiſſant pas grande diſtance entre les bataillons & les eſcadrons, parce que nous n'avions point de ſeconde ligne, mais ſeulement un bataillon & un eſcadron que nous avions mis derriere, ſur le milieu de l'aîle droite, & derriere le milieu du corps de bataille autant, & encore autant ſur le milieu de derriere de l'aîle gauche, n'ayant pas aſſez de monde pour faire une ſeconde ligne auſſi forte que la premiere, d'autant que nous voulions avoir un grand front pour l'attaque, nous nous ſervîmes d'une ruſe, qui nous fut avantageuſe. De tous les chevaux de bagages qui portoient nos vivres, nous en fîmes une ſeconde ligne derriere, que les ennemis crûrent être des troupes. Nous marchâmes pour aller à la ligne. Monſieur de Mazarin qui étoit en ce temps-là Nonce du Pape, vint prier Meſſieurs les Maréchaux de Schomberg, de la Force & de Marillac de faire alte, & de lui vouloir donner le temps d'aller dans les lignes parler au General de l'armée d'Eſpagne. Monſieur de la Force 1630.

1630. eut peine de lui accorder cette priere ; neanmoins il y alla, & revint avec des conditions que nos Generaux ne voulurent pas accepter. Il retourna encore, & nous marchions toujours. Le canon des ennemis donnoit dans nos bataillons. Monſieur de la Force avoit la droite du côté du Pau, que nous appellons l'avant-garde. Monſieur de Schomberg qui étoit en jour, étoit au milieu de l'armée qui commandoit la bataille, & Monſieur de Marillac à l'aîle gauche. Comme nous approchions de la ligne à cinq cens pas du retranchement, Monſieur de Mazarin ſortit avec ſon mouchoir au bout d'un bâton pour marque de la paix. On s'arrêta, & les deux Maréchaux de France qui étoient l'un à la droite, & l'autre à la gauche de l'armée, vinrent au lieu où étoit Monſieur de Schomberg, & là l'on ſigna le traité qui fut que les ennemis s'en iroient dans vingt-quatre heures, & qu'ils paſſeroient le Pau, abandonneroient la Ville de Caſal, & la remettroient entre les mains du Roy. Pendant qu'on ſignoit le traité, une perdrix partit du milieu de l'armée ; & ne ſçachant où ſe mettre,

se posa sur le chapeau de Monsieur le Maréchal de Schomberg. Monsieur de Vennes, Capitaine aux Gardes, la prit toute en vie. On la porta bien loin de l'armée, & puis on la laissa aller où elle voulut. 1630.

Les articles étant signés, Monsieur de Mazarin les porta au General de l'armée d'Espagne, & en rapporta de semblables signés dudit General. L'armée de France s'en alla loger dans un grand village à une demie lieue de-là. La journée avoit été une des plus belles du monde, & la nuit il vint une pluye & un orage, qui faillit à nous noyer tous. Notre cavalerie qui en ce temps-là portoit des armes, voyant la paix faite, les jetta toutes, étant lassée de les porter. Monsieur de Thoiras sortit le lendemain de la citadelle pour venir rendre visite à Messieurs les Generaux en leurs quartiers. Il passa à travers du camp des ennemis, qui s'étoient mis en bataille pour le recevoir, & lui firent les mêmes honneurs qu'ils auroient fait au Roy d'Espagne, si c'eut été lui, firent trois saluades de coups de canons, de mousquets & de pistolets. Si-tôt qu'il fut arrivé au

1630. quartier des Generaux, chacun lui rendit tous les honneurs qu'on pouvoit rendre à une perſonne d'un auſſi grand mérite comme il étoit. Il pria Meſſieurs les Maréchaux de France de vouloir payer deux cens-cinquante mille livres qu'il devoit dans Caſal, ayant eu beſoin d'argent pour ſoutenir le ſiege. Il avoit donné des pieces de cuivre & de cuir marquées, qu'il avoit fait valoir autant que celles d'argent qui lui avoient été baillées, afin de les pouvoir retirer, & ne point faire de tort aux gens qui les lui avoient prêtées avec tant de bonté. Monſieur de Schomberg qui ne l'aimoit pas, lui répondit: il n'y a point d'argent, il n'y en a que pour une ſeule monſtre pour les troupes. Il inſiſta fort là-deſſus. Les Officiers ſçachant la demande de Monſieur de Thoiras, furent trouver Monſieur de Schomberg, & le ſupplierent inſtamment de prendre l'argent qu'il falloit pour payer ceux de Caſal, & qu'ils ſe paſſeroient plûtôt de leurs montres, parce qu'il leur pouvoit arriver la même choſe, & ſe trouver dans des places où les Gouverneurs n'en auroient point, & qu'il faudroit

qu'ils mouruſſeut de faim, ou bien qu'on ſe trouvât en néceſſité de rendre une place fort mal à propos. Monſieur de Schomberg refuſa par trois fois la priere qui lui étoit faite par les Officiers, diſant toujours qu'il ne leur donneroit pas. Monſieur de Marillac lui dit: Monſieur, ſi vous ne voulez pas donner l'ordre, je le donnerai: l'autre lui dit: je ne crois pas que vous ayez aſſez de pouvoir pour cela. Monſieur, dit-il, je l'ai, & bien ſcellé. En ce tems-là Monſieur de Marillac avoit ſon frere Garde des Sceaux; cela ſurprit fort Monſieur de Schomberg. Les troupes conſentirent qu'on prît leur argent, duquel on paya ce qui étoit dû dans Caſal. On fit nettoyer la Ville, & accommoder tout. On laiſſa garniſon dans la citadelle & dans le château. L'armée du Roy ſe retira vers Livorne, où les ennemis s'aviſerent de vouloir rompre le traité qui avoit été fait avec eux. Monſieur de Mazarin vint à l'armée pour nous donner avis que les ennemis s'avançoient pour venir à nous, & pour nous combattre, ſur quelque manque qu'ils diſoient que l'on faiſoit dans l'exécution du

1630.

1630. traité, nous nous disposions à marcher pour nous en aller plus avant. On tint conseil sur ce qu'il y avoit à faire. Il fut resolu que Monsieur de Mazarin s'en retourneroit, & qu'il assureroit les ennemis que l'armée ne bougeroit de vingt-quatre heures du lieu où elle étoit, en les attendant pour voir s'ils seroient assez braves pour nous attaquer. Et en effet, nous demeurâmes les vingt-quatre heures toutes entieres, au bout desquelles Monsieur de Marillac alla en la maison de Ville, de Livorne, & fit enregistrer sur les livres du Greffe de ladite maison, comme l'armée de France avoit attendu celle d'Espagne vingt-quatre heures, qui étoit le tems qu'ils avoient donné à Monsieur de Mazarin pour leur dire. Nous décampâmes du lieu où nous étions, & allâmes loger en un endroit nommé Fouille, qui est un assez grand bourg, où il y avoit un château, dans lequel étoient logez les trois Generaux de l'armée. On y sejourna en attendant que l'on eut reçû les ordres de la Cour pour retourner en France.

Durant ce tems-là, le Roy avoit eu

une

une grande maladie à Lyon, de laquelle il n'étoit pas encore bien guéri. Le premier qui vint du côté de France, fut Monſieur de Berinquen, à qui Monſieur le Cardinal de Richelieu avoit fait croire qu'il devoit ſervir de Maréchal de Camp, & lui en avoit même fait donner le Brevet, & les Lettres de ſervice. Toute l'armée ſe perſuadoit que cela étoit vrai, & on s'en réjouiſſoit, parce qu'il avoit toujours été un fort honnête homme, & qui obligeoit ceux qu'il pouvoit auprès du Roy. Neanmoins c'étoit tout le contraire, car il apporta lui-même l'ordre de ſon exil & de ſa diſgrace à Monſieur de Schomberg ſans le ſçavoir, par lequel le Roy lui mandoit de lui dire qu'il ſe retirât, & de ne plus venir à la Cour ni en France. Ce commandement-là lui fut fort glorieux, d'autant que Monſieur le Cardinal le faiſoit faire, parce qu'il avoit ſçû que le Roy qui croyoit mourir de ſa maladie, lui avoit confié un ſecret, & défendu de le reveler qu'après ſa mort. Le Cardinal voulant ſçavoir de lui ce que c'étoit, & lui n'ayant pas voulu lui dire, le fit diſgracier; cela lui 1630.

1630. donna le moyen d'acquérir beaucoup d'honneur, tant par la fidelité qu'il a conservée à son Maître, que par les actions qu'il a faites en servant les Hollandois sous Monsieur le Prince d'Orange, qui a toujours eu beaucoup d'estime pour lui, & l'a honoré de très-beaux emplois. Trois jours après qu'il fut parti de Fouille, le Secretaire de Monsieur le Garde des Sceaux de Marillac arriva, & apporta des Lettres à Monsieur le Maréchal, frere dudit Garde des Sceaux. Beaucoup de gens crûrent qu'on lui apportoit la disgrace de Monsieur le Cardinal de Richelieu, qu'on tenoit toute assurée, dans la pensée que la Reine mere avoit le dessus, & dans le parti & les intérêts de laquelle étoient Messieurs de Marillac. Vingt-quatre heures après, l'Espine, Huissier du Cabinet arriva. Chacun le voyant, se réjouissoit, dans l'esperance que l'on avoit qu'il apportoit des ordres aux troupes pour se retirer en France. Il arriva sur l'heure du dîné, & alla droit à la chambre de Monsieur de Schomberg, où étoient Messieurs de la Force & de Marillac. On dit à Monsieur de la For-

ce, que la viande étoit portée. Il dit à Monſieur de Schomberg, Monſieur, il faut dîner, & après dîné nous nous trouverons chez Monſieur de Marillac qui eſt en jour, & là nous verrons la dépêche. Monſieur de Schomberg impatient, ouvrit le pacquet, & ſe retira proche d'une fenêtre, où il commença de vouloir lire la Lettre du Roy. Monſieur de la Force le ſuivit, & jettant la vûe ſur la marge de la lettre, il vit les mots ſuivans, écrits de la main du Roy. *Mon Couſin, vous ne manquerez d'arréter le Maréchal de Marillac, il y va du bien de mon ſervice, & de votre juſtification.* Il arracha la lettre des mains de Monſieur de Schomberg, & alla par un paſſage qui conduiſoit à ſon appartement, où il dit à Monſieur de Schomberg: Monſieur, liſez votre lettre en particulier. Monſieur de Schomberg rentrant dans ſa chambre, dit à ceux qui y étoient: Meſſieurs, s'il y a quelqu'un de vous autres qui veuille dîner, il n'y a qu'à paſſer dans ma ſale, on va ſervir, je ne dînerai pas. Monſieur de Marillac alla dîner. Monſieur de Schomberg lui dit: après que vous aurez dîné, nous irons tenir 1630.

1630. le conſeil chez vous, & nous verrons la dépêche du Roy. J'étois de garde ce jour-là devant le logis de Meſſieurs les Generaux. Je demeurai dans la chambre de Monſieur de Schomberg, qui après avoir lû la lettre, s'en vint à moi proche la cheminée, & me dit: Monſieur de Puyſegur, vous êtes un homme qui êtes au Roy, & que je connois fort affectionné à ſon ſervice. Voici un étrange ordre que je reçois, & que je ne puis exécuter, ſans être appuyé de perſonnes qui ſoient au Roy, & par l'emploi de ſes troupes; il me mande d'arrêter Monſieur de Marillac qui eſt mon confrere, Maréchal de France, General d'armée comme moi. Et de plus, c'eſt lui qui commande aujourd'hui. Il y a ſix ou ſept mille hommes qu'il a amenés de Champagne, tous commandés par ſes parens ou par ſes amis, qui ſont quaſi auſſi forts que ce qui nous reſte; ce ſont de nouvelles troupes, qui n'ont ni la conſideration ni les ſentimens ſemblables à ceux des vieilles qui ſçavent bien que qui que ce ſoit qui les commande, ils ſont au Roy, & doivent obéir aveuglement à ſes ordres. Il faut pour en venir à

bout, que j'avertiſſe tous les Capitaines aux Gardes, & pour cet effet, envoyez-leur dire de ma part, qu'ils viennent ici au plûtôt. Monſieur, lui répondis-je, il me ſera fort aiſé de les faire avertir, une grande partie eſt allée dîner chez Monſieur de Vennes, & l'autre chez Monſieur de Fourilles, & deux chez Monſieur de Marillac, qui ſont Meſſieurs de Briſſac & de Maliſſy. Il me dit cependant prenez garde à la porte qu'il ne ſorte point, parce que c'eſt un homme qui a de l'eſprit, & s'il découvroit l'affaire, il pourroit ſe ſauver. Au même temps je m'en allai à la porte, & envoyai querir ces Meſſieurs, qui vinrent tout auſſi-tôt. Je n'en bougeai, & vis porter la viande à Monſieur de Marillac, & déſervir le premier ſervice que l'on portoit dans une grande manne couverte, où un homme pouvoit demeurer tout de ſon long. Le Sergent qui étoit à la porte faiſoit ouvrir la manne, & regardoit dedans. Comme ils retournerent pour aller chercher le ſecond, ils dirent à Monſieur de Marillac, qu'on viſitoit leurs panniers en ſortant. Il ordonna à un de ſes Gardes 1630.

1630. de chercher l'Officier de la Garde. Je m'y en allai, & m'ayant demandé pourquoi on avoit regardé dans ſon pannier quand il ſortoit, je lui dis que Monſieur le Maréchal de la Force ſe plaignoit de ce qu'on lui avoit pris quelque vaiſſelle d'argent, & qu'il prioit qu'on fouillât ceux qui ſortiroient pour voir s'ils n'emportoient rien. Auſſi-tôt que Monſieur de Schomberg eut parlé aux Officiers des Gardes, il paſſa avec eux tous dans l'appartement de Monſieur de la Force; & de-là ils deſcendirent & paſſerent à travers de la cour pour aller à celui de Monſieur de Marillac, & tous entrerent dans ſa chambre. On lui fit dire que ces Meſſieurs y étoient. Il répondit: ces Meſſieurs ont dîné, nous acheverons de dîner, & après je les irai trouver. Il vint, & leur dit deux ou trois fois qu'il étoit fâché de les avoir fait attendre; & ſe tournant vers tous les Officiers des Gardes, il leur dit: Meſſieurs, nous allons tenir conſeil, s'il vous plaît de vous retirer. Il demanda enſuite à voir la dépêche que Monſieur de Schombetg tenoit en ſa main; & ſe tournant pour la ſeconde fois, dit encore, Meſ-

sieurs, nous allons tenir conseil, s'il vous plaît de vous retirer. Monsieur de Schomberg lui dit : Monsieur, ils ne doivent pas se retirer, je les ai fait venir. Monsieur, répliqua, Monsieur de Marillac, les Capitaines aux Gardes n'entrent pas au Conseil. Non, dit Monsieur de Schomberg, mais il faut qu'ils soient présens, & qu'ils m'aident à exécuter les volontés du Roy. Monsieur le Maréchal de la Force prit la parole, & lui dit : Monsieur, je suis votre ami, vous n'en devez pas douter, je vous demande comme tel, que vous voyiez & receviez les ordres du Roy sans murmurer, sans vous emporter, & même avec patience, peut-être ne sera-ce rien ; mais vous verrez dans la lettre du Roy un apostil écrit & signé de sa main. En lui disant cela, Monsieur de Schomberg ouvre la lettre, & lui montre l'apostil, par lequel le Roy lui mandoit : *Mon Cousin, vous ne manquerez d'arrêter Monsieur le Maréchal de Marillac, il y va du bien de mon service.* L'autre lui répondit : Monsieur, il n'est pas permis au sujet de murmurer contre son Maître, ni lui dire que les choses qu'il 1630.

1630. allégue ſont fauſſes. Je puis dire avec vérité n'avoir rien fait contre ſon ſervice, ni rien dit de vous ni d'autres, où il ſoit beſoin de juſtification. La vérité eſt que mon frere le Garde des Sceaux & moi, avons toujours été ſerviteurs de la Reine mere, qu'il faut qu'elle ait du deſſous, & que Monſieur le Cardinal de Richelieu l'ait emporté contre elle, & contre ſes ſerviteurs. Quand mon frere & moi l'avons été, le Roy nous l'a permis; mais il n'y a remede, il faut ſouffrir. Je ne ſuis pas mal-aiſé à arrêter, ſans qu'il ſoit beſoin qu'on me garde, je me rendrai en telle place & en telle priſon qu'il lui plaira m'ordonner. Là-deſſus on continua de lire la dépêche & l'ordre qu'on avoit de faire paſſer les troupes en France dans quinze jours, pour donner le temps d'achever une quarantaine qu'on avoit commencée à cauſe de la peſte. Meſſieurs de la Force & de Schomberg ſortirent de la chambre, & Monſieur de Marillac les accompagna juſques au bas de l'eſcalier. Nous le ſuivîmes. Il revint en haut, & rentra ſans témoigner aucun emportement. Il me dit d'envoyer chercher Monſieur

d'Attichy ſon neveu, auquel il vouloit parler, & qu'il lui parleroit tout haut devant nous. Je fus trouver Monſieur de Schomberg, qui me dit que je pouvois l'envoyer quérir, & lui faire parler, & que c'étoit aſſez de reſter ſix Officiers auprès de lui; Que nous ferions vingt-quatre heures de garde, & qu'il falloit qu'il y eut un Capitaine qui fut dans le nombre des ſix. Il ſe rencontra que le Capitaine fut Monſieur de Vennes; les Lieutenans, Monſieur de Bourdet & de Caſtelnau; les Enſeignes, Refuge, Anfreville & Puyſegur. Monſieur de Vennes me dit: lui demanderons-nous ſon épée. Je lui dis: Monſieur, ne lui faiſons point ce déplaiſir, il la quittera ce ſoir pour ſe coucher, nous la prendrons & la ſerrerons, il n'eſt pas en état de nous pouvoir faire du mal, ni de ſe ſauver. Là-deſſus Monſieur d'Attichy, qui avoit un Régiment d'infanterie, arriva. Il lui dit ces mêmes paroles: *Mon neveu, je vous ai envoyé chercher, pour vous dire que le Roy m'a fait arrêter priſonnier, ne ſoyez pas en peine de moi, mais ſouvenez-vous toujours de ce que je vous ai commandé, de ſervir fi-* 1630.

1630. *délement le Roy, & de n'être jamais contre ſon ſervice, quelque choſe qui vous puiſſe arriver. Je vous prie de dire à tous ces Meſſieurs qui ſont venus de Champagne, & qui commandent les troupes que j'ai amenées, de bien ſervir le Roy; & que s'ils ont jamais eu deſſein de m'obliger & faire plaiſir, qu'ils ne m'en peuvent pas faire un plus grand, que celui de bien ſervir Sa Majeſté*; après quoi il lui dit adieu, & l'embraſſa.

Si-tôt qu'il fut ſorti, le Meſnil, Capitaine de ſes Gardes, demanda à parler à lui. Il avoit amené un Garde de Monſieur de Schomberg, qui nous vint dire de le laiſſer entrer; ce que l'on fit, & lui propoſa, à ce que j'ai ſçu du depuis par Monſieur de Marillac, en le gardant à Pontoiſe, de le faire ſauver. Il lui répondit que quand il le pourroit, il ne le feroit pas, qu'il ne craignoit rien, qu'il avoit toujours été ſerviteur du Roy, & qu'il lui ordonnoit de bien ſervir, & de dire à tous ſes amis d'en faire de même. Le ſoir venu, Monſieur de Marillac ſoupa dans ſa chambre, & l'on fit mettre quatre de nous à table avec lui. C'étoient des Officiers de Monſieur

de Schomberg qui ſervoient. Après avoir ſoupé, il nous fit voir l'ordre de l'attaque de Caſal tout peint, & bien accommodé ; & nous dit qu'il l'enverroit à Monſieur de Schomberg le lendemain, afin qu'on l'envoyât au Roy, à qui il vouloit qu'il fut préſenté. Il ſe coucha, & nous prîmes ſon épée. Il y avoit dans la chambre deux paillaſſes, où quatre de nous coucherent, les deux autres veillans avec chandelle allumée, & nous nous relevions de deux heures en deux heures. Ceux qui avoient veillé, faiſoient voir Monſieur de Marillac dans le lit aux deux qui les relevoient, & puis ſe jettoient ſur la paillaſſe. Cela dura quinze jours de ſuite, au bout deſquels il vint un ordre du Roy pour le faire conduire en France, & ſa conduite en fut donnée à Monſieur de Bligny Capitaine d'une compagnie d'Ordonnance de Chevaux-legers, avec vingt Gardes de Monſieur de Schomberg. Il fut mené à Sainte-Menehoult, où il demeura long-temps. Il témoigna un grand déplaiſir quand il nous quitta, & eut mieux aimé être conduit par les Officiers des Gardes, que par 1630.

1630. le Baron de Bligny.

Les troupes eurent ordre de s'en retourner en France, & le Régiment des Gardes étant à Lyon, reçut du Roy, celui d'aller droit à Verdun, pour l'assieger avec d'autres troupes qu'on y faisoit marcher. Les Capitaines aux Gardes m'envoyerent vers sa Majesté, pour lui faire connoître le mauvais état auquel étoient les Compagnies. En parlant au Roy, je lui dis: *Sire, je crois que si Votre Majesté faisoit donner une lettre à Monsieur de Marillac qui est à sainte-Menehoult, qui n'est pas loin de Verdun, adressante à Monsieur de Biscara qui commande dans la place, par laquelle elle lui mandât de la remettre entre les mains de Votre Majesté, il le feroit volontiers.* Le Roy le fit, & envoya une lettre audit sieur de Marillac, lui ordonnant d'écrire au sieur de Biscara de rendre la place. Aussi-tôt la lettre reçûe, Monsieur de Marillac écrivit au sieur de Biscara, qui refusa de le faire. J'étois demeuré auprès du Roy en attendant la réponse, pour sçavoir si on rendroit la place ou non. Le Roy me dit qu'il ne l'avoit pas voulu rendre. Je lui dis: *Sire,*

tentez encore une autre lettre, & mandez à Monſieur de Marillac que le ſieur de Biſcara n'a pas voulu remettre la place entre les mains de Votre Majeſté, que cela vous a ſurpris, & que vous voulez qu'il lui écrive de la bonne ancre; & que s'ils ſe ſont reſervés quelque ſecret entr'eux de ne la point rendre, à moins qu'il n'y eût quelque marque dans le ſeing, ou quelque mot dans la lettre, dont ils pourroient être convenus, qu'il l'y mît, afin que le ſieur de Biſcara ne manquât point de rendre la place, & ordre à Monſieur des Reaux, Lieutenant des Gardes du Corps qui le gardoit, de lui faire écrire la lettre, comme il falloit qu'elle fût conçûe. Ce qui fut fait; & auſſi-tôt qu'elle fut rendue à Monſieur de Biſcara, il ſortit avec ſes troupes, & on y en mit d'autres, & les Gardes s'en allerent à Paris. 1630.

Un an après on fit transferer Monſieur de Marillac à Pontoiſe, après que l'on eut inſtruit ſon procès, & qu'il eût été confronté à tous les témoins que l'on pût trouver en Champagne. Le Roy me commanda de prendre cent hommes des Gardes pour aller en garniſon dans le château de

1630. Pontoiſe, & le garder pendant que les Commiſſaires qu'on lui avoit donné, le jugeroient. Le jour qu'il y arriva, il étoit conduit par les Gens-d'armes & les Chevaux-legers de ſa Majeſté. Comme il fut entré dans le château à la tête de ces cent hommes, il me vit, & deſcendant du caroſſe, il m'embraſſa, & me dit: *Monſieur de Puyſegur, vous étiez préſent lorſque je fus arrêté, vous ſerez auſſi préſent à ma mort. Ce n'eſt pas que je la mérite, mais celui qui eſt faché contre moi, ne m'épargnera pas, & je mourrai de glaive ou de poiſon. Vous voyez un Avocat avec moi, je ne m'en ſers pas pour tâcher à ſauver ma vie, car je ſuis fort aſſuré de mourir, comme je vous viens de dire; ce que j'en fais, n'eſt que pour mettre mon honneur à couvert.* Quatre jours après ſon arrivée, un de ſes Commiſſaires, nommé Monſieur de Bretagne, avec deux autres Députés, vinrent pour voir la ſale, & le lieu dans lequel ils le devoient juger. Après avoir vû qu'il étoit en fort bon ordre, ils me dirent que cela étoit fort bien, mais qu'ils déſiroient ſçavoir de moi, ſi la garniſon ſortiroit toutes les fois

qu'ils s'aſſembleroient pour l'interroger. Je leur dis que je n'avois pas cet ordre-là du Roy, & que je ne la ferois pas ſortir, à moins qu'il ne me le commandât. Ils me dirent de lui en écrire, ce que je refuſai de faire, en leur diſant de lui en écrire eux-mêmes. Je leur demandai pourquoi ils vouloient que la garniſon ſortît. Ils me répondirent, parce qu'il falloit que la Juſtice ſe rendît en un lieu libre, & où il n'y eut pas de plus grandes forces ni de plus grande autorité, que celle que la Juſtice doit avoir, & où les gens de guerre ne fuſſent pas les maîtres. Après qu'ils eurent parlé au Roy, Sa Majeſté m'envoya Monſieur du Mont, qui du depuis a été ſou-Gouverneur du Roy qui régne à préſent, pour ſçavoir de moi ſi je voulois répondre de Monſieur de Marillac, & le conduire dans la grande ſale du Vicariat de la Ville. Je lui dis que je n'en pouvois pas répondre, que Monſieur le Garde des Sceaux de Marillac y avoit une fille Religieuſe, qui étoit fort puiſſante & fort aimée, que je ne voulois pas m'hazarder de le mener-là, & qu'il y avoit encore une

1630.

1630. autre raiſon qui m'empêchoit, que je ne lui voulois pas dire, & que le Roy a ſçu du depuis, qui étoit que par l'intrigue de cette Religieuſe, & de la Reine mere, Monſieur d'Argouges qui étoit à elle, m'avoit voulu donner cent mille écus pour mettre Monſieur ne Marillac en liberté.

La premiere fois qu'on m'en parla, je dis que je ne m'étonnois pas qu'il ſe trouvât des gens qui cherchaſſent des moyens pour pouvoir ſauver leur ami, mais que je m'étonnois bien qu'il y en eût qui puſſent s'imaginer que j'euſſe l'ame aſſez baſſe pour ſauver un homme que le Roy avoit confié à ma garde; que pour cette fois je n'en dirois rien, mais que s'il revenoit pour la ſeconde fois à me parler d'une pareille affaire, je l'arrêterois. La vérité eſt que deux jours après un autre me vint tenir le même diſcours, & me fit les mêmes offres de cent mille écus. Je fis feinte de le vouloir arrêter. Cet homme ſe mit à genoux, criant miſéricorde, & me diſant qu'il ne ſçavoit pas que d'autres m'euſſent déja fait la même propoſition; quoiqu'à n'en pas mentir, je cruſſe très-aſſurément qu'il

qu'il ne l'ignoroit pas. Il me fit pitié, & je le laiſſai aller. Pendant ce tems-là le Roy reſolut de faire transferer Monſieur de Marillac hors du château de Pontoiſe, parce que c'étoit une maiſon forte où la Juſtice diſoit qu'elle n'étoit pas libre. Il fut donc mené au château de Ruel, qui appartenoit à Monſieur le Cardinal de Richelieu. Ceſt une maiſon de plaiſance & non forte. Il y fut jugé & condamné à la mort, par les mêmes Commiſſaires qui le devoient juger à Pontoiſe. Monſieur le Garde des Sceaux de Chaſteauneuf préſidoit au jugement, qui ne paſſa à la mort que d'une ſeule voix. Si-tôt qu'il fut jugé, il fut conduit à Paris en la Maiſon de Ville, & eut la tête ſéparée du corps dans la place de Gréve. Quelque temps après ſon exécution, le Roy ſçut les offres que l'on m'avoit faites pour le ſauver; & me dit, qu'il apprenoit par d'autres ce que je lui avois celé. Je lui répondis Qu'eſt-ce que j'ai celé à Votre Majeſté? Vous m'avez celé, dit le Roy, que d'Argouges vous avoit voulu donner cent mille écus pour ſauver Monſieur de Marillac, & que vous les 1630.

avez refuſé. Je lui répondis : Sire ; j'aime mieux que vous ſçachiez par d'autres que par moi, comme je vous ſuis fidele ; car pour moi je ne l'aurois jamais dit à perſonne. Il eſt permis à un chacun de chercher les occaſions pour ſervir ſes amis, mais il n'eſt pas permis à un ſerviteur de tromper ſon maître, & encore moins à un ſujet d'être infidéle à ſon Roy, pour lequel il doit tout ſacrifier juſques à ſa propre vie. Votre Majeſté n'a pas tout ſçu, car lorſque je gardois le Maréchal d'Ornane dans le bois de Vincennes, on m'en voulut encore donner davantage, mais il n'y a ni or ni argent qui me puiſſe jamais forcer à n'être pas fidele à Votre Majeſté.

1632.

EN 1632 le Roy marchant pour aller à Calais, me commanda d'aller en Flandres pour trouver l'Infante de ſa part, & lui demander des paſſeports pour armer ſon Régiment des Gardes de quatre mille mouſquets, & de deux mille corcelets. En ce tems-là chaque compagnie étoit de trois cens hommes. Sa Majeſté en m'ordonnant d'aller prendre mes dépêches,

je lui dis : Sire, ſi la Reine, mere de Votre Majeſté, qui eſt à Bruxelles, m'envoye chercher pour aller parler à elle, irai-je ? comme je ne veux point m'engager en aucune choſe qui vous puiſſe déplaire, je ſerai bien-aiſe de ſçavoir votre volonté. Cela le ſurprit, & il me dit : crois-tu qu'elle t'envoye chercher ? Sire, je le crois. Il faudra voir ce que nous ferons pour cela, & ce ſoir à mon coucher, je te dirai ce qu'il y aura à faire. Il ajouta, & ton bon ami Baradas qui eſt a Bruxelles, l'iras-tu voir ? Sire, ſi votre Majeſté me le défend, je n'irai pas, ſinon j'irai volontiers, ne ſçachant pas que ce ſoit un homme qui ait jamais déſervi Votre Majeſté. Il me répondit : tu pourras le voir ſi tu veux. Le ſoir à ſon coucher, il me dit : ſi la Reine ma mere vous envoye chercher, dites à celui qu'elle vous enverra, que vous n'avez pas ordre de l'aller voir, & que vous n'oſeriez y aller ſans ordre, que vous ne vous êtes pas aviſé de le demander. Je partis le lendemain d'Amiens avec deux Sergens des Gardes, que je menai avec moi, pour m'aider à viſiter les armes, & pour en faire 1632.

1632. l'épreuve, ainſi qu'il étoit porté par le traité ; ſçavoir qu'on les chargeroit de poudre de la péſanteur de la bale, & la bale par-deſſus. A mon arrivée à Bruxelles, je fus ſaluer l'Infante, & lui donnai les lettres du Roy. Après qu'elle ſe fut informée de l'état de ſa ſanté, & de celle de la Reine, elle me dit que dans quatre jours elle me feroit donner mes paſſeports. Elle eut la bonté de me faire loger & défrayer, comme ſi j'euſſe été un Ambaſſadeur. Peu de tems après la Reine mere ayant ſçu que j'étois à Bruxelles, elle envoya Monſieur de Beſançon, qui avoit l'honneur d'être auprès d'elle, pour me dire que je lui allaſſe parler ; mais je lui répondis que j'avois été aſſez malheureux en partant, de n'avoir pas demandé au Roi ſi j'aurois l'honneur de la voir, me perſuadant qu'il ne me l'auroit pas refuſé ; bien au contraire, qu'il me l'auroit permis. Je ſuis, lui dis-je, un pauvre gentilhomme, ſi je faiſois quelque choſe qui ne fût pas agréable aux Miniſtres, vous ſçavez de quelle façon ils traitent les gens quand ils manquent. Quand j'aurois l'honneur de

voir la Reine, elle n'a pas, comme je crois, autre choſe à me demander que l'état de la ſanté du Roy & celui de la Reine. Vous la pouvez aſſurer que je les laiſſai avant-hier à Amiens, en une très-bonne diſpoſition. Il me dit qu'il le feroit, & lui diroit toutes mes raiſons. Enſuite il me demanda ce que l'on diſoit de lui. Car, me dit-il, après tout, j'ai fait un coup hardi, & il n'y a jamais eu perſonne qui ait oſé entreprendre de faire ce que j'ai fait. C'eſt moi qui ai enlevé la Reine de Compiegne, qui l'ai fait paſſer par Roye, & la Capelle, & de-là dans la Flandre. Il eſt vrai que Monſieur d'Eſpernon la fit enlever de Blois. Oui, lui dis-je, il eſt vrai, mais en ce tems-là on auroit bien voulu qu'il ne l'eut pas fait enlever; & quand vous l'avez fait ſortir de Compiegne, tout le monde croit que Monſieur le Cardinal de Richelieu étoit bien aiſe qu'elle s'en allât. Comme il me quitta pour s'ene tourner vers la Reine, je le priai de m'enſeigner le logis de Monſieur de Baradas. Il me dit qu'il n'étoit pas à Bruxelles, & qu'il étoit allé à la chaſſe à quatre lieues de-là, mais qu'il de- 1632.

1632. voit revenir ce jour-là même, & qu'il le feroit avertir de me venir voir, & m'enſeigna ſon logis. J'envoyai un des Sergens que j'avois mené en la maiſon dudit ſieur de Baradas, pour attendre ſon retour, afin qu'il me le vint dire tout auſſi-tôt. Il y fut, & ne manqua pas de m'en venir avertir. Je l'allai voir, & le trouvai qui changeoit d'habit. Il me dit qu'il ſeroit venu chez moi au moment qu'il auroit été habillé. Nous paſſâmes dans un cabinet, où il commença de m'entretenir, & débuta par s'informer des nouvelles de la ſanté du Roy. En parlant, il pleuroit, tant il avoit de déplaiſir d'être diſgracié, & retiré dans un pays où il voyoit bien que l'on alloit faire la guerre contre Sa Majeſté. Il me fit voir des lettres que Monſieur le Duc d'Orleans lui écrivoit, qui pour lors étoit dans le Languedoc. Une de ſes lettres entr'autres portoit ces mots: *Je vous écris pour vous dire que je fais des troupes, & que je vous offre tel emploi que vous y voudrez prendre, ſoit Regiment d'infanterie, ſoit de cavalerie. Je vous ferai Maréchal de Camp dans mon armée, je ferai lever des troupes en Flan-*

dres ; & ſi vous voulez, je vous donne- 1632.
rai le commandement de celles-là. Je lui demandai s'il avoit fait réponſe à Monſieur ; il me dit que non, & qu'il n'y avoit que deux jours qu'il avoit reçu la lettre. Sur quoi je lui dis, quel eſt votre ſentiment en cette rencontre. Il me répondit : qu'il ne pouvoit jamais ſe reſoudre à prendre aucun emploi pour faire la guerre au Roy de qui il avoit reçu tant d'honneur & de bienveillance. En me diſant ces paroles, je voudrois bien ſeulement, mon pauvre Puyſegur, que le Roy eût la bonté de me permettre de retourner en France, en tel lieu qu'il lui plairoit, ſoit à Damery chez ma mere, où à Carlepont chez mon frere de Noyon, ou en tel autre endroit qu'il me preſcriroit ; au moins je ſerois hors de la perſécution que l'on me fait pour me contraindre de prendre emploi en Flandres, ou avec Monſieur. Il me demanda s'il feroit réponſe à Monſieur, & qu'il y avoit à Bruxelles un courier qui y étoit venu de ſa part pour aller trouver la Reine. Je lui dis qu'il n'y avoit point de danger de faire réponſe. Mais que lui manderai-je, me dit-il, puiſ-

1632. que vous témoignez, lui dis-je, n'avoir aucun deſſein de ſervir contre le Roy, je lui manderois que vous lui êtes trop obligé de l'honneur qu'il vous fait, de vouloir vous donner de l'emploi; mais que vous ne pouvez pas vous reſoudre à l'accepter, ayant eu l'honneur d'être favori du Roy, ni prendre jamais les armes contre ſon ſervice; Que vous voulez ſeulement tâcher par tous moyens d'obtenir votre retour en France pour y demeurer en repos le reſte de vos jours, & voir ſi vous ne pourrez pas obtenir quelque emploi dans les armées de ſa Majeſté; & avec le tems, avoir l'honneur de la voir. La lettre fut écrite dans ce ſens-là, envoyée par un de ſes gentilshommes au courier de Monſieur. Pendant cinq ou ſix jours que je ſéjournai à Bruxelles, nous nous voyions chaque jour deux fois. Lorſque les paſſeports que j'attendois furent expédiés, & mis entre mes mains, je fus prendre congé de lui. Il me pria de vouloir parler au Roy en ſa faveur, & de lui dire qu'il le ſupplioit très-humblement d'avoir la bonté d'agréer qu'il revint en France. Que s'il ne

ne vouloit pas qu'il eût l'honneur de le voir, qu'il ſe priveroit de ce glorieux avantage, mais qu'au moins il auroit la ſatisfaction de n'être point en lieu ſuſpect, où on le pût tenter de prendre de l'emploi contre ſon ſervice. Si néanmoins, ajoûta-t-il, vous ne trouvez pas à propos la priere que je vous fais, ou qu'elle puiſſe nuire à votre fortune, ne l'entreprenez pas; mais j'eſtime que vous pourriez bien en dire un mot à Monſieur de Boutillier, il eſt parent de Mademoiſelle de Creſſia, & il ſçait bien que je la veux épouſer. Je lui dis que le bruit couroit qu'ils étoient mariés. Il me dit que non, & que ſi je parlois au Roi, je lui pourrois dire que je le ſuppliois de me donner la permiſſion de la prendre à femme. Je partis après lui avoir dit adieu, & m'en allai en Hollande, où je fis éprouver les armes, fis accepter mes Lettres de change, & embarquer leſdites armes, pour les faire conduire à Rouen, après quoi je m'en revins en poſte. 1632.

Le Roi étoit parti, & marchoit pour aller en Languedoc. Je le rencontrai à vingt lieues de Lyon. Je fus

1632. trouver Monſieur de Boutillier, à qui je rendis les dépêches dont j'étois chargé, & lui dis que j'avois vû Monſieur de Baradas, qui m'avoit enjoint de lui dire, qu'il m'avoit prié de parler au Roi pour ſon retour en France. Il me répondit, vous pouvez croire que je le ſouhaiterois, mais gardez-vous bien de le faire, aſſurément vous ne vous en trouveriez pas bon marchand. Monſieur, lui dis-je, je lui ai promis, je lui en parlerai, quoiqu'il en puiſſe arriver. L'ayant quitté, je m'en allai chez le Roi, que je trouvai dans la ſalle, & ſon couvert mis. Il parloit à Monſieur de ſaint Simon, qui étoit en ce temps-là ſon favori. Monſieur de Nogent qui étoit auſſi près de ſa perſonne, dit auſſi-tôt que j'entrai, Sire, voilà Puyſegur. Je ſaluai le Roi, qui me demanda ſi les armes étoient bonnes. Je lui répondis qu'oui, que je les avois fais éprouver toutes avec autant de poudre comme peſoit la bale, & la bale bien bourrée; que dans le nombre de quatre mille, il n'y en avoit que ſept ou huit qui euſſent crevé. Enſuite le Roi me demanda ſi j'avois vû Baradas, & s'enquit de ce qu'il fai-

ſoit, & de quoi il vivoit (parce qu'on lui avoit arrêté le peu de bien qu'il poſſédoit avant ſa diſgrace.) Je lui dis que je l'avois vû, & faiſant ſemblant de ne ſçavoir pas qu'on lui eût arrêté le revenu de ſon bien, qui ne conſiſtoit qu'à un droit qu'il avoit ſur les batteaux du convoi de Bordeaux, je lui contai, comme il étoit fort bien logé, qu'il faiſoit grande dépenſe, & qu'il avoit une meute de chiens courans. Comment, dit le Roi, peut-il entretenir cette meute, & faire tant de dépenſes ? Je lui répondis que cela n'empêchoit pas qu'il ne la fît, parce que l'on m'avoit dit qu'il étoit aimé de quelques Dames qui lui fourniſſoient de l'argent ; que pourtant je croyois que cela ne dureroit pas long-temps, parce qu'il avoit deſſein d'épouſer Mademoiſelle de Creſſia. Le Roi, répondit, quoi cette rouſſe ? Oui, Sire. Monſieur de Nogent dit qu'il avoit de la peine à croire que des femmes lui donnaſſent dequoi vivre, puiſqu'il étoit ſi laid, qu'il avoit le viſage tourné d'un coup de mouſquet qu'il avoit reçû au ſiege de Caſal. Je dis qu'il n'avoit point du tout le viſage

1632.

1632. gâté, que véritablement il portoit une emplâtre à la joue, & qu'elle étoit comme une mouche que les Dames portent au viſage ; que tout ce qu'il ſouhaitoit de plus au monde, étoit de revenir en France, & de ne plus demeurer en Flandres, où il étoit continuellement ſollicité de prendre parti ; ce qu'il ne vouloit pas faire, dans l'appréhenſion qu'on ne vint à avoir la guerre avec la France ; & que même Monſieur lui avoit offert de l'emploi dans des troupes qu'il faiſoit en Languedoc, & de le faire Maréchal de Camp dans ſon Armée ; ce qu'il avoit refuſé. Le Roi me demanda comment je ſçavois cela ? Je lui dis, Sire, j'ai vû la lettre de Monſieur, & la réponſe de Monſieur de Baradas. Le Roi ſe tourna, & tira à part Monſieur de ſaint Simon, auquel il dit ; je verrai bien s'il dit vrai, le courier qui portoit la réponſe à mon frere a été pris : & ſe retournant, me dit, dites-moi ce qu'il y a dans la réponſe de Baradas, puiſque vous l'avez vûe ? Il y a qu'il remercie Monſieur de l'honneur qu'il lui fait, que ſon deſſein n'eſt pas de ſervir contre votre Majeſté, & qu'il vou-

loit faire tout ſon poſſible pour revenir en France, & n'être point en un lieu où l'on le pût ſoupçonner, ni lui perſuader rien contre votre ſervice. Il m'a prié, en partant, de demander cette grace à Votre Majeſté. Je lui ai promis de le faire comme je fais. Son deſſein eſt d'avoir ſeulement la permiſſion de venir finir ſes jours à Damery, ou à Carlepont, ou en tel autre endroit de France qu'il vous plaira. Il n'oſe pas eſpérer de pouvoir paroître à la Cour, & ſçait fort bien qu'il ne lui ſeroit pas permis d'y venir, ni d'y demeurer; mais il ſe contenteroit que votre Majeſté voulût bien conſentir qu'il allât en un des lieux que j'ai nommés. Le Roi me dit, qu'on verroit ce qui ſe pourroit faire là-deſſus, & qu'il étoit vrai qu'il avoit écrit à ſon frere ce que j'avois dit, qu'il en avoit lû la lettre. Il ſe mit à table, Monſieur de Saint Simon ſortit, & me demanda ſi je voulois aller dîner avec lui. Je le remerciai, & lui dis que j'avois dîné. Je demeurai près du Roi, qui me parla toujours pendant ſon dîner de ce que j'avois fait en Hollande, en quel lieu on avoit le mieux fait les

1632.

1632. armes, parce qu'elles étoient de differens maîtres. Je lui dis, Sire, elles ſont ſi égales, qu'à moins que de connoître les marques des villes, on croiroit qu'elles ſeroient toutes faites par un même ouvrier; & que la poudre avec laquelle j'avois fait l'épreuve, étoit toute la meilleure, les bandoulieres bien larges, avec douze charges, & le poulverain, les bourſes où l'on met les bales, fort bonnes; que je m'aſſurois, que quand Sa Majeſté les verroit, elle en ſeroit fort contente. Après que le Roi eut dîné, il rentra dans ſa chambre, & me demanda en particulier, ſi la Reine ſa mere ne m'avoit pas commandé de l'aller trouver? Je lui dis qu'oui, que Monſieur de Beſançon y étoit venu de ſa part, auquel j'avois répondu, que je n'avois pas ordre d'y aller; que je n'oſois le faire, & qu'il falloit que je gardaſſe des meſures dans une affaire de cette importance; que tout ce qu'elle pouvoit ſçavoir de moi, n'étoit que l'état de la ſanté de votre Majeſté, & de celle de la Reine, que lui-même la pouvoit aſſurer qu'elle étoit très-bonne. Enſuite il me demanda ſi l'on ne levoit

pas des troupes en Flandres ? Je lui répondis qu'oui, qu'on en faiſoit de cavalerie & d'infanterie, & que l'on avoit offert à Monſieur de Baradas de quoi faire un Regiment de l'un & de l'autre ; ce qu'il n'avoit pas voulu accepter. Le Roi ſortit de ſa chambre pour aller en ſon cabinet, & Monſieur de Saint Simon étant rentré, vint parler à moi. Je lui dis, Monſieur, je ne croi pas que vous deviez être fâché de ce que j'ai parlé au Roi, pour permettre à Monſieur de Baradas de revenir an France, mon intention n'étant point du tout de vous donner aucun ſujet de fâcherie, mais bien de ſervir mon ami, qui eſt en diſgrace, & qui m'a prié de parler au Roi, comme j'ai fait. Je ſouhaite, Monſieur, que votre fortune dure long-temps, & que ſi un pareil malheur vous arrivoit, ce qu'à Dieu ne plaiſe, vous trouvaſſiez un ami qui en voulût faire autant pour vous que j'ai fait pour lui. Il me quitta là-deſſus, en me diſant, que bien-loin d'en être fâché, il m'en ſçavoit bon gré ; & que s'il le pouvoit ſervir, il le feroit de grand cœur. Puis il entra dans le cabinet où étoit 1632.

1632. le Roi. Nous continuâmes notre voyage pour aller en Languedoc ; & ſix jours après, le Roi me dit, Puyſegur, on a fait une dépêche, qu'on a envoyée en Flandres, par laquelle je fais mander à Baradas qu'il vienne à Damery ; mais que je veux qu'il s'y tienne, & qu'il n'en ſorte point ſans mes ordres. Je lui dis, Sire, il recevra cette agréable nouvelle avec joye.

Comme nous fûmes arrivez en Languedoc, Monſieur de Schomberg qui commandoit les troupes du Roi, & qui avoit marché vers Caſtelnaudary, donna un combat contre celles de Monſieur, où Monſieur de Montmorency fut pris par des perſonnes qui auroient bien voulu ne l'avoir pas fait ; mais quand le malheur ſuit un homme, il eſt bien difficile de l'éviter. Il avoit été bleſſé au col. Le Roi manda qu'on le menât au château de Leſtour, ce qui fut fait. Il y fut conduit par des troupes, & on en donna la garde à Monſieur de la Jaille, Capitaine des Gardes de Monſieur de Schomberg, lequel reſta avec dix gardes & la garniſon du château, dont Monſieur le Marquis de Roquelaure étoit gouver-

neur. Elle étoit commandée par un de mes freres, nommé Campſeguet, à qui l'on offrit de donner deux cens mille livres pour ſauver Monſieur de Montmorency, mais il ne voulut jamais écouter cette propoſition. On lui en offrit encore davantage. Il refuſa toujours tout ce qu'on lui offrit, & n'eut pas la moindre tentation de conſentir à une infidelité auſſi grande que celle-là, quoiqu'il fût fort ami & ſerviteur de Monſieur de Montmorency, ainſi que toute notre famille. Le Roi étant arrivé à Toulouſe, y fit amener Monſieur de Montmorency pour lui faire faire ſon procès par le Parlement. Dans l'intervalle de ce temps il ſe fit un combat, que le Roi lui-même appella Duel en parlant à Meſſieurs du Parlement; ce fut entre le Baron de Droet & Bouchavannes. Le premier ſe ſervoit pour ſecond d'un nommé le Perche, fils d'un maître en fait d'Armes de la ville de Paris, qui étoit ſoldat dans la Compagnie de ſon pere; & Bouchavannes avoit pour ſecond Caregret, Enſeigne de Tilladet. Ils ſe battirent publiquement dans la place de Toulouſe. Droet fut tué tout 1632.

1632. roide, & Bouchavannes fut ſi bleſſé, qu'il mourut douze heures après. Le corps du Baron de Droet fut porté dans la Maiſon de ville ſous une galerie, & ſa Majeſté voulut qu'on y portât auſſi celui de Bouchavannes. Monſieur de Montmorency arrivant à Toulouſe, & entrant dans la Maiſon de ville, dit, je connois bien ces corps-là; l'un étoit de mes amis, & l'autre qui eſt Bouchavannes, auſſi mon ami & mon parent. Le Roi envoya querir Meſſieurs du Parlement, & leur dit qu'il les faiſoit Juges de deux affaires de la plus haute importance qui puſſent arriver dans ſon Royaume, principalement dans ſa Province de Languedoc, où les duels étoient ſi fréquens parmi ſa Nobleſſe, qu'il vouloit qu'un exemple fut fait de deux Officiers aux Gardes qui s'étoient battus en duel avec leurs ſeconds, & que leur procès leur fut fait & parfait. L'autre étoit du Gouverneur de la Province, qui s'étoit révolté contre ſon ſervice, & avoit pris le parti de ſon frere contre lui. Le lendemain ces Meſſieurs s'aſſemblerent, firent informer de ce duel prétendu; & quoiqu'il ne ſe trouvât

aucun témoin qui dît que ce fût un duel, néanmoins sur la parole du Roi qui leur avoit dit que ç'en étoit un, ils les condamnerent d'être pendus par les pieds l'espace de vingt-quatre heures dans la place de la ville; ce qui fut exécuté, & ils y furent attachés à une potence. Deux jours après ils commencerent l'instruction du procès de Monsieur de Montmorency, & le firent venir au Palais. Les Gardes & les Suisses étoient en haye dans les rues depuis l'Hôtel de ville jusques à ce Tribunal. On avoit posé des corps de garde dans les coins des rues & dans les places, parce que ce Seigneur étoit fort aimé du Parlement, de toute la Ville, de toute la Province, & generalement de tout ce qui étoit dans le Royaume, à la reserve de celui qui vouloit qu'il mourût. Ils ne le jugerent pas à la premiere séance, qui fut remise au lendemain. Monsieur de Guittaut & de Saint Preuil, n'étoient pas encore arrivés; c'étoient eux qui l'avoient pris. On les lui confronta sur les quatre heures du soir dans la Maison de ville, en presence du Rapporteur, qui lui demanda s'il les connois- 1632.

1632. ſoit ? Il répondit qu'oui, & qu'ils étoient gens d'honneur, braves, & de ſes amis. Il les embraſſa tous deux qui pleuroient. Le Rapporteur lui demandant s'il n'avoit aucun reproche à faire contr'eux, il dit que non, ſi ce n'eſt qu'ils avoient trop d'amitié pour lui, qu'il étoit au déſeſpoir de les voir pleurer, comme ils faiſoient, qu'il les prioit de ſe conſoler; que pour lui, il avouoit qu'il méritoit la mort, puiſqu'il avoit été aſſez malheureux pour prendre les armes contre ſon Roi. Le Rapporteur leur demanda s'ils l'avoient pris ayant l'épée à la main, & combattant contre les troupes de Sa Majeſté; mais ne pouvans répondre dans les ſanglots qu'ils pouſſoient, & les larmes qu'ils répandoient, il dit lui-même au Rapporteur, Monſieur, il ſuffit que je vous le diſe, qu'il eſt vrai qu'ils m'ont pris ayant l'épée à la main, & combattant contre les troupes de Sa Majeſté. L'on dreſſa la dépoſition, & l'on la fit ſigner à tous deux, après quoi ils ſortirent, ayant été embraſſés de Monſieur de Montmorency, qui les pria de ſe conſoler de ſa perte, leur diſant, qu'il n'étoit pas à plaindre

dans le malheur où il étoit tombé. Le lendemain dès huit heures du matin il fut derechef ramené au Palais, & interrogé par Monſieur de Chaſteauneuf, Garde des Sceaux, qui avoit été nourri page de feu Monſieur le Connétable de Montmorency ſon pere. Il lui demanda ſon nom. Il répondit, Monſieur, vous le ſçavez bien, vous avez été nourri & élevé dans la maiſon de mon pere. Le Garde des Sceaux lui dit, ce ſont des formalités dont on a accoûtumé de ſe ſervir dans l'inſtruction des procès criminels. Après l'avoir interrogé, étant aſſis ſur la ſellette, ils le renvoyerent. On le reconduiſit en la Maiſon de ville. Cependant on le jugea; & après que le Rapporteur eut lû les interrogatoires, charges & informations, il opina à la mort; & en prononçant ce dernier mot, il ſe mit à pleurer, & tous les autres Juges n'opinerent que du bonnet, & pleurans auſſi amerement. L'Arrêt fut ſigné, & le Rapporteur ſe tranſporta en la Maiſon de ville, avec le Greffier pour le lui lire; ce qui fut fait, l'ayant auparavant fait mettre à deux genoux. Il dit enſuite au ſieur de Lau- 1632.

1632. nay Lieutenant des Gardes du corps; qui le gardoit avec quarante Gardes & un enſeigne : Launay, je vous prie d'aller trouver le Roi, & de lui dire que la mort à laquelle je ſuis condamné, ne m'eſt pas ſi fâcheuſe que le déplaiſir que j'ai de l'avoir offenſé, je la méritois plus rude que l'on ne me la fera ſouffrir; je lui renvoye le cordon de l'Ordre, & le bâton de Maréchal de France, dont il m'a honoré; & l'aſſurez que je ſuis fort repentant de l'avoir offenſé, & que je meurs ſon très-humble ſerviteur; que ſi Dieu me fait miſéricorde, comme je l'eſpere, je le prierai pour lui dans le Ciel. Monſieur de Launay vint trouver le Roi qui étoit alors dans ſon cabinet, jouant aux échets avec Monſieur de Liancourt. Il avoit le déplaiſir en jouant, de voir que celui qui jouoit avec lui, & tous ceux qui étoient dans le cabinet, pleuroient auſſi-bien que ceux qui venoient de ſa chambre, & que toute ſa maiſon étoit en pleurs par tout, auſſi-bien que toute la ville. Le ſieur de Launay entrant dans le cabinet, lui dit, Sire, je viens de la part de Monſieur de Montmorency, vous

rapporter ſon collier de l'Ordre & ſon bâton de Maréchal de France, dont vous l'avez ci-devant honoré; & vous dire, Sire, qu'il vous demande pardon, qu'il meurt avec un ſenſible déplaiſir de vous avoir offenſé, qu'il ne ſe plaint pas de la mort à laquelle il eſt condamné, qu'elle eſt trop douce pour le crime qu'il a commis. Et en prononçant ſes paroles, il ſe jetta à genoux, embraſſant les pieds du Roi; & les arroſans de ſes larmes, il dit au Roi : Ah ! Sire, que votre Majeſté faſſe grace à Monſieur de Montmorency, ſes Ancêtres vous ont ſi bien ſervi : ah ! Sire, faites-lui grace. Tous ceux qui étoient dans le cabinet ſe mirent à genoux, comme Monſieur de Launay, pleurans & demandans grace. Le Roi répondit, qu'il n'y avoit point de grace, & qu'il falloit qu'il mourût; qu'on ne devoit pas être fâché de voir mourir un homme qui avoit mérité la mort comme lui, mais qu'on le devoit plaindre à cauſe du malheur où il étoit tombé. Il dit au ſieur de Launay, qu'il s'en retournât lui dire, que toute la grace qu'il lui pouvoit faire, étoit que le bourreau 1632.

1632. ne le toucheroit point, ne lui mettroit point la corde ſur les épaules, & qu'il ne feroit ſeulement que lui couper le col. Launay de retour ayant dit à Monſieur de Montmorency, la grace que le Roi lui vouloit faire, il dit: Non, je ne veux point cela, je ſuis criminel, & deſire être traité comme tel. Dieu a été traité de même, & a eu la corde au col, & ſi il étoit très-juſte. Lucante ſon Chirurgien, pendant trois ſemaines qu'il avoit vêcu depuis ſa bleſſure, l'avoit exhorté à prendre toutes les choſes, comme venantes de la part de Dieu; mais le voyant en cet état, il ſe mit lui-même à pleurer. Monſieur de Montmorency lui dit, vous qui m'avez toujours exhorté de prendre les choſes, comme venantes de la part de Dieu, conſolez-vous Lucante, je veux vous embraſſer, & vous dire adieu pendant que j'ai mes bras libres. Il embraſſa donc Lucante, & le pria de ſe ſouvenir toujours de lui; puis ſe retournant vers le Pere Arnoul, Jeſuite, qui l'aſſiſtoit, il lui dit: mon Pere, qu'y a-t-il encore à faire? Monſieur, lui dit-il, recevez la mort avec un peu plus de ſoumiſſion. Helas!

las ! mon Pere, je la reçois avec toute l'humilité que je puis, & dans l'eſperance que Dieu me fera miſericorde, & qu'il me pardonnera mes fautes. Il ſe mit à genoux, & dit encore un mot à l'oreille du pere Arnoul, qui lui donna l'Abſolution ; & puis ſe tourna vers le bourreau, & lui dit : Fais ton devoir. Il ſe fit jetter une corde ſur les bras, & s'en alla à ſon échaffaut, ſur lequel il entra par une fenêtre qu'on avoit ouverte, qui conduiſoit audit échaffaut dreſſé dans la cour de la Maiſon de ville, ſur lequel étoit un bloc où on lui fit mettre la tête. En ce païs-là on ſe ſert d'une doloire, qui eſt entre deux morceaux de bois ; & quand on a la tête poſée ſur le bloc, on lâche la corde, & cela deſcend & ſepare la tête du corps. Comme il eut mis la tête ſur le bloc, la bleſſure qu'il avoit reçûe au col lui faiſant mal, il remua, & dit : Je ne remue pas par appréhenſion ; mais ma bleſſure me fait mal. Le Pere Arnoul étoit auprès de lui qui ne l'abandonna point, on lâcha la corde de la doloire, la tête fut ſeparée du corps, l'un tomba d'un côté & l'autre de l'autre. Le Pere lui 1632.

1632. avoit donné une médaille qu'il tenoit à la main, laquelle il ne lâcha que quand il n'eut plus de ſang, & pour lors ſa main s'ouvrit. Son cadavre fut embaumé, & porté dans une des Egliſes de Toulouſe, où ſont les Corps Saints. Par le même Arrêt, tous ceux qui avoient ſuivi le parti de Monſieur, & principalement ceux de la Province de Languedoc, furent condamnés à la mort, & leurs biens acquis & confiſqués, leurs bois coupés à la hauteur de trois pieds, & leurs maiſons raſées. Dans le combat où fut pris Monſieur de Montmorency, il y eut un nommé le ſieur d'Alzo, qui avoit deux de ſes enfans dans la Compagnie de Monſieur de Guitaut, où j'étois Enſeigne, je demandai au Roi la confiſcation de ſon bien. Le Roi me répondit qu'il m'avoit donné celle de Bouchavannes, mais que cela n'empêcheroit pas qu'il ne me donnât celle de d'Alzo, pourvû que je ne lui rendiſſe point, & que je vendiſſe tous les bois & toutes les démolitions de la maiſon. Je lui promis, & lui jurai que je vendrois tout. Je donnai charge à un de leurs parens de faire vendre les bois,

& tout ce qui ſe pourroit; & comme j'avois promis au Roi de ne les donner pas ſans tirer quelque choſe, je dis à d'Alzo, j'ai la confiſcation de votre bien, en voilà l'expedition bien ſignée & bien ſcellée, j'ai juré que je le vendrois, & je veux pour l'achat de votre bien, que je vous remets entre les mains, que vous me donniez pour payement un chien couchant. Celui à qui j'ai redonné le bien étoit un fort honnête homme, & je m'eſtime heureux d'avoir trouvé lieu de l'obliger. Le Roi partit de Toulouſe le trentiéme du mois d'Octobre pour s'en revenir à Paris. Il y retourna à grandes journées, & ne mena que les Mouſquetaires avec lui. Il arriva en quatre jours à Verſailles. La Reine prit ſon chemin par Bordeaux, & Monſieur le Cardinal qui alloit avec elle, la mena paſſer par la Rochelle & par Broage, en lui faiſant voir toutes ſes places & tous ſes Gouvernemens, & n'arriva à Paris que vers Noël. 1632.

Au retour de ce voyage, m'ennuyant d'être Enſeigne dans les Gardes, je propoſai au Roi de vouloir bien ſouffrir que je me déſiſte de cette Enſei-

1632. gne ; & que s'il l'agréoit, j'acheterois la Charge de Major du Regiment de Piedmont, qui étoit à la Roche Capitaine des Gardes de Monſieur d'Eſpernon, qui lui avoit permis de la vendre ; que ſa démiſſion étoit entre les mains de Monſieur d'Eſpernon, Aide Major dans le Regiment des Gardes ; que j'acheterois auſſi dans le même Regiment la Compagnie du Baron d'Anton : & que quoiqu'il fallût davantage d'argent pour avoir ces deux Charges, que je n'en pourrois tirer de mon Enſeigne, un de mes amis me prêteroit le ſurplus, qu'il n'en coûteroit rien à ſa Majeſté, qui auroit comme cela un de ſes Mouſquetaires entré dans la Charge de Major, ainſi qu'il témoignoit le ſouhaiter il y avoit long-temps. Il me répondit qu'il vouloit bien que j'achetaſſe la Charge de Major de la Roche, mais que pour la Compagnie du Baron d'Anton qui ne ſervoit jamais, qu'il la caſſeroit, & me donneroit la Compagnie. Je lui dis, votre Majeſté, Sire, ne ſonge pas qu'il eſt neveu de Monſieur d'Eſpernon, duquel dépend tout-à-fait la Charge de Major, & que je paſſerois

mal mon temps dans cette Charge-là. Hé bien, dit-il, je conſens que vous lui donniez les mille écus que vous recevrez par deſſus la ſomme de quinze mille livres, que vous donnerez à la Roche. Je ſuppliai ſa Majeſté de trouver bon que je lui donnaſſe les douze mille livres que j'avois dit que je lui donnerois. Il me fit réponſe, qu'il ne le vouloit point. Deux jours après je lui reparlai encore, & il conſentit que je lui donnaſſe juſques à huit mille livres. Je ne laiſſai pas de faire donner les quatre mille livres de ſurplus par Monſieur de Langlez, & par ce moyen je fus fait Capitaine & Major en même-temps dans le Regiment de Piedmont, qui pour lors étoit en garniſon à la Fere, Saint Quentin & Guiſe, où je fus reçû Major à la tête de ces quatre Compagnies, & le lendemain je fus à la Chapelle me faire recevoir Capitaine. 1632.

L'Année ſuivante on fit marcher des troupes pour aller à Coublan, Monſieur de Saint Chaumont commandoit l'Armée; enſuite le Roi fut au ſiege de Nancy, que l'on prit. Après 1633.

1633. il envoya Monſieur le Maréchal de la Force aſſieger Eſpinal avec une Armée ; & comme il ſortoit de ſon logis, étant à la tête de ma Compagnie, qui étoit de garde, il me dit : Monſieur de Puyſegur, certes il me ſemble que vous devriez bien battre aux champs quand je ſors, puiſque nous ſommes hors du Royaume ; car pour dans le Royaume, je ſçai bien que cela n'eſt dû qu'au Roi. Je lui dis, Monſieur, j'en parlerai à Monſieur de la Illiere qui commande le Regiment, & à Monſieur Lambert ; ſurquoi les Capitaines s'aſſemblerent, & m'envoyerent à Nancy trouver le Roi, à qui je dis la prétention de Monſieur le Maréchal de la Force. Il me dit d'abord que celà ne lui étoit point dû, & qu'il ne le vouloit pas. Je lui dis, Sire, il dit qu'il ſçait bien que cela ne lui eſt point dû en France, mais que hors du Royaume il lui eſt dû. Que même quand l'Armée d'Henry IV. alla dans le païs de Julliers, auſſi-tôt qu'elle fut hors de France, elle battit aux champs, devant Monſieur le Maréchal de la Chaſtre qui la commandoit. Lorſque le Roi eut entendu ce-

la, il me dit : S'il vous le commande encore une fois, faites-le ; mais ſouvenez-vous de ne le faire jamais dans le Royaume, car cela n'appartient qu'à moi. Nous prîmes Eſpinal, Remiremont & Biche.

NOus aſſiégeâmes l'année ſuivante 1634. la Motte, qui eſt une forte place, appartenante au Duc de Lorraine. On fut un mois entier à la prendre. Elle étoit défendue par un nommé Monſieur de Biche Gentilhomme Lorrain, qui ſoutint le ſiege fort généreuſement. Le Chevalier de Senectaire y fut tué, & fort regretté de toute l'Armée. 1634.

EN l'année 1635. l'on donna le commandement de l'Armée à Meſſieurs les Maréchaux de la Force & de Brezé, avec ordre d'entrer dans le Palatinat, & de marcher droit à Mannin, qui eſt ſur le Rhin. En paſſant nous prîmes Saverne, & de-là nous allâmes à Cronifbourg & à Lendo, où Meſſieurs les Maréchaux ſéjournerent quelque-temps, attendans des troupes qui les devoient venir joindre. 1635.

635. Mais comme ils ſçurent que la ville d'Ildelberg étoit priſe, & le château aſſiégé, ils réſolurent d'y marcher au plus vîte, quoique ce fût dans le plus fort de l'hiver; mais auparavant que de partir de Lendo, ils voulurent y laiſſer garniſon, pour s'aſſurer du paſſage. Et comme ils n'avoient pas beaucoup de troupes, & qu'ils ne vouloient laiſſer qu'une garniſon de ſoixante hommes, & un Capitaine de Piedmont, ils m'envoyerent à la Maiſon de ville, pour propoſer à Monſieur le Bourguemeſtre & aux Echevins, de ſe déſarmer eux-mêmes, & d'apporter leurs armes à l'Hôtel de ville, avec des écriteaux deſſus pour les reconnoître; que l'on ſouhaitoit que cela ſe fit de bonne volonté, n'étant pas bienaiſes de les forcer; que s'ils ne le vouloient pas faire de bonne grace, on les déſarmeroit par force. Quand je parlai à eux dans la Maiſon de ville, ils étoient vingt-quatre Echevins, qu'ils appellent Magiſtrats & le Bourguemeſtre. Après leur avoir fait connoître & dit tout haut ce que ſouhaitoient Meſſieurs les Maréchaux de France, le Bourguemeſtre fit venir du vin;

vin ; & avant que de me répondre, dit qu'il falloit boire un doigt, & me porta la ſanté de Meſſieurs les Generaux, & auſſi-tôt me fit verſer à boire, & tous les Echevins me porterent chacun une ſanté ; & après qu'ils ſe furent perſuadé que j'étois yvre, ils me dirent, s'il plaît à Monſieur de dire ce qu'il ſouhaite de nous. Il me fallut répéter mot pour mot ce que je leur avois déja dit, puis ils me dirent qu'ils alloient délibérer ſur ce que je leur propoſois. Meſſieurs les Maréchaux qui ſe promenoient devant la Maiſon de ville, voyans que cela duroit trop long-temps, Monſieur de Brezé s'impatientant plus que l'autre, dit : qu'il falloit ſçavoir pourquoi je ne venois pas leur rendre réponſe. Monſieur de Turenne prit la peine de venir, & de monter en haut dans la Chambre de ville, pour me demander à quoi il tenoit que je ne faiſois pas réponſe. Monſieur, lui dis-je, on m'a très-bien fait boire, & on délibere à préſent ſur les propoſitions que je leur ai faites. En même-temps le Bourguemeſtre ſortit, qui me dit : qu'on avoit accordé le déſarmement, & qu'il alloit faire pu- 1635.

1635. blier le Ban, afin que dans ſix heures toutes les armes fuſſent dans la maiſon de ville; ce qu'il fit. Je lui dis, en lui montrant Monſieur de Turenne, Monſieur, vous ne connoiſſez pas ce Seigneur ici, il eſt fils de Monſieur de Bouillon, & proche parent de Monſieur le Palatin. Ils lui firent cent complimens & cent civilités, & le firent très-bien boire. On partit de Landau pour aller aſſiéger Spire, auquel lieu il y avoit des troupes Eſpagnoles qui la défendoient. Etant arrivés & campés autour, nous d'un côté & Monſieur le Duc de Veymar de l'autre, nous ouvrîmes la tranchée, & attaquâmes un fauxbourg, qui étoit fort bien retranché & défendu par ſix cens hommes. Nous y donnâmes un aſſaut general. Le Regiment de Picardie, couplé avec celui de Feron, avoit la main droite de l'attaque, & celui de Piedmont avec Turenne avoit l'aîle gauche proche de Picardie. Les Regimens de la Bloquerie & d'Evron, étoient en garde à la tranchée, & avoient leur ſortie dans le milieu par la même tranchée. Quoique ce fût le poſte le plus avantageux pour donner,

néanmoins Picardie ne l'eût pas, d'autant qu'on ne prend jamais le poſte, quelque privilege qu'ait un Regiment, devant ceux qui ſont en garde. A la gauche de la tranchée étoient les Regimens de Normandie & de Navailles, qui ne faiſoient auſſi qu'un bataillon ; & à l'aîle gauche de tout, étoient les Regimens de Navarre & de Menillet, qui bataillonnoient enſemble. Nous nous mîmes en bataille en préſence de Meſſieurs les Maréchaux, dans une grande place qu'il y avoit près de-là. On détacha vingt-cinq hommes de chaque bataillon, commandés par un Sergent, cinquante autres commandés par un Lieutenant, un Enſeigne, & deux Sergens, ſoutenus par un Capitaine, un Lieutenant, un Enſeigne, & quatre Sergens. On détacha enſuite deux cens hommes de chaque bataillon, commandés par deux Capitaines, deux Lieutenans, deux Enſeignes, & huit Sergens. Après cela les corps des Regimens étoient commandés pour ſoûtenir chacun leurs hommes. Comme on appréhendoit que les Sergens qui étoient les premiers détachés, ne ſe brouillaſſent en 1635.

1635. allant prendre leurs poſtes, les Majors des Régimens furent commandés pour marcher à la tête du Sergent qui menoit les premiers Mouſquetaires, & nous eûmes ordre de n'aller qu'au pas, & de ſortir en même-temps; ce qui fut fait & conduit fort heureuſement. Les ennemis firent grand feu ſur nous. Nous deſcendîmes en un inſtant dans le foſſé, puis nous montâmes en haut pour gagner le retranchement; & j'apperçûs ces ſix cens hommes derriere une palliſſade, qui d'abord qu'ils nous virent paroître, firent leur décharge, & ſe hâterent un peu trop de tirer; ce qui fut cauſe qu'ils ne tuerent guere de gens, n'étant pas montés tous à la fois. Comme ils eurent fait leur décharge, ils prirent leurs picques qui étoient auprès d'eux; & voyans qu'on tiroit fortement ſur eux, & que nous avions l'avantage de la hauteur, ils prirent la fuite, & abandonnerent le retranchement. Nous les pourſuivîmes vigoureuſement juſques au pont-levis de la ville. Il y eut deux Officiers du Regiment de Piedmont bleſſés, & la Ville capitula. Cependant Monſieur de Veymar attaqua un fort qui étoit de

l'autre côté avec de l'infanterie qu'on lui envoya. Ceux du bataillon de Piedmont, étoient commandés par mon frere de la Grange, Capitaine dans le Regiment, qui y fut bleſſé au viſage, & furent repouſſés par trois diverſes fois. Réal Lieutenant de Piedmont y fut tué, Perponchet Capitaine dans Turenne fut auſſi tué, & Monſieur de Turenne donna la Compagnie à Varennes, qui en étoit Lieutenant. Après avoir quitté ce païs, & l'avoir mis entre les mains de Monſieur de Veymar, nous marchâmes à Manheim, où nous fîmes faire un pont de batteaux ſur le Rhin ; & enſuite Meſſieurs les Maréchaux de la Force & de Brezé, envoyerent querir les troupes pour les faire paſſer. Nous reçûmes ordre en partant de Neuſtadt, d'aller paſſer le Rhin à Manheim ; mais en arrivant les glaces rompirent le pont, quoique les batteaux fuſſent armés de fer par devant. On nous fit ſigne de nous en retourner. Il y avoit quatre grandes lieues de là à notre garniſon. Nous nous y en retournâmes, & le matin dès la pointe du jour, un Garde de Monſieur de la Force arriva avec un 1635.

1635. ordre de nous faire marcher. Je lui demandai comment nous paſſerions, puiſque le pont étoit rompu. Il me répondit, qu'il étoit vrai que le pont étoit rompu, mais qu'il avoit paſſé le Rhin à pied par-deſſus la glace, en conduiſant ſon cheval par la bride; & que le froid qui continuoit toujours, feroit que la glace ſeroit encore plus forte. Nous partîmes donc, & allâmes droit au paſſage. J'avançai devant, afin de ſçavoir le lieu que l'on nous donneroit pour logement. Je laiſſai mon cheval au-deçà du Rhin, & m'en allai parler à Meſſieurs les Generaux, qui nous marquerent un village à une demi-lieue de là. En paſſant le Rhin, je pris la pique d'un ſoldat que je tenois de travers avec les mains, afin que ſi par hazard mes pieds venoient à enfoncer, la pique me pût retenir pour ne pas couler à fond.

Arrivant au bord du Rhin, où tout le Regiment m'attendoit, chacun appréhendoit de paſſer là, & pas un ne ſçavoit ce qu'il feroit de ſon bagage. Je dis qu'il le falloit décharger, & faire porter de l'autre côté les hardes par les ſoldats; ce qui fut fait auſſi-tôt, les

charettes furent dételées, & les soldats les traînerent avec des cordes. 1635.
Nous passâmes fort heureusement, il n'y eut que le cheval d'un Officier de noyé. Dans le temps que nous passions, le chariot de Monsieur de Turenne vînt aussi pour passer; mais comme il n'étoit pas déchargé, il alla à fond avec tous les chevaux qui le tiroient. Le lendemain nous passâmes le Nécre & nous nous rangeâmes en bataille dans une grande plaine, & marchâmes pour secourir le château d'Ilderberg, dont les ennemis tenoient la ville. Monsieur de Lorraine étoit dedans. On commanda les Régimens de Piedmont, de Rambure & de Tonnin, pour aller avec Monsieur le Marquis de la Force traverser des montagnes, où l'on ne pouvoit passer qu'un à un, & des endroits où il falloit grimper; ce qui avoit fait que les ennemis avoient négligé de se précautionner de ce côté-là. Nous marchâmes hardiment, & Monsieur de la Force dit, que je me misse à la tête des Sergens commandez aux enfans perdus, & de bien reconnoître le chemin; & que là où je trouverois difficulté de passer, je

1635. cherchaſſe à paſſer ſur la droite ou ſur la gauche, & laiſſaſſe un homme pour avertir les premieres troupes qui me ſoutenoient, afin qu'elles trouvaſſent le paſſage le plus facile & le plus aiſé. Nous montâmes toute la montagne; & quand nous fûmes arrivés au ſommet avec les hommes détachés, nous rencontrâmes la garde des ennemis qui alloit monter à la tranchée, & qui venoit en montant par un chemin où l'on pouvoit marcher quatre de front, ils marchoient à la négligence, la croſſe du mouſquet derriere, ne croyans rencontrer perſonne qui leur dit rien. Je commençai de faire tirer ſur eux, en criant: *A moi Piedmont, à moi Rambure*; & comme quatre coups de mouſquets tirés dans les montagnes, font plus de bruit que cinquante en d'autres endroits, l'épouvante les prit ſi fort qu'ils s'enfuirent. Nos troupes arriverent, mais dès qu'il y eut ſix cens hommes ſur le haut de la montagne, je donnai avis à Monſieur de la Force, de ce qui s'étoit paſſé. Il envoya dire à Monſieur de Lambert, qui commandoit les hommes détachés, qu'auſſitôt qu'on verroit ſur le haut de la mon-

tagne la tête du reſte des troupes, il marchât droit au château & à la tranchée; ce qui fut fait: & comme nous marchions au château, ceux de dedans tirerent ſur nous, croyans que nous étions des ennemis; & ce qui leur faiſoit avoir plus aiſément cette croyance, eſt que c'étoit dans le temps que l'on relevoit leur tranchée, quoi que nous criaſſions à pleine gorge, *Vive le Roi*, ils demandoient quel Roi, & ſi c'étoit celui de Paris; & quoiqu'on leur dit, oui, ils ne laiſſoient pas de tirer. Si nous euſſions eu avec nous Monſieur de Belmode, qui étoit Gouverneur de la place, il ſe ſeroit fait connoître en parlant à eux, mais Meſſieurs les Generaux l'avoient retenu pour demeurer avec eux. Ceux de la tranchée qui nous voyoient aller droit à eux, s'imaginoient que c'étoit la garde qui les alloit relever; mais comme ils ſe virent charger, & qu'on les tuoit, ils prirent la fuite. Nous nous rendîmes les maîtres de la tranchée qui étoit du côté de l'orangerie, nous prîmes quatorze pieces de canon, avec tous leurs chariots & avant-trains comme on les voit aux nôtres à pré- 1635.

1635. ſent, en ayant pris l'uſage depuis ce temps-là. Il y eut deux ou trois cens hommes des ennemis tués auparavant qu'ils puſſent gagner la ville. La nuit ſuivante nous nous mîmes en diſpoſition d'attaquer une des portes de la Ville, du côté de l'orangerie, le château ayant été ſecouru dès le ſoir, & Monſieur le Marquis de la Force logé dedans. A l'attaque de cette porte, deux Capitaines de Piedmont furent tués, ſçavoir les nommés Durier & Hardy. Le lendemain Monſieur de Lorraine ſe retira & paſſa le Nécre dans la ville ſur un pont couvert qu'il y a. Meſſieurs les Maréchaux ſe logerent dedans, & n'y ſéjournerent que quatre ou cinq jours. Ce qui les obligea d'en ſortir ſi-tôt, fut que les ennemis ſurprirent Philiſbourg, & qu'ils appréhendoient qu'ils ne ſe ſaiſiſſent auſſi de Landau, par lequel il falloit paſſer pour ſe retirer. Ils commanderent à Monſieur le Marquis de la Force Lieutenant General, de marcher avec ſix Régimens d'infanterie, une partie de la cavalerie, avec ſix pieces de canon, & de partir en diligence pour retourner droit à Manheim, & de

Manheim directement à Landau. Comme les troupes paſſoient ſur le Rhin, la glace rompit du côté de cette place, & l'on ſe trouva obligé pour faire paſſer tout ce qu'il y avoit de cavalerie, d'infanterie & de bagage, de démonter une maiſon pendant la nuit, & prendre les trattes, pour mettre à l'endroit où les glaces étoient rompues, ces trattes portant ſur la terre par un bout, & par ce moyen faire un pont pour paſſer. Le travail étant achevé, nous marchâmes droit à Landau, où Monſieur le Marquis de la Force m'envoya devant, pour dire à ces Meſſieurs qu'il y alloit coucher, faire paſſer les troupes par de-là, & qu'il ne demeureroit que deux Compagnies pour la garde de la ville. Ils me firent réponſe qu'ils le laiſſeroient bien paſſer, mais qu'il n'y auroit que quatre Compagnies qui paſſeroient à la fois; & que lorſque ces quatre ſeroient paſſées, il en paſſeroit encore quatre autres. Je leur dis que je m'en allois avertir Monſieur de la Force, & que je croyois qu'il leur accorderoit ce qu'ils ſouhaitoient. Je le fus donc trouver, & lui dis : Que pour remédier à la

1635.

1635. peine où nous étions, il nous falloit mettre une partie de nos drapeaux dans les charettes, n'en faire marcher que quatre, à la conduite de chacune desquelles il y auroit cent cinquante hommes; & que quand je ſerois entré & paſſé juſques à la place, ceux de derriere ſe ſaiſiroient de la porte, & que pour lors le Régiment ſe mettroit en bataille. Monſieur de Lambert entra à la tête de ces quatre Compagnies, & ſe mit auſſi-tôt en bataille; & comme le Major de la ville voyoit que ces Compagnies étoient ſi grandes, il me dit: Monſieur, les Compagnies ſont bien fortes. Le Roi, lui dis-je, a réformé un Régiment, & l'a mis dans le nôtre. Meſſieurs les Generaux arriverent le lendemain avec le reſte des troupes, & nous allâmes en nous retirans vers le païs Meſſin, & logeâmes tous à deux lieues de Landau, d'où nous continuâmes notre chemin juſques dans les trois Evêchés, où notre Armée fut miſe en garniſon.

L'Année ſuivante nous reçûmes ordre de nous trouver à Mezieres, où étoit le rendez-vous de l'Armée, ſous le commandement de Meſſieurs les Maréchaux de Chaſtillon & de Brezé. Et pendant que les troupes s'aſſemblerent, le Roi envoya un Gentilhomme nommé des Chapelles, Capitaine au Régiment de Picardie, qui avoit commandé dans Circle proche de Thionville, lorſqu'il fut aſſiégé par Monſieur de Lorraine, contre lequel il ſe défendit ſi bien, que ce Prince fut contraint de lever le ſiége qu'il avoit mis devant, & de ſe retirer à deux lieues de là. Après cette retraite, ledit ſieur des Chapelles fit chercher le Bailly de la ville, homme en qui il avoit grande confiance, & qui néanmoins le trompoit. Il lui demanda, Monſieur le Bailly, que dit de moi Monſieur de Lorraine. Il dit, Monſieur, que vous êtes un brave homme, que vous vous êtes très-bien défendu, & avoue franchement qu'il n'avoit pas aſſez de gens pour vous prendre, mais qu'il en attend d'autres, & qu'il ne bougera du lieu où il eſt, juſques à 1636.

1636. ce que toutes ſes troupes l'ayent joint, qu'il reviendra ici, & vous prendra de force. Il lui répondit aſſez fierement, qu'il ne croyoit pas qu'il ſongeât plus à revenir, & l'autre l'aſſura qu'il reviendroit dans quatre jours. Ce bon homme ſe laiſſa perſuader au dire de ce Bailly, & manda à Monſieur de Lorraine qu'il ſe rendroit, s'il lui vouloit faire bonne capitulation. Monſieur de Lorraine qui étoit à deux lieues de là revint, & la lui fit telle qu'il voulut. Il le fit conduire avec ſa garniſon juſques en la ville de Metz. Le Roi ayant appris de quelle ſorte il avoit rendu la place, le fit arrêter priſonnier dans la citadelle, d'où il fut conduit à Mezieres, pour être jugé par Meſſieurs les Generaux & le Conſeil de guerre. La lettre du Roi étoit conçûe en ces termes: *J'envoye des Chapelles à Mezieres, où mon Armée paſſe pour aller en Flandres. Comme il eſt du tout néceſſaire de faire exemple de l'action qu'il a commiſe, d'avoir rendu Circle ſans y être forcé, je vous l'envoye, afin que vous lui faſſiez couper le col ſur le pont de la Ville, & que toute l'Armée en paſſant par là,*

voye ſon corps ſur l'échafaut, & l'exécution qui en aura été faite. L'on aſſembla le Conſeil de guerre pour le juger, mais quand les informations furent lues, quoiqu'elles portaſſent tout le contenu de ce que je viens de dire, où il étoit aſſez convaincu de peur & de lâcheté, le Conſeil fit difficulté de le condamner à la mort, diſant que pour une lâcheté cauſée par la crainte & l'appréhenſion, on ne condamnoit pas un homme à la mort; mais que pour l'ordinaire on le dégradoit, & qu'on lui faiſoit toutes les ignominies poſſibles. Les voix allerent à cette ſimple condamnation; mais Monſieur le Maréchal de Brezé dit : la lettre du Roi porte en termes exprès : *Qu'on lui faſſe couper le col*, pourquoi ne le jugerez-vous pas ſuivant ſa lettre? Le Conſeil répondit : Monſieur, nous jugeons ſelon nos conſciences, la lettre du Roi porte *qu'on lui faſſe couper la tête ſur le pont de Mezieres*, vous pouvez, Meſſieurs les Generaux, faire exécuter l'ordre du Roi, nous avons ordonné au Prevôt de la Connétablie d'y tenir la main, & cela a été enſuite exécuté. 1636.

L'Armée avant que de paſſer le pont,

1636. fut ſéparée en deux brigades d'infanterie, de l'une deſquelles Champagne étoit le chef, & Piedmont l'étoit de l'autre. Il y avoit dans chaque brigade onze mille hommes de pied, ſoldats effectifs portans picques & mouſquets, ſans comprendre ni les Officiers, ni les Sergens, ni les valets. La brigade de Champagne étoit celle que l'on appelloit la brigade de Monſieur de Chaſtillon, & celle de Monſieur le Maréchal de Brezé ſe nommoit la brigade de Piedmont. La cavalerie étoit compoſée de ſix mille chevaux, ſans comprendre auſſi les Officiers & les valets. Tous les cavaliers étoient bien armés de bonnes cuiraſſes & de bonnes tacettes, chacun un caſque en tête. On mit trois mille chevaux à chaque brigade. L'artillerie étoit compoſée de vingt-quatre pieces de canon, douze à chaque brigade, & Monſieur de la Meilleraye y faiſoit ſa Charge de Grand-Maître. Les chariots de vivres, pains, & autres munitions néceſſaires, étoient auſſi complets, & en auſſi bon ordre que l'on le pouvoit ſouhaiter. Nous partîmes de Mezieres, la brigade de Monſieur de Chaſtillon ayant l'avant

l'avant-garde, nous allâmes camper à deux lieues de là. Le lendemain il nous fallut paſſer une riviere, dans laquelle les ſoldats avoient de l'eau juſques au nombril. Nous leur fîmes ôter leurs ſouliers, leurs bas, & leurs hauts-de-chauſſes, qu'ils mirent ſur les épaules avec leurs armes; & ſi-tôt qu'ils furent paſſés, on fit alte pour leur donner le loiſir de ſe r'habiller. Après nous allâmes camper à deux lieues de là avec la brigade de Monſieur de Brezé. Monſieur de Chaſtillon avec la ſienne, alla prendre Marche-en-famine, qui ne tint que vingt-quatre heures. Nous étions pendant ce temps-là dans un quartier qui couvroit le ſien. Comme la place eut capitulé, il manda à Monſieur de Brezé, de tirer droit à un village qui étoit proche d'un paſſage qui conduiſoit à Liege; c'eſt un lieu d'un très-difficile accès, où nous allâmes néanmoins loger, laiſſant un village nommé Avein, diſtant d'un quart de lieues du nôtre, pour loger la brigade de Monſieur de Chaſtillon. Nous ne mîmes de ce côté-là qu'une petite garde de cavalerie, dans la penſée que nous avions que Monſieur de 1636.

1636. Chaſtillon prendroit ce quartier-là pendant la nuit. Néanmoins il n'y vint pas; & Monſieur le Prince Thomas qui commandoit l'Armée de Flandres, ſe logea dans ce village. Les Députés de Liege vinrent trouver Monſieur de Brezé, qui leur avoit envoyé donner avis du lieu où il étoit, & comme il falloit qu'on paſſât par un coin de leur païs pour aller à Maſtrich, afin de joindre Monſieur le Prince d'Orange. Durant le temps qu'il leur donnoit audiance, & qu'il les trouvoit fort fiers, même en volonté de nous empêcher le paſſage, j'entrai dans ſa chambre; & en préſence de ces Députés, je lui dis: Monſieur, le quartier qui eſt ici près, que vous aviez fait laiſſer pour Monſieur de Chaſtillon, eſt préſentement occupé par le Prince Thomas & l'Armée de Flandres. Comment ſçavez-vous cela? Me dit-il. Je lui répondis: Monſieur, voilà deux ſoldats que je vous amene, qui ont été pris & dépouillés par les troupes qui y ſont logées. Auſſi-tôt il ſe tourna vers les Députés, & leur dit: Je ne m'étonne pas ſi vous êtes ſi fiers, & ſi vous apportez tant de difficulté à nous laiſ-

ſer paſſer, puiſque vos bons amis ſont ſi près de vous : retournez-vous-en, & moi je m'en vais les battre, & après cela votre fierté ſera bien abaiſſée, & je vous aſſure que nous paſſerons malgré vous; & au même moment il les fit ſortir hors ſa chambre, & ils s'en allerent. Il me commanda de faire battre le ſecond, parce que le premier avoit été battu, croyant marcher pour paſſer le Pas de Liege, en étant plus proche que la brigade de Monſieur de Chaſtillon. Je fis battre le ſecond, & le dernier tout auſſi-tôt, & prendre les armes. L'Armée fut preſque en un inſtant rangée en bataille, & j'eus l'honneur de l'y mettre, d'autant que celui qui en étoit Sergent, étoit alors avec Monſieur de Chaſtillon, & moi j'en faiſois la Charge dans la brigade de Monſieur de Brezé, lorſqu'elle étoit ſéparée pour aller en bataille, depuis le quartier où nous étions, juſques à celui des ennemis. La plaine n'étoit pas trop grande pour la brigade de Monſieur de Brezé; je la ſéparai en deux lignes, faiſant cinq bataillons à la premiere ligne, & cinq à la ſeconde; & ſur chaque aîle des deux li- 1636.

1636. gnes, ſept eſcadrons de cent chevaux chacun, & marchâmes droit aux ennemis. Monſieur de la Meilleraye arriva, qui venoit d'avec Monſieur de Chaſtillon; & comme il me rencontra le premier, parce que je m'étois avancé pour voir ſi la plaine ne ſe reſſerroit, ou ne s'agrandiſſoit point, afin que ſelon les lieux je fiſſe le front ou plus grand ou plus petit, s'il en eût été beſoin, il me dit: Hé, Puyſegur, à quoi ſonge Monſieur de Brezé, de vouloir faire marcher l'Armée, il hazarde de ſe faire battre; & s'il attend les troupes de Monſieur de Chaſtillon, nous ſommes aſſurez de gagner le combat. Je lui dis, il faut, Monſieur, que vous parliez à lui, s'il vous plaît, le voilà à la tête de l'Armée dans le milieu, monté ſur un cheval qui eſt ſi bien caparaçonné. Il alla donc parler à lui; mais il lui répondit qu'il ne vouloit rien attendre, qu'il alloit droit aux ennemis, & qu'il les battroit.

Dans ce même temps-là l'Armée de Monſieur de Chaſtillon parut, qui venoit en toute diligence du côté de notre main gauche, qui étoit celle qu'elle devoit tenir en combattant, à cauſe

que Monſieur de Brezé étant en jour, devoit avoir la droite. Comme il approchoit de nous, ſa cavalerie arrivant la premiere, je fis faire à droite aux ſept eſcadrons qui couvroient notre aîle gauche, & proche de notre infanterie; & en même-temps que celle de Monſieur de Chaſtillon arrivoit, ils prenoient leurs poſtes. Nous marchâmes droit à Avein. Les ennemis n'étoient point rangés en bataille vis-à-vis de nous, mais ils étoient retranchés dans des grands chemins, & dans des champs fort élevés, comme ſont tous les villages du païs de Liege. Notre cavalerie s'avançant ſur notre aîle droite, les ennemis firent une décharge deſſus. Il y eut la moitié des eſcadrons qui prit la fuite, & en fuyant rompit la moitié de l'aîle droite de nos mouſquets. Notre infanterie avançoit toujours, & étoit fort proche de leur retranchement. Ils tirerent deux coups de canon chargés de cartouches, dont ils tuerent dans le bataillon trente ou quarante hommes, & en bleſſerent bien autant. Nous les enfonçâmes avec l'infanterie, & nous gagnâmes tout le bourg & toutes les 1636.

1636. avenues. Quand nous nous fûmes rendus maîtres du bourg, & que nous eûmes passé, leur cavalerie voulut venir à nous; mais la notre la chargea si bien à point, qu'elle la défit. Dans le temps que le combat se donnoit, Monsieur le Prince d'Orange avoit envoyé un Cornette de la Compagnie de Monsieur de Boüillon, avec vingt maîtres, pour sçavoir où étoit l'Armée de France; & comme il arriva pendant le combat, lui & ses vingt maîtres furent pris & dépouillés, comme s'ils eussent été des ennemis. Dans cette attaque le Prince Thomas perdit la plus grande partie de sa cavalerie, & toute l'infanterie qu'il avoit menée, avec quantité d'Officiers, Colonels, & Capitaines pris, du nombre desquels étoit Dom Steve de Gamara. La bataille ainsi finie & gagnée, nous coupâmes en un lieu où Messieurs de Liege vinrent offrir passage, & les vivres tels qu'on les voudroit prendre dans leur ville. Nous passâmes près de Liege, & allâmes joindre Monsieur le Prince d'Orange à Mastrik. Il vint au camp voir l'Armée, qu'il trouva fort leste & fort belle. Il

nous fit séjourner deux jours plus que nous n'aurions fait, après lesquels nous marchâmes dans le païs. Nous allâmes droit à Tirlemont, que nous prîmes de force, par l'épouvante qu'on donna à ces pauvres gens-là. La ville fut pillée, les femmes forcées, & les filles violées, mêmes jusques aux Religieuses; le saint Sacrement foulé aux pieds par les Hollandois. Nous allâmes ensuite à Louvain, que nous assiégeâmes. L'Armée du Roi l'attaquoit par un côté, & les Hollandois par l'autre. Nous ne le prîmes pas, Monsieur le Prince d'Orange s'étant voulu retirer. On dit que ce fut après qu'il eut été payé des contributions qu'il demandoit au païs, & des arrerages qui lui étoient dûs. Nous retournâmes du côté de la Hollande, auquel temps les ennemis surprirent le fort de Squin, qu'ils assiegerent sur la fin de la campagne; ce qui allarma fort les Hollandois, & les fit marcher en diligence pour couvrir leur païs. Nous assiegeâmes aussi Beelan, qui est proche dudit fort de Squin. Il y avoit avec nous quatre Régimens Hollandois. On y fit ouvrir la tranchée. Nos soldats 1636.

1636. s'ennuyans d'être au siége d'un château, lequel selon leur opinion, ne méritoit pas un siége réglé, dirent en passant à Monsieur le Comte de Nassau : Monsieur, vous nous faites faire ici un beau siége ; quand nous allons à la petite guerre, nous prenons des châteaux plus forts que celui-là, nous aimerions bien mieux l'attaquer de force que de demeurer ici à trembler de froid. En sortant de la tranchée, il me dit : Vos soldats se mocquent de nous, de ce que nous faisons un siége devant Beelan, & ils se vantent d'en avoir pris de plus forts à la petite guerre. Je vis bien que cela l'avoit fâché, mais je le priai de ne point prendre garde à ce que disent des soldats, qui ne sont que pour obéïr. Il s'en alla en son quartier, où il fit aussitôt prendre les armes à ces quatre Regimens. Il les mit en bataille, & détacha des hommes pour attaquer les dehors. J'entendis que les tambours battoient la charge. Je demandai ce que c'étoit. Un soldat me dit, Monsieur, assurément les Hollandois donnent. Je lui répondis que cela ne pouvoit pas être, car on ne bat pas la charge

charge quand on donne. Il me dit, non pas nous en France, mais les Hollandois le font. Je montai sur le haut de la tranchée, & vis qu'il disoit vrai. Je dis à Monsieur de Lambert qui la commandoit, les Hollandois donnent, vous plaît-il que nous donnions aussi, toutes les forces des ennemis sont de ce côté là, assurément nous les emporterons par un autre. Il me dit: hé bien, Major, fais donner. Nous fîmes monter nos soldats par-dessus la tranchée, & allâmes droit au retranchement. Nous traversâmes un fossé plein d'eau, où nos soldats en avoient jusques à la ceinture. Nous entrâmes dedans. Les ennemis se voyans pris par derriere, quitterent, & se retirerent en leur Donjon. Les Hollandois qui d'abord ne nous connoissoient pas, tirerent sur nous, & nos soldats enragés de cela, tirerent aussi sur eux: chacun fit de son côté toutes choses possibles pour empêcher ce desordre, & l'on eut bien de la peine d'en venir à bout. Cependant les ennemis tiroient continuellement de leur Donjon, & en tuerent & blesserent quelques-uns; mais quand nous eûmes saisis les envi- 1636.

1636. rons du Donjon, ils capitulerent, & ſe rendirent. Les Hollandois mirent garniſon dans le château, & nous retournâmes nous remettre dans nos bateaux, qu'on appelle des amoureuſes, dans leſquels nous couchions toutes les nuits, & y demeurions le long du jour.

Le Fort de Squin ayant été repris par les Hollandois, on nous envoya dans les garniſons ſur la fin de Novembre. Le Régiment de Piedmont eut Gorçon, où nous arrivâmes par eau, car en ce pays-là on ne peut aller autrement. Nous nous mîmes en bataille dans la place. On ne donne point de billet pour loger les ſoldats, les hommes & les femmes les choiſiſſent eux-mêmes ſur la place : les uns en prennent deux, les autres quatre, mais non pas tous d'une même compagnie. Le pays donne par jour à l'hôte deux ſols pour le logement de chaque ſoldat : ceux qui reſtent, & qui n'ont point été pris, ſont mis dans des corps de garde, où ils font du feu avec des tourbes. Pour l'ordinaire il n'y a que les plus mal faits & les plus mal vêtus qui demeurent ſans logement, & quand

on les a un peu rajuſtés, il ſe trouve toujours quelqu'un qui les retire, mais on ne peut pas l'y contraindre ni par billets ni par aucun ordre. Nous choiſimes le Dimanche & le Jeudy l'après-dînée, pour faire faire l'exercice au Régiment. Ils nous permirent auſſi de faire dire la Meſſe par notre Aumônier, dans le lieu où ils faiſoient jouer des Comédies, à condition toutefois, qu'il n'y auroit que les ſoldats qui y aſſiſteroient, & point d'habitans. Il y avoit pour cet effet un homme prépoſé par la Ville qui y prenoit garde. Le peuple qui choiſiſſoit les mêmes jours pour le Prêche que nous pour l'exercice, ſe plaiſoit tellement à le voir faire, qu'il s'abſentoit le plus ſouvent du Prêche ; ce qui fut cauſe que les Miniſtres & les Magiſtrats nous prierent de changer les jours, & de prendre les Lundis & les Vendredis ; ce que nous leur accordâmes très-volontiers: & ces jours-là les habitans des villages d'autour de Gorçon, venoient par eau & par terre de toutes parts pour voir faire l'exercice, qui ſe faiſoit fort bien. Nous paſſâmes l'hyver en Hollande dans les garniſons, 1636.

1636. où nous étions fort bien payés du Roi. L'impatience des François, & l'envie de retourner en leur patrie, fit diminuer l'armée de la moitié. Monsieur de Chastillon étoit déja de retour, mais Monsieur de Brezé demeura Ambassadeur Extraordinaire & Général des troupes, & ne bougea de la Haye, où je passai une partie de l'hyver. Je me donnois souvent l'honneur de voir Monsieur de Bouillon, que le Roi avoit honnoré du commandement de la Cavalerie Françoise, pour le temps qu'il seroit en Hollande. J'acquis son amitié par mes visites, & je puis dire que c'étoit un homme de très-grand mérite. Mon frere de la Grange me vint voir à la Haye, où un nommé Esmery lui avoit fait faire un appel pour se battre dans le mail; ce qui fut fait. Esmery fut blessé de deux grands coups d'épée, l'un à travers le corps, & l'autre qui lui perçoit le bras. Il fut guéri de ses blessures au bout d'un mois, & Monsieur de Bouillon les accommoda.

Dans la fin du mois de Février, l'Ambassade de Monsieur de Brezé finissant, il voulut s'en retourner en

France, & me mener avec lui. J'allai voir Monſieur de Bouillon, qui me fit entrer dans ſa chambre, quoiqu'il fut encore au lit avec Madame ſa femme. Après l'avoir entretenu quelque temps, il me dit : Monſieur Puyſegur, je vous veux dire une choſe que peu de gens ſçavent, je ſuis Catholique, Apoſtolique & Romain. Il y a ſix ſemaines que Dieu m'a fait cette grace, je vous prie de n'en rien dire à perſonne ; mais quand vous ſerez arrivé à Paris, vous le pourrez dire au Roi, & que même vous m'avez vû à la Meſſe. Je vais me lever, & auſſi-tôt nous l'entendrons ; ce que nous fîmes. Il n'y avoit que Madame ſa femme, une Demoiſelle, & un homme qui aidoit à la ſervir : c'étoit dans un lieu fort proche de ſa chambre, où l'on mettoit une table & des napes deſſus. Le Prêtre celebroit la Meſſe ſur un Autel portatif. J'eus l'honneur de dîner en ſa compagnie ; & après m'avoir fait mille proteſtations d'amitié, je pris congé, avec promeſſe de lui mander ce que le Roi m'auroit dit au ſujet de ſa commiſſion. Monſieur le Maréchal de Brezé s'embarqua pour ſon retour 1636.

1636. en France, & passa sur l'Amiral. Ce fut l'Amiral Tronc qui le conduisit jusques à Calais. Nous mîmes cinq jours à faire ce trajet. Si-tôt que je fus arrivé, j'eus l'honneur de voir le Roi. Il s'informa de moi, de tout ce qui s'étoit passé en Hollande. Je ne manquai pas de lui en rendre bon compte, & je tombai insensiblement sur ce que j'avois promis à Monsieur de Bouillon. J'appris à Sa Majesté comme il étoit Catholique, & lui dis tout le bien qu'on peut dire d'un homme de sa naissance. Je reconnus que le Roi y prenoit plaisir, ce qui m'encourageoit davantage : mais tout ce que je pus dire de son mérite & de son sçavoir, n'étoit rien en comparaison de ce qu'il valoit. Trois mois après Monsieur de Bouillon vint en France, & vit le Roi, qui lui fit beaucoup de caresses & d'amitié. Il lui dit : Puysegur m'a parlé de vous, & m'a si bien fait connoître votre mérite, que vous pouvez être assuré, qu'étant Catholique comme vous êtes, j'aurai grand plaisir, quand il se présentera occasion de faire quelque chose pour vous, & je le ferai de bon cœur. Il lui demanda s'il

y avoit beaucoup de priſonniers à Maſtrik. Il répondit, qu'il y en avoit encore quelques-uns, mais qu'il avoit eu ordre d'en laiſſer ſortir un bon nombre, & que tous les ordres étoient ſignés de Sa Majeſté. Je vons demande cela, parce que j'ai donné ſix mille livres à Puyſegur, à prendre ſur leur rançon. Il lui dit : Sire, pour prendre cette ſomme ſur les priſonniers, il ne faut plus en faire ſortir. Le Roi répondit, Dom Steve de Gamare ſeul payera bien cela. Sire, il s'eſt ſauvé, il a monté par la cheminée de ſon logis, a deſcendu ſur les tuiles, & eſt ſorti par une autre maiſon. Je ſerois bien-aiſe pourtant, dit le Roi, que Puyſegur touchât ces ſix mille livres. Il m'a bien ſervi dans la bataille d'Avein, le Maréchal de Brezé en eſt fort content, il a rangé ſon armée en bataille en moins de rien, mes neveux de Vendôme m'en ont dit mille biens, & qu'ils le ſuivoient par-tout, ſoit qu'il fût à un ſiege, ſoit qu'il posât des gardes, ou qu'il ſe trouvât dans des campemens. Monſieur de Bouillon après avoir ſéjourné un mois à la Cour, s'en retourna. J'envoyai un Sergent de ma 1636.

1637 Compagnie à Maſtrik, pour voir ce qu'on pourroit tirer de la rançon des priſonniers. Monſieur de Bouillon fit ſi bien, que j'en touchai quatre mille livres, & m'écrivit une lettre fort obligeante, & toute remplie d'amitié. En la ſignant, il y ajouta un mot, qui me rendit confus en la recevant. Ce mot portoit qu'il étoit mon ami, mon ſerviteur, & très-obligé. J'ai gardé cette lettre, & la conſerverai tout le temps de ma vie.

EN l'année 1637 l'Armée du Roi venant d'Hollande, débarqua à Calais dans le mois de Mai. On la fit marcher dans des quartiers de rafraîchiſſement. Le Régiment de Piedmont qui étoit beau & fort, eut les deux Andilly dans la Generalité de Rouen, & étoit payé par les Elections. Il n'y avoit point de Compagnie au deſſous de quatre-vingt dix hommes, & j'en avois cent trente dans la mienne. Ils étoient armés de bons mouſquets & bandoulieres d'Hollande, les picquiers avoient des corcelets de même que les Gardes; & dans tout ce Régiment, auſſi bien que dans les au-

tres vieux Corps, on en a porté juſques après la bataille de Sedan. Pendant que nous étions en garniſon aux Andilly, les ennemis entrerent en France, & prirent la Capelle, qui ne tint que ſix jours. Le Roi fit jetter quantité de Troupes dans Guiſe, & commanda que l'on fit marcher l'armée, que Monſieur le Comte de Soiſſons avoit en Champagne, droit à la Fere. Nous reçûmes auſſi ordre de Sa Majeſté d'y venir, & dans l'ordre nous avions ſept logemens. Le valet de pied qui me l'apporta, me dit que le Roi lui avoit dit de ſa propre bouche : Que ſi nous pouvions aller plus vîte que les journées qui nous étoient marquées, nous le fiſſions. J'écrivis ſur un billet le temps que j'avois reçu l'ordre, qui étoit un Mercredy à neuf heures du ſoir. J'envoyai avertir l'autre quartier de ſe trouver le lendemain à ſept heures du matin à trois lieues & demie du lieu où il étoit. Après avoir joint tout le Régiment, nous arrivâmes avant midi, au lieu qui nous étoit deſtiné pour coucher. Je dis aux habitans que s'ils vouloient nous donner quelques chariots & charettes

1637.

1637. pour ſoulager nos ſoldats, nous n'y coucherions pas. Ils nous répondirent que très-volontiers, & nous donnerent pain, vin, & fromage pour leur manger, après lequel nous marchâmes, & allâmes coucher au ſecond quartier. Le lendemain nous fimes la même choſe, & le troiſiéme jour nous arrivâmes à Chaulny. Je fus à la Fere pour aller à l'ordre. J'y arrivai à cinq heures du ſoir, & je trouvai que Meſſieurs de Chaſtillon, de Chaulnes, & de Brezé étoient allés au devant de Monſieur le Comte, qui devoit venir avec ſes troupes. Je ſoupai en les attendant. D'abord que Monſieur le Comte fut arrivé, je me donnai l'honneur de lui aller faire la reverence. Il me dit que je le ſurprenois, qu'il ne s'attendoit pas à nous voir ſi-tôt; & que par la dépêche du Roi, nous ne devions arriver que dans trois jours. Je lui répondis que le Roi m'avoit mandé par le valet de pied qui m'avoit apporté l'ordre, d'avancer le plus vîte que je pourrois, &que j'étois venu doublant mes journées, dînant au premier quartier, & couchant à l'autre. Il m'embraſſa, & me témoigna

qu'il étoit bien-aiſe de notre arrivée. 1637.
Il me demanda ſi le Régiment étoit bon, je lui dis qu'oui, & je lui diſois vrai. Il me dit qu'il falloit qu'il demeurât à Chaulny, & qu'il ne le pouvoit pas loger mieux, & qu'il ſouhaitoit que je demeuraſſe à la Fere ce ſoir-là. Je lui dis, Monſieur, ne vous plaît-il pas que l'on faſſe venir des Compagnies pour entrer en garde devant votre logis? Il me répondit qu'il falloit laiſſer repoſer les ſoldats. J'envoyai un Officier que j'avois amené au Régiment, leur porter le mot & l'ordre de ne bouger de Chaulny. Le ſoir je me trouvai au coucher de Monſieur le Comte, qui me fit dire par Monſieur de ſaint Yval, qu'il vouloit m'entretenir, ſi-tôt qu'un chacun ſe ſeroit retiré de ſa chambre. Comme je fus auprès de lui, où il n'y avoit que Monſieur de ſaint Yval, ayant fait ſortir ſes valets de chambre, il me dit: Puyſegur, je ſçai que vous êtes un honnête homme, un brave homme, & qui ſçavez bien votre métier. Voici une grande guerre qui ſe va allumer, je me vois à la tête des armées du Roi, je ſerois bien aiſe qu'il ne m'arrivât point

1637. d'accident pendant le tems que j'aurai l'honneur de les commander, & pour empêcher que cela n'arrive, j'ai beſoin de me précautionner, & de prendre avis de gens qui ſoient habiles, j'ai jetté les yeux ſur vous. Je vous prie, ſi vous voyez que je faſſe quelque choſe qui ne ſoit pas bien, ſoit dans les ordres que je puis donner, ſoit dans les diſputes qui peuvent arriver dans les troupes, ou dans ma façon de vivre avec les Officiers, de me le dire hardiment. Enfin je vous demande votre amitié, & veux que vous ſoyez mon ami. Je lui dis que j'étois ſon très-humble ſerviteur, & qu'il n'avoit pas beſoin de mes avis, qu'il en ſçavoit plus que moi. Il me répondit qu'il vouloit que je lui accordaſſe ce qu'il me demandoit. Monſieur, je vous promets de le faire juſqu'à ce que je connoiſſe que vous ne le trouviez pas bon.

Le lendemain il vint un trompette de Monſieur le Prince Thomas, qui commandoit l'armée de Flandres, & qui ayant déja pris la Capelle, étoit venu camper devant Guiſe. Cela auroit fait connoître qu'il vouloit l'aſſie-

ger, mais que voyant la quantité de troupes que le Roi y avoit miſes, il ne l'avoit oſé faire. On avoit effacé dans la date du paſſeport, le mot devant, & l'on avoit mis près de Guiſe. Je dis à Monſieur le Comte qu'on ſe jetteroit ſur quelqu'autre place, & qu'on n'aſſiegeroit pas Guiſe; ce qui arriva: car les ennemis aſſiegerent le Caſtelet, qui ne tint pas un grand temps. Le Roi envoya une depêche à Nargonne, d'aller trouver Monſieur le Comte pour lui donner eſcorte, & lui faciliter l'entrée du Caſtelet. Son ordre portoit, que s'il voyoit que le Gouverneur ſe voulût rendre, ſans y être forcé par les ennemis, il le fît arrêter, le tuât, ſe ſervant des troupes qui étoient dans la place, qui n'étoient point de la morte-paye, pour y tenir bon. Il fut aſſez heureux pour y entrer, & le lendemain aſſez infortuné pour ſervir d'ôtage, dans la capitulation qui fut faite du Gouverneur avec les ennemis. La place étant rendue, il revint à l'armée, & fut mis entre les mains du Chevalier du Guet, qui le fit conduire en priſon, où il demeura l'eſpace de quatre ou cinq ans. 1637.

1637. Enſuite les ennemis deſcendirent le long de la Somme, & vinrent camper à Bray, où nous arrivâmes auſſi-tôt qu'eux. Ils firent une attaque à Capy. Monſieur le Comte de Soiſſons y envoya le Régiment de Champagne pour défendre le paſſage. L'attaque ne dura qu'une heure, & les troupes qui l'avoient faite, étoient de l'avant-garde des ennemis, qui ſe retirerent avec leur arriere-garde. Leur armée campa ſix jours entiers ſur la hauteur, du côté de Bray, & la nôtre vis-à-vis ſur celle de deçà la Somme. Nous gardions le moulin par où ils faiſoient ſemblant de vouloir paſſer, & les battions avec ſix pieces de canon. Nous avions fait un retranchement derriere, & aux deux côtés. Tous les Régimens entroient tour à tour en garde à ce moulin. Le ſeptiéme jour les ennemis décamperent ſur les onze heures du ſoir avec leur avant-garde, ſans battre ni faire aucun bruit, & marcherent droit à Ceriſy, qui eſt un lieu où ils avoient déja paſſé durant les autres guerres. Ils firent une fauſſe attaque à Sailly, mais celle de Ceriſy fut véritable. Monſieur le Comte m'envoya

chercher une heure devant le jour, & me commanda de faire prendre les armes au Régiment de Piedmont, & de le faire marcher en diligence à Cerisy. Je courus auſſi-tôt à ce Régiment qui n'étoit pas campé loin de là. Je lui fis prendre les armes, & deſcendre la montagne, & en paſſant je laiſſai les drapeaux dans la tente de Monſieur le Comte. En attendant les Officiers, je fis quatre détachemens de ce Régiment. Je commençai par un Sergent avec vingt Mouſquetaires, ſoutenus d'un Lieutenant, d'un Enſeigne, de deux Sergens, & quarante ſoldats; & tout cela étoit ſoutenu de deux Capitaines, deux Lieutenans, & deux Enſeignes, avec ſix-vingt hommes: puis un autre corps détaché avec deux cens hommes, quatre Capitaines, quatre Lieutenans & quatre Enſeignes; le reſte fut partagé en deux corps qui ſuivoient ceux-là. Monſieur le Maréchal de Brezé vint à moi, qui me dit que les ennemis attaquoient Sailly, où ſon Régiment étoit, & que je lui donnaſſe cent hommes du Régiment de Piedmont pour y aller. Je les tirai de ceux qui marchoient les derniers de tous. 1637

1637. Monſieur le Comte de Tonnere Meſtre de Camp du Régiment, demanda à Monſieur de Brezé s'il iroit. Il lui dit, qu'oüi, ſans conſiderer qu'il le devoit laiſſer au corps du Régiment. Il y eut auſſi de la faute du Comte de Tonnerre, de lui avoit fait cette demande. Nous rencontrâmes le Régiment de Xaintonge qui devoit défendre Ceriſy, qui s'en revenoit, & nous demanda où nous allions, & que nous ne demeurerions pas long-temps. Les ennemis mirent le feu au village, qui faiſoit le grand chemin pour aller au lieu où ils faiſoient le pont; cela nous empêcha de ſuivre cette route, & nous obligea de prendre ſur la main gauche. Je marchois à la tête des enfans perdus. Nous croyions paſſer fort à notre aiſe, mais nous trouvâmes un grand foſſé large de douze à quinze pieds. Lorſque le reſte des hommes fut arrivé, & que chacun fut proche l'un de l'autre, les ennemis nous tirerent d'une batterie de huit pieces de canon qu'ils avoient à mi-côte, & nous tuerent vingt-cinq ou trente ſoldats. Je fis marcher la Redole, Capitaine de Piedmont, qui commandoit

les

les enfans perdus, à une ferme qui étoit ſur la main droite, avec un pont ſur ce canal. Il y alla. Je ne retins avec moi que les hommes commandés avec le Sergent. Je leur demandai s'ils ſçavoient nâger. Il s'en trouva dix-ſept qui dirent qu'oüi. Je leur fis jetter leurs mouſquets avec leurs bandoulieres de l'autre côté, & je paſſai à la nage avec eux tout habillé. Après que nous fûmes paſſés, quatre cavaliers vinrent à nous avec leurs mouſquetons. Je fis auſſi-tôt appeller ſix de mes mouſquetaires, qui feignirent de les coucher en joüe, mais ils ſe retirerent. J'avançai un peu plus avant, & apperçus que les ennemis avoient jetté leurs batteaux dans l'eau, & qu'ils mettoient les doubleames par-deſſus. Je retournai à la maiſon, où étoient ces hommes détachés. Le Régiment commençoit d'y arriver, elle fut razée, & miſe par terre en moins d'une demie-heure. Nous en ſortîmes, & cherchâmes quelque lieu pour nous mettre en bataille, mais nous n'en trouvâmes qu derriere une cheneviere, laquelle en moins d'un rien fut abattuë à coups de mouſquets. L'armée des ennemis 1637.

1637. étoit compoſée de vingt-ſept mille hommes de pied. Il y avoit ſeize ou dix-huit mille mouſquetaires qui tiroient, tant ſur ceux qui étoient à droit & à gauche du pont, que ſur ceux qui étoient le long de la côte. Nous avançâmes dans le chemin qui nous menoit au pont, & nous y trouvâmes un foſſé qui n'étoit creux que de trois pieds. Nous y mîmes une partie de nos ſoldats qui tirerent inceſſamment ſur ceux qui faiſoient le pont ; & dès qu'il y avoit un ſoldat de tué, nous le mettions ſur le haut du foſſé pour nous couvrir. Nous demeurâmes en ce lieu-là depuis huit heures du matin juſques à huit heures du ſoir, & il y eut treize Capitaines, quatorze Lieutenans, ſeize Enſeignes, trente-deux Sergens, & ſept à huit cens ſoldats tant tués que bleſſés. Monſieur de Monſoulin, Lieutenant-Colonel, fut auſſi tué, il faiſoit la Charge de Sergent de bataille, & venoit pour nous voir. Il rencontra ſon frere, Capitaine au même Régiment, qui avoit un coup de mouſquet à travers la tête, dont il eſt demeuré aveugle le reſte de ſa vie. Il lui dit ; Chevalier, ſongez à Dieu ;

& lui demandez pardon, ayez recours à la ſainte Vierge, implorez ſon aſſiſtance. Il s'en vint à la tête où j'étois, mais le voyant auprès de moi, je lui dis: Hé, mon Dieu, que venez-vous faire ici, votre charge de Sergent de bataille, ne vous oblige point à cela? Non, me dit-il, mais l'amitié que j'ai pour vous & pour le Régiment, veut que je périſſe ici avec vous autres. Mon Dieu, Monſieur, allez-vous-en, je vous en prie. Il me dit: Major, je n'y ſerai pas long-tems, je ne viens pas ici pour ôter ton honneur, chacun ſçait bien que tu commandes. Ce n'eſt pas pour cela que je vous dis de vous en aller, lui répondis-je, mais j'ai peur qu'on ne vous tue. Un moment après il fut bleſſé d'un coup de mouſquet dans le corps. Je le fis emporter de-là, & on me tua deux ſoldats de ceux qui aidoient à l'emporter. Sur les ſix heures du ſoir, Monſieur le Comte de Fieſque vint de la part de Monſieur le Comte, pour ſçavoir en quel état nous étions, & ſi les ennemis achevoient leur pont. Je lui dis, qu'ils n'y avoient point travaillé depuis les neuf heures du matin. Il s'en- 1637.

1637. quit de moi combien j'avois encore de gens. Je lui dis que je ne croyois pas qu'il me reſtât plus de deux cens hommes, & que peut-être dans deux heures il ne m'en reſteroit plus. Pendant qu'il me parloit, il y en eut ſept ou huit tant tués que bleſſés, & lui reçut un coup de mouſquet dans le bourſon de ſes chauſſes, qui lui fit entrer deux quatruples dans la cuiſſe ; ce qui fut cauſe qu'elle ne fut point caſſée. Barriere du Régiment de Champagne, vint encore de la part de Monſieur le Comte, me dire que j'eus à me retirer ſi je le trouvois à propos. Je lui dis, Monſieur, un homme qui eſt commandé dans une action périlleuſe, comme eſt celle-ci, n'a pas d'avis à donner. J'y ſuis venu par ſon ordre, je n'en ſortirai point qu'il ne me le faſſe commander. Il s'en retourna dire à Monſieur le Comte ce que je venois de lui dire, lequel m'envoya auſſi-tôt Monſieur de Fontenay Mareuil, Maréchal de Camp, qui me demanda en quel état nous étions, & ſi le pont pour le paſſage des ennemis étoit achevé ; que toute la Cavalerie qui étoit diſperſée dans des villages à trois ou

quatre lieues de nous, étoit dans le champ de bataille; que Monsieur le Comte lui avoit donné charge de sçavoir de moi, s'il étoit besoin de nous retirer ou non. Je lui répondis, Monsieur, j'ai déja fait dire à Monsieur le Comte, que je n'ai point d'avis à lui donner, que je me retirerai quand il lui plaira. Il me demanda combien j'avois encore d'hommes en état de combattre. Pas six-vingt, lui dis-je, & quasi plus d'Officiers. Il me commanda de me retirer, ce que je fis, & me mis à la tête, faisant faire demi-tour à droite à ceux qui étoient les plus éloignés. Nous perdîmes encore plus de vingt-hommes en faisant cette retraite. Je joignis l'armée, & nous marchâmes pendant la nuit droit au grand & petit Drouy, auquel temps les ennemis acheverent leur pont, & une partie de leur armée y passa le matin. Monsieur le Comte se resolut de partir de Drouy pour se retirer à Noyon. La nuit que nous fûmes à Drouy, il y eut grande dispute entre les Capitaines des Chevaux-legers des anciennes compagnies d'ordonnance, & Monsieur de Canillac qui commandoit un 1637

1637. Régiment de cavalerie dans l'armée. Il leur voulut commander ce qui fut cauſe qu'ils mirent l'épée à la main à la tête des troupes. Monſieur le Comte fâché de cette conteſtation, déſirant y apporter remede, me demanda ce qu'il y avoit à faire en cette rencontre. Je lui dis qu'à moins que le Roi ne fit un Commandant de la Cavalerie, il n'y pourroit pas remédier. Je voudrois bien, dit-il, que cela dépendît de moi, je ferois Monſieur le Duc de Beaufort; mais vous ſçavez que je n'ai point de crédit auprès de Monſieur le Cardinal, qui eſt celui qui fait tout. Je lui dis, Monſieur, ſi vous en parliez à Monſieur de Brezé, il lui écrit préſentement. Il me dit qu'il n'en feroit rien, & qu'il avoit peur qu'il ne le refuſât, & que cela le fâcheroit. Mais je vous prie, me dit-il, de lui en toucher un mot, comme de vous-même. Je lui répondis que je l'allois faire. Nous nous promenions devant la porte du logis. J'entrai dans ſa chambre, où il étoit ſeul. Il me dit: je vois bien que tu viens ſçavoir ſi j'ai achevé d'écrire, & que les troupes ſont en bataille pour marcher. Oui, Monſieur, je viens

pour cela, & pour autre choſe auſſi. 1637.
Hé quoi ? Pour vous prier d'ecrire à Monſieur le Cardinal qu'on donne le commandement de la cavalerie à quelque perſonne de condition, afin que par ce moyen on vienne à bout de toutes les querelles qui arrivent entre les Meſtres de Camp & les Capitaines. Il me demanda où je voulois prendre cet homme-là. Je lui dis, ma foi, Monſieur, nous en avons dans l'armée que nous pouvons prendre. Hé qui ? Monſieur de Beaufort. Vraiment il eſt bien jeune. Monſieur, il prendroit avis des choſes qu'il y auroit à faire. Il repliqua, mais il eſt bien jeune. Quand ce ne ſeroit, lui dis-je, qu'il a mieux aimé d'être dans votre brigade que dans celle de Monſieur de Chaſtillon, lors du voyage de Flandres, vous le devriez choiſir. Il me répondit, j'aime bien les Capitaines qui parlent pour les ſoldats. Monſieur, il ne l'étoit, que parce que j'avois l'honneur d'être dans votre brigade. Je te ferois un grand plaiſir, ſi je faiſois cette affaire-là. Je lui dis, Monſieur, vous obligeriez encore une perſonne qui eſt d'un plus grand mérite que moi. Hé qui, me dit-il, en

1637. ſouriant, Monſieur le Comte le veut-il ? Il le ſouhaite bien fort : il n'a qu'à écrire ; il ſçait, Monſieur, que cela ne ſervira de rien. Je vais donc le faire. Je ſortis auſſi-tôt pour l'aller dire à Monſieur le Comte, je le trouvai qui parloit à Monſieur de Beaufort. Il entra chez Monſieur de Brezé, qui lui dit, Monſieur, vous me faites écrire une choſe qui vous auroit été accordée, ſi vous en aviez dit un mot. Monſieur le Comte dit, qu'il lui étoit bien obligé, & Monſieur de Beaufort auſſi, de ce qu'il vouloit bien en prendre la peine.

On partit du grand Drouy, & on marcha droit à Noyon. Les ennemis nous ſuivirent, & Picolomini donna ſur notre retraite, mais l'on ſe défendit fort bien. Monſieur de Beaufort y fit des merveilles, ce qui fut cauſe que le Roi lui envoya la commiſſion pour commander la cavalerie. Il fit mettre dans les lettres, que quoi qu'à ſon âge il n'eut pû eſperer ce commandement, neanmoins il lui en envoyoit la commiſſion, à cauſe des preuves qu'il avoit données de ſa bonne conduite, & de ſa generoſité dans le combat fait à la

retraite

retraite de l'armée allant à Noyon. Il a depuis exercé la charge. Le Roi manda à Monſieur le Comte de ſe retirer à Compiegne, & de jetter ſeulement quelques troupes dans Noyon. Cependant les ennemis aſſiegerent Corbie. Monſieur le Prince Thomas l'ayant fait reconnoître par un ſtratagême dont il ſe ſervit, en envoyant un Capitaine du Régiment de Piedmont bleſſé, & qu'on n'avoit pû emporter, il le fit mettre dans un caroſſe pour le conduire à Corbie. Le poſtillon & le cocher, étoient deux Ingénieurs ; c'étoit pour reconnoître le défaut de la place en entrant. Il les envoya de bon matin, afin que la porte de la Ville fut encore fermée. Durant ce tems-là le cocher s'avançoit vers les dehors, puis le poſtillon, ainſi ils les reconnurent, & ſi-tôt que la porte fut ouverte, ils entrerent dedans : & dès le lendemain, que le caroſſe fut de retour, la ville fut inveſtie, & l'on dit que les aſſiegés ſe défendirent très-mal. L'armée étant à Compiegne, le Roi en fit lever une autre à Paris, que les habitans ſoudoyoient. Il en donna le commandement à Monſieur le Duc 1637.

1637. d'Orleans ſon frere, qui eut Monſieur le Maréchal de la Force pour Lieutenant General. Pendant le ſiege de Corbie, les ennemis prirent Roye: le Roi s'avança en perſonne juſques à Senlis, & Monſieur le Cardinal à Royaumont. Monſieur le Comte me commanda d'aller à Senlis trouver le Roi de ſa part, pour lui dire l'état auquel étoit l'armée. Je le trouvai fort en colere contre lui, me diſant qu'il ne le ſervoit pas bien. Je lui dis: Sire, il faut que la choſe ſoit bien cachée, ſi je ne ſçai pas comme il vous ſert. Je vois votre Majeſté en chaleur, mais je puis dire qu'il l'a ſert auſſi fidelement que l'on le peut faire. Vraiment il y paroît bien, dit-il, avec une puiſſante armée, l'artillerie, & les outils qu'il a, il devroit avoir mieux défendu la Somme qu'il n'a pas fait. Sire, pour le paſſage de la Somme, ſi vous voulez, je vous en dirai la vérité, auſſi bien que de la force de l'armée. Nous avons eu tout le choc du paſſage, le ſeul Régiment de Piedmont l'a défendu douze heures durant. Je ſçai fort bien, Puyſegur, que votre Régiment a bien fait. Je lui dis: Sire, votre Ma-

jesté sçait-elle bien la situation de la riviere de Somme, tout le côté du pays de Flandres, n'est rempli que de hauteurs, qui régnent tout le long de la riviere; & du côté de France, ce n'est qu'une plaine. La vérité est, que nous n'avons jamais eu d'outils, que ceux que nous avons ramassé parmi les vivandiers, desquels outils nous nous sommes servis pour défendre le moulin de Bray. Il n'y avoit que six petites pieces d'artillerie, de quatre à six livres de balles (je ne les nomme pas, parce que le nom n'est pas beau à coucher sur le papier;) il n'y avoit ni poudre ni méche; on ne vouloit pas qu'il y eût dans un bataillon plus de trente soldats qui portassent la méche allumée, quinze dans une division de mousquets, quinze dans l'autre, pour les allumer en cas de nécessité; il n'y avoit pas de boulets pour tirer vingt coups de canon: & quand il y en auroit eu, on manquoit de poudre. Il est vrai qu'on nous faisoit esperer de jour en jour qu'il en viendroit. Pour la force de l'armée, elle n'a jamais été à dix mille hommes, tant de cavalerie que d'infanterie. Présentement il y en 1637.

1637. a d'avantage, parce qu'il y arriva hier deux Régimens d'infanterie; celui de Beauſſe, & un des troupes qui ont été levées à Paris, qui font bien deux mille hommes les deux. Il commença à me regarder, en diſant: Tout ce que vous dites-là, eſt-il vrai? Je n'ai jamais rien denié à Votre Majeſté, & je n'aurois garde de le faire, en une choſe de cette conſéquence. Tout ce que je vous dis eſt très-véritable, je n'ai point d'attache à Monſieur le Comte: ſi j'en dis du bien, c'eſt parce qu'il eſt vrai qu'il vous ſert fidélement; & s'il faiſoit autrement, je vous le dirois. N'ai-je pas ſujet de m'en plaindre, repartit le Roi, je lui avois mandé de marcher aujourd'hui avec ſon armée pour aller camper à Redegliſſe; & celle de mon frere, à un village derriere; pourquoi ne m'a-t-il point mandé qu'il ne le pouvoit pas faire, vous me le dites à préſent, & que c'étoit par la raiſon que le pain de l'armée n'étoit pas arrivé? Je ne me ſerois pas fâché, ſi je n'euſſe appris par d'autres que par lui, qu'il ne marchoit pas. L'armée de mon frere auroit marché, je ne l'ai ſçû qu'hier à onze heures

du ſoir, par un de mes Gendarmes, qui m'eſt venu demander une place de Gentilhomme ſervant. Je me ſuis enquis de lui, ſi l'armée ne partoit point le matin ; il m'a dit que non, & auſſitôt j'ai envoyé avertir mon frere de ne bouger avec la ſienne. Sire, Monſieur le Comte a dit à Monſieur de Praſlin, qu'il ne partiroit que demain, parce qu'il attendoit ſon pain. Il me dit : Praſlin ne m'en a point parlé. Allez-vous-en à Royaumont voir Monſieur le Cardinal, & vous trouverez votre réponſe faite. Je le vis, & en entrant il me dit : Puyſegur, je crois que vous avez trouvé le Roi bien fâché contre Monſieur le Comte, dites-lui de ma part, que je l'appaiſerai. On lui a fait de faux rapports, mais je raccommoderai le tout, & avec le temps il connoîtra que je ſuis plus de ſes amis qu'il ne croit. Il faut qu'il parte demain, comme le Roi le ſouhaite, & auſſitôt qu'il ſera arrivé en ſon quartier, il faut reprendre Roye ; c'eſt une affaire d'un jour ou deux au plus. Je pris congé de lui ; & m'en allai quérir ma réponſe du Roi, qui me dit qu'il avoit reſolu de faire faire une recruë pour le 1637.

1637. Régiment de Piedmont, que je lui envoyaſſe les Officiers. Je lui dis, Sire, par la liſte que vous avez reçûe, il n'en reſte que ſept ou huit qui ſoient en état de ſervir. J'envoirai des Commiſſaires dans deux Provinces pour en lever, & auſſi-tôt ils vous iront trouver, dit le Roi. Il me donna la lettre pour porter à Monſieur le Comte, & m'enjoignit de lui dire, qu'il étoit vrai qu'il s'étoit emporté contre lui, en parlant à Monſieur du Hallier, mais que les choſes étant, comme je les lui avois dites, il confeſſoit qu'il avoit tort, & qu'il le prioit de continuer à le bien ſervir. Comme j'arrivai dans Compiegne, Monſieur le Comte tenoit conſeil. Meſſieurs de Brezé, d'Eſpernon, de Chaſtillon, du Hallier & les Maréchaux de Camp, y étoient. Si-tôt que je parus dans la ſalle, il s'en vint à moi la larme à l'œil, tout outré de ce que lui avoit dit Monſieur du Hallier de la part du Roi. Il me dit tout haut: Hé bien, Puyſegur, je ne ſuis plus bon qu'à jetter aux chiens; le Roi a dit cent choſes contre moi à Monſieur du Hallier, & vous ſçavez la vérité de ce qui s'eſt paſſé depuis que

votre Régiment eut joint mon armée. 1637.
Oui, Monſieur, je le ſçai fort bien, & l'ai rapporté au Roi comme il eſt. Il croit maintenant tout le contraire, mais véritablement il avoit raiſon d'être fâché d'une choſe qu'il aſſure vous avoir écrite, de marcher aujourd'hui pour aller à Redegliſſe ; que l'armée de Monſieur marchoit à Anicq, qui en eſt proche, & que vous avez negligé de lui mander que vous ne pouviez pas, parce que le pain n'étoit point arrivé. Hé quoi, me répartit Monſieur le Comte, j'ai dit à Praſlin, qui m'a demandé congé pour aller voir le Roi, de lui dire que je ne pouvois marcher que demain. Le Roi m'a dit que Monſieur de Praſlin ne lui en avoit point parlé, que ſi l'armée de Monſieur eut avancé, ſans être jointe à la votre, les ennemis l'auroient pû mettre en déroute, mais qu'il n'étoit plus en colere contre vous ; qu'il ſçavoit bien les ſervices que vous lui aviez rendus, qu'il deſiroit que vous les lui continuaſſiez. Le lendemain nous marchâmes à Redegliſſe, & l'armée de Monſieur vint à Anicq ; enſuite nous allâmes inveſtir Roye, qui ſe

1637. rendit après avoir souffert vingt ou trente coups de canon. On fit conduire la garnison à l'armée des ennemis qui avoient pris Corbie, & qui n'en étoit éloigné que de deux lieues. Quatre jours après le Roi s'avança, & vint loger en un village appellé les Escauves. Nous marchâmes vers Corbie, dont les ennemis s'étoient encore éloignés de quatre lieues. Lorsque nous passâmes la Somme, & que nous l'investîmes de leur côté, nous ne laissâmes du côté de France que deux Régimens. Nous fimes une ligne qui tenoit à la Somme des deux côtés & qui étoit munie de bons forts tout au tour. Nous reprîmes la place en huit jours de tranchée ouverte, & la garnison fut conduite à Bapaume. Monsieur le Cardinal vint à l'armée, qui fut mise en bataille pour lui faire honneur. Monsieur le Comte étoit encore dans le camp. La compagnie des Gens-d'armes de Monsieur le Cardinal, voulut prendre la droite sur la sienne ; ce qui causa une grande dispute, jusques à mettre la main au pistolet. Monsieur de saint Yval, qui vouloit mal à Monsieur le Cardinal, eut

bien ſouhaité que Monſieur le Comte eut pris ſon temps pour s'en défaire. 1637.
Il eſt vrai qu'il l'auroit pû faire ſans courir aucun riſque, ce Prince étant fort aimé des troupes, & le Cardinal, au contraire, fort haï. Mais il dit à Monſieur de ſaint Yval qu'il n'en feroit rien, & qu'il étoit Prêtre. Neanmoins Monſieur le Cardinal voulut que ſa compagnie cedât le pas à celle de Monſieur le Comte. Il auroit bien voulu n'être point venu dans le camp. Le Roi qui en fut averti, dit: Voilà une diſpute qui pourroit coûter bon à Monſieur le Cardinal, il ſe ſeroit bien paſſé de ſe trouver là, & ſa compagnie ne doit point marcher devant celle de Monſieur le Comte. Les Gens-d'armes des Princes du Sang, vont immédiatement après ceux de mon frere. Le lendemain le Roi vint au Camp, & dîna chez Monſieur le Comte. Sa Majeſté lui fit cent amitiez, & il conduiſit le Roi à une lieue & demie du camp, qui s'en retournoit à ſon quartier. J'étois ſortis pour y aller auſſi. En revenant, Monſieur le Comte me dit: Puyſegur, j'ai reçu bien de l'honneur & de l'amitié du Roi, &

1638. beaucoup plus que je n'en pouvois eſperer ; je t'ai obligation de ce que tu as dit, il m'a tout conté depuis un bout juſques à l'autre. Après avoir demeuré cinq ou ſix jours dans le camp, les lignes preſques démolies, Monſieur le Comte demanda congé pour s'en venir à Paris, mais on lui donna des avis qui le firent changer de deſſein. Il fut en Champagne, où il ne demeura pas long-temps, & puis il ſe retira à Sedan. Monſieur de Beaufort fut auſſi quatre ou cinq mois hors de la Cour, & l'armée fut envoyée dans ſon quartier d'hyver.

1638. L'Année d'après que l'on comptoit 1638, les troupes furent commandées par Monſieur le Cardinal de la Vallette, & le Duc de Candale ſon frere. Le rendez-vous étoit, depuis les environs de Laon juſques à Château-Porcien. Il y eut deux bourgs dans le Laonnois, dont l'un ſe nommoit Beaulieu, & l'autre Bray, qui refuſerent de loger les troupes de l'armée, & ſouffrirent le ſiege plûtôt que d'obéir, mais ils n'en furent pas bons Marchands, car on les prit de force. On

marcha droit à Hyrſon, qui fut repris ſur les ennemis, qui ſouffrirent le canon; enſuite on alla paſſer derriere la Capelle, le Régiment de Piedmont prit un Fort, où pluſieurs gens s'étoient refugiés, qui donnerent quatre cens piſtoles pour ſe redimer du pillage; après quoi on alla à Landrecy, Monſieur le Cardinal de la Vallette prit ſon quartier à Longfaury, & Monſieur de Candale au de-là de la riviere. Dans la brigade du premier, Meſſieurs les Comtes de Guiche & de Turenne, ſervoient de Maréchaux de Camp, & Monſieur de Thou étoit Intendant. Le ſiege dura quinze jours, & les ennemis ſouffrirent qu'on fît ſauter le baſtion, & qu'on donnât un aſſaut; cela fut fait par le Régiment de Longueval, qui étoit en garde à la tranchée. Ils furent conduits à Aveſnes, & leur capitulation fut fort honorable. Monſieur le Cardinal de la Vallette fit démolir les lignes, & combler les tranchées. Une partie de l'armée alla à Maubeuge. Monſieur de Candale commandoit, & Monſieur de Turenne étoit ſous lui. Il partit de Maubeuge pour aller à Landrecy voir 1638.

1638. Monſieur ſon frere, il prit pour eſcorte le Régiment de Gaſſion, & vint à Longfaury, croyant s'en retourner le même jour, mais il s'amuſa à quelques amourettes qu'il avoit avec les femmes des Officiers de l'artillerie. Monſieur de Gaſſion le preſſoit fort de repartir le même jour, il ne le voulut pas faire, ni même le lendemain; il inſiſta, & fit tant qu'il eut permiſſion de s'en retourner avec ſon Régiment. Les ennemis lui avoient dreſſé une embuſcade, ils le chargerent, ſes troupes furent battues, & lui contraint de paſſer la Sambre à nage pour ſe ſauver. Huit jours après on fit marcher l'armée pour aller au devant de la brigade qui étoit à Meubeuge, que Monſieur de Turenne commandoit en l'abſence de Monſieur de Candale. Les ennemis s'étoient campés entre les deux armées pour empêcher la jonction. Il ſe donna un grand combat, qui réuſſit à notre avantage; & ſi Monſieur de Candale n'eût point empêché les troupes qui venoient de Maubeuge, Monſieur de Turenne eût achevé de défaire les ennemis. Je ne ſçai point la cauſe de cet empêche-

ment, dont on parloit differemment. 1638.
Quelques-uns disoient que c'étoit la jalousie qu'il avoit contre son frere, & le déplaisir de n'avoir pas été à la marche de Maubeuge pour venir joindre notre armée. Nous prîmes Barlemont hors le château. On assiegea ensuite la Capelle, qui ne tint que huit jours. Les ennemis firent une sortie sur la tranchée, dans laquelle Messieurs de Bussy & de Rambure, étoient Maréchaux de Camp. Le premier y fut tué sur la place, & l'autre y reçut une blessure, de laquelle il mourut deux ou trois mois après. La sortie fut faite par vingt-hommes, & un Officier reformé, sur deux compagnies des Gardes qui lâcherent le pied. Ces Messieurs voulurent tenir bon, dans l'esperance d'être soutenus; mais par le moyen de la fuite de ces deux compagnies des Gardes qui les abandonnerent, ils furent tués. L'armée demeura quelque tems à Maubeuge, & de-là on fut à Simay, que l'on prit.

EN l'année 1639 Monsieur le Maréchal de la Force commanda l'armée, & l'assemblée se fit aux en-

1639. virons de Saint Quentin. Pendant ce temps-là on prit un Carabin qui avoit volé. Monſieur d'Orgeval, Intendant, le fit pendre dans la place de la ville, après qu'il eut été long-temps ſecoué, la corde rompit, & l'on emporta cet homme à l'Hôpital pour le faire enterrer avec les morts; mais lorſqu'on vint à le deshabiller, on s'apperçut qu'il étoit encore en vie. On le rechauffa, & on lui tira du ſang, puis il revint, & ſe porta bien. Monſieur d'Orgeval ayant appris cette avanture, vint à l'Hôpital, & le fit étrangler en ſa préſence, mais l'action n'en fut pas approuvée. De-là l'armée marcha à travers le pays de Cambreſis, où tous les clochers ſont de groſſes tours voûtées, dans leſquelles les payſans ſe retirent. Dans la plûpart de ces tours il y a des cavernes, où ils ſe cachent quand on les veut prendre. Ils n'ont point de jour que par un ſoupirail en haut, qui eſt comme un puits, dont ils gardent ſi bien l'entrée, que l'on ne les ſçauroit forcer. Monſieur d'Arpajou, qui étoit Lieutenant General de Monſieur de la Force, en fit attaquer une, où mon frere la Grange

Puyſegur, fut bleſſé d'un coup de fuſil au viſage, & force gens tués. On marcha juſques au village nommé Jouaſſe, dépendant du Gouvernement d'Ardres, où l'on ſe retrancha. On étoit campé en ce lieu-là pour faciliter le paſſage des vivres neceſſaires pour ceux qui étoient devant Saint Omer, que Monſieur de Chaſtillon tenoit aſſiegé. Monſieur le Maréchal de l'Hôpital étoit ſon Lieutenant General. La faute qu'on fit à ce ſiege, fut qu'on ne prit pas le haut pont en arrivant; ſi l'on l'eût auſſi bien pris que le fort de deçà, c'étoit fait de la Ville. Pendant que Monſieur le Maréchal de la Force étoit à Jouaſſe, Monſieur d'Arpajou lui propoſa d'attaquer la redoute d'Anvein, autrement dite de Lermont, que les ennemis avoient priſe ſur le Gouvernement d'Ardres; ce qui fut fait, & on y fit cinq ou ſix attaques enſuite l'une de l'autre; mais nous ne pûmes jamais l'emporter, à cauſe que cette redoute étoit ſoutenue de l'armée qui étoit derriere, qui en rafraîchiſſoit les gens autant qu'ils vouloient, ſans que nous les puſſions empêcher. Nous y perdîmes quatre ou cinq cens hom- 1639.

1639. mes. Les ennemis firent paſſer ſur la digue du marais quatre mille chevaux, qui vinrent droit au lieu où étoient campés les Régimens de Piedmont, la Marine & Vervins. Notre cavalerie étoit allé eſcorter un convoi à Saint Omer. Monſieur de la Force commanda que ces trois Régimens marchaſſent au devant des ennemis, ce que nous fîmes auſſi-tôt. Piedmont avoit la droite, la Marine la gauche, & Vervins étoit au milieu. Il y avoit une plaine qui contenoit juſtement le terrain qu'il falloit pour nous mettre en bataille. Un bois nous couvroit à la droite & à la gauche. Je fis avancer cent mouſquetaires d'un côté, & cent d'un autre, qui ſe mirent tout le long du bord du bois plus avancés que nos bataillons. Quatre cens chevaux des ennemis ſe détacherent de leur gros pour venir à nous, à deſſein de découvrir s'il n'y avoit point de mouſquetaires dans le bois. Dans la décharge qu'on fit ſur la main droite, il y eut cinq ou ſix cavaliers de tués. Les troupes du convoi commencerent à arriver, & Monſieur d'Arpajou paſſa avec ſix eſcadrons, à deſſein de charger

ger les ennemis ; mais il fut contraint de ſe retirer, & de ſe mettre derriere l'infanterie. Monſieur de la Force ſurvint avec ſix petites pieces de canon qu'on tiroit par l'intervale de nos bataillons ſur cette cavalerie, laquelle voyant arriver le reſte de nos troupes, commença de ſonger à la retraite, & défila par les rangs de derriere. Comme je vis que ces eſcadrons n'étoient plus ſi épais, je dis à Monſieur d'Arpajou, que les ennemis défiloient, & qu'il y en avoit plus d'un tiers de retiré, qu'on les devroit charger, & qu'aſſurément on les enfonceroit. On le fut dire à Monſieur de la Force qui donna ordre que l'on les chargeât ; ce qui fut fait auſſi-tôt. Les ennemis perdirent dans ce combat plus de douze à quinze cens cavaliers, qui furent pris ou tués, & les chevaux perdus dans les marais. Six jours après ils ſecoururent Saint Omer, & entrerent par Clairemarais. Les deux armées ſe retirerent enſemble, & furent aſſieger Ranty, qui fut pris & razé. Monſieur de Villeguier y fut bleſſé de l'éclat d'une mine. Enſuite de cela elles revinrent à travers le pays, & l'on 1639.

1639. mit le ſiege devant le Caſtelet : c'étoit Monſieur du Hallier qui le faiſoit avec l'armée de Monſieur de Chaſtillon. Monſieur de la Force étoit logé à Vauchelle avec la ſienne. Durant ce ſiege, la Reine accoucha du Roi qui regne à preſent. Les Officiers de Piedmont envoyerent à Sa Majeſté un Capitaine de leur Régiment, nommé Samaiſan, pour lui témoigner leur joye de ce que Dieu lui avoit donné un Succeſſeur à la Couronne. Le Roi le reçut fort bien, & lui fit voir Monſieur le Dauphin dans le temps qu'on l'habilloit. Il lui dit que nous étions les premiers du Royaume qui lui avoient témoigné la part que nous prenions dans la naiſſance de ſon fils; qu'il n'y avoit que Monſieur le Comte de Soiſſons qui l'avoit fait, & que ſon courier ne faiſoit que de ſortir. Il lui dit encore : Aſſurez tous les Officiers de votre Régiment que je ne doute point de la joye qu'ils ont de ce que Dieu m'a donné un fils, & que s'il me fait la grace de vivre, je le ferai nourir & élever d'une façon, qu'il reconnoîtra ceux qui m'ont bien ſervi. Dites vrai, Samaiſon, n'eſt-ce pas Puyſegur qui a dicté

cette lettre, voilà ſon vrai ſtile ? Cependant on fit prendre les armes, ſur la naiſſance de Monſieur le Dauphin, l'armée fut miſe en bataille, & l'on fit trois ſalves de coups de mouſquets & de canons; enſuite elle fut miſe en deux lignes, on alloit à la charge les uns contre les autres. Toutes ces joyes finies, il vint un Commiſſaire compter les troupes, & on en envoya les extraits à la Cour. Nous n'avions point mené nos malades ni nos bleſſés du combat de la redoute. On nous vouloit payer cent cinquante hommes moins que nous n'étions. Je ne voulus point prendre d'argent. Il ſe trouva que le Roi avoit donné les deniers revenans bons à Monſieur d'Arpajou, parce que tout ſon équipage avoit été brûlé à Vauchelles. Le Roi eut la bonté d'ordonner que le Régiment de Piedmont ſeroit payé complet. Le Caſtelet fut pris, & l'armée alla dans les quartiers d'hyver. Enſuite le rendez-vous de celle de Monſieur le Grand-Maître fut à Amiens. Il en partit à deſſein d'aſſieger quelque place, & marcha droit à Saint Paul. Il aſſembla le conſeil de guerre, & mon- 1639.

1639. tra une lettre du Roi, qui lui faiſoit commandement d'aſſieger une place, dont le nom étoit en chiffre. Il nous preſſoit tous de la deviner, mais chacun diſoit comme il l'entendoit. A la fin il nous dit que c'étoit Aire, & nous en montra un plan qui lui en avoit été donné par Monſieur le Cardinal de Richelieu, & qu'aſſurément la place étoit diſpoſée comme le plan. Je fus le premier qui lui dis que ce plan étoit different des cartes que j'avois vûes, puiſque par les cartes il ne ſe voyoit pas qu'on pût faire un quartier entre la riviere & la ville. Il ſoutint que ſi. On en apporta cinq ou ſix, qui toutes faiſoient voir le contraire. Il étoit fort violent, & cela le mit en colere. Je lui dis, Monſieur, vous ne devez point vous fâcher, vous nous aſſemblez tous pour nous demander nos avis, nous vous les donnons au mieux qu'il nous eſt poſſible; ſi vous ne voulez pas les ſuivre, vous n'avez qu'à commander, & on fera ce que vous ordonnerez. Il répondit incontinent, que Roſe fourniſſoit les vivres, & que la difficulté lui ſembloit grande pour les faire venir. Comme il conti-

nuoit dans ſa colere, je lui dis: Monſieur, il faut marcher juſques à Aire, vous en verrez la ſituation ; & ſi vous voulez l'aſſieger, vous l'aſſiegerez. Il ſe reſolut de marcher. Le lendemain on alla juſques auprès de la Ville. Il ſe trouva que le plan de la place n'étoit pas bien fait ; il revint ſur ſes pas. L'armée faiſoit alte, il demanda ce qu'il y avoit à faire: on tint conſeil, & on lui dit, que le meilleur ſeroit d'aller à Heſdin. Auſſi-tôt il commanda une partie de ſa cavalerie pour l'aller inveſtir. Le frere de Monſieur d'Aumont eut ordre de le faire du côté de Monſtrueil, & la Froizeliere Maréchal de Camp d'un autre. L'Armée arriva le ſoir à Heſdin, & prit ſes quartiers. Le Roi vint à Abbeville, & Monſieur le Cardinal auſſi. On commença la circonvallation, qui fut faite en douze jours de temps : au-tour de la place, & du côté du bois, on fit un abbatis d'arbres, c'eſt-à-dire, qu'on coupe un grand arbre de haute-futaye d'un côté, & encore un de l'autre ; les branches tombent les unes dans les autres, & l'on fait la même choſe de tous les côtés ; & par ce moyen il ne 1639.

1639. ſçauroit paſſer ni homme ni bête dans le bois: outre cela nous y fîmes un parapet de clayonnage, nous plantâmes des pieux à trois pieds l'un de l'autre, pour faire l'épaiſſeur du parapet qu'on mettoit devant ſoi, & les pieux en ligne d'un côté & d'autre, à deux pieds les uns des autres, puis l'on clayonnoit cela, & l'on le rempliſſoit de terre à la hauteur de l'homme, avec une banquette derriere. Pendant ce ſiege, le Roi vint trois fois au camp. La premiere fois les lignes n'étoient pas encore achevées. Il trouva qu'elles étoient trop éloignées de la place. Je lui dis que le canon portoit partout, & par de-là les lignes. Il me repartit, qu'il ne doutoit point de cela, mais que comme il y avoit des fonds proches, il y falloit mettre le gros des troupes, & garnir la ligne d'hommes en nombre ſuffiſant pour la défendre; & que ſi les ennemis venoient à l'attaquer, le gros ſortiroit des fonds pour la ſoutenir, & qu'ainſi ceux de la ville ne pourroient pas ſe ſervir de leur artillerie, parce qu'ils tueroient les leurs auſſi bien que les notres. Sa Majeſté coucha cette nuit-là au camp, dans le

logis de Monſieur de la Meilleraye. Le lendemain elle voulut que je la menaſſe voir le tour des lignes. Nous commençâmes par les côtés des Suiſſes le long de la riviere, où il les vit tous qui ſe lavoient le viſage. Il avoit défendu qu'aux lieux où elle paſſeroit, perſonne ne prît les armes. Comme elle fut à l'abbatis, elle le trouva fort bon & bien fait, & dit qu'il valoit beaucoup mieux que s'il y eut eu deux lignes. Il y avoit un grand marais où l'on n'avoit pas encore travaillé; le Roi me demanda ſi je voulois entreprendre ce travail, & faire un hazard avec lui. Je lui répondis que je le voulois bien, mais que le lieu étoit fort difficile, & qu'on n'y pouvoit point faire de foſſés. Il me dit qu'il ſe contenteroit de paliſſades à quatre pieds les unes des autres, & qu'on rempliroit cela de terre avec un bon clayonnage. Il m'offrit ſix mille livres pour cet ouvrage. Je lui dis : Sire, je ne le puis pas entreprendre pour ce prix-là, Votre Majeſté payera les ouvriers, & je le ferai faire. Il me repartit, non, je veux que vous l'entrepreniez, & je vous donnerai ſept mille francs. Je lui 1639.

1639. dis que je ne le pouvois pas pour ce prix-là ; le marché fut conclu à ſept mille ſept cens livres. Je le fis ſi bien faire, que quand le Roi revint, il le trouva à ſon gré. Pendant ce ſiege il y avoit deux attaques, celle de Piedmont & celle de Champagne. L'on vint au chemin couvert, nous gâgnâmes la contreſcarpe, & neanmoins on fit une faute, qui fut, que nous ne nous en rendîmes pas bien les maîtres. Notre canon étoit ſur le haut de la contreſcarpe, & nous n'avions de logement que la batterie où étoit une de nos pieces de trente-ſix de calibre. Les ennemis firent cette nuit-là deux ſorties, l'une du côté où Piedmont étoit en garde, & l'autre de celui de la Meilleraye. Ils enclouerent quatre pieces de ſa batterie, & celle que nous avions ſur le chemin couvert, où il n'y avoit que ſix hommes, & un Sergent avec des armes ; le reſte n'étoit compoſé que de travailleurs, qui faiſoient la batterie, où l'on vouloit mettre trois pieces, & un fort épaulement pour nous parer d'une piece de quarante-huit livres, qui renverſoit la terre que nous mettions. Les ennemis jetterent des

des grenades, & monterent ſur le haut de la batterie. Un homme ſe mit à chevalon ſur la piece, & mit un clou de fonte dans la lumiere. Cependant les bataillons du Régiment de Piedmont, qui étoient à droite & à gauche de la tranchée, allerent aux ennemis, & les repouſſerent juſques dans leur contreſcarpe. Le Chevalier de Montaigu, Lieutenant dans la Compagnie de mon frere de la Grange Puyſegur, avoit trente hommes proche de la batterie pour jetter dedans, en cas que les ennemis ſe préſentaſſent. Il n'y pût pas arriver aſſez tôt, & le canon ſe trouva encloué. Monſieur de la Meilleraye vint à la tranchée, qui loua fort notre Régiment, mais il ne nous dit pas que quatre pieces de ſa batterie avoient été enclouées, auſquelles il fit ôter le boulet, & mettre le feu par l'embouchure. Par bonheur les clous ſauterent quand le feu prit. Il défendit que nous fiſſions la même choſe à notre piece; je pris les tenailles d'un maréchal, & j'arrachai le clou. La garde ſuivante nous attaquâmes la demie-lune, & nous l'emportâmes. Nous y fîmes un logement, & l'on avoit 1639.

1639. fait amas de faſcines pour combler le foſſé. Cependant on fit paſſer ſix mineurs à nage, trois du côté de Piedmont, & trois de celui de Champagne, puis l'on mit ſur des ponts de jonc des madriers, qui ſont de grandes pieces de bois pour appuyer contre la muraille. On avoit attaché des cordes des deux côtés à ces ponts de jonc. Quand un pont étoit chargé de ſes madriers, les mineurs les tiroient à eux, & puis on retiroit le pont, & on le rechargeoit d'autres choſes neceſſaires. Six jours après le foſſé fut comblé, tant de faſcines que de ſacs de terre; mais les faſcines n'étant point aſſez chargées, elles n'alloient pas juſques au fond, & le bois flottoit. On fit charger les mines des deux côtés, les Régimens de Piedmont & de Champagne, étoient tous deux en garde. Monſieur le Cardinal avoit envoyé un nommé Malloya, Enſeigne de ſes Gardes, pour voir en quel état étoient les travaux. Monſieur le Grand-Maître voulut que je les lui fiſſe voir, mais il fut tué allant à la mine, & paſſant le pont. Lorſqu'on eut fermé les mines, & mis la fauciſſe, je fis pren-

dre de la méche d'une même braſſe, tant pour la mine de Champagne que pour la nôtre, & y fis mettre la même longueur. Je dis à Monſieur de la Meilleraye, que ſelon que le vent donneroit ſur la méche, il y en auroit une qui iroit plus vîte que l'autre, & que la ruine que feroit la mine qui tomberoit ſur les ponts, les enfonceroit de plus de ſix pieds, & qu'on n'y pourroit pas paſſer. Il ſe fâcha contre moi. En même temps le feu prit à la mine de Champagne, qui étoit battue du vent plus que celle de Piedmont. Monſieur de la Meilleraye voyant cela, envoya ſçavoir à quoi les mineurs tenoient. Ils n'oſoient y aller ; enfin il y en eut un qui y alla, qui vit que la fuſée alloit prendre, il ſe jetta dans un trou proche de là. Le feu prit à la mine, & les ponts de faſcines furent enfoncés, ainſi que je l'avois dit. Nous employâmes trois jours entiers à recombler les foſſés, pendant leſquels le mineur demeura toujours dans ſon trou. Les ponts étant bien remis, on donna deux aſſauts des deux côtés, tant des troupes commandées de ceux qui étoient en garde, que d'autres qui 1639.

1639. y étoient venus, & on ne ſe put jamais camper ſur le haut du baſtion. Une partie ſe logea neanmoins à la moitié de la bréche, & l'autre en bas. Les ennemis firent grande réſiſtance, tant par les bombes, grenades, ſauciſſons, cercles à feu, pot à feu, que chevaux de friſe, dont ils avoient embaraſſé la montée. Il en fallut demeurer là. La nuit ſuivante, dans le temps que la Ville alloit faire la chamade pour ſe rendre, Monſieur de la Froizilliere, Maréchal de Camp en jour, fut tué. Le Roi ſe trouva dans le quartier de Monſieur le Grand-Maître, lorſque les ennemis ſe rendirent, & ſigna la capitulation. Il vit ſortir la garniſon de Heſdin en fort bon ordre. Le Gouverneur s'appelloit le Baron de Liques, Gentilhomme Wallon, âgé de quatre-vingt tant d'années. On le portoit dans une chaiſe, à cauſe qu'il avoit été bleſſé d'un éclat de bombe. Deux Capitaines marchoient devant lui avec la picque, à la tête de l'infanterie, puis il ſuivoit. Lorſque les deux Capitaines eurent ſalué le Roi, les troupes firent alte, & il fit tourner ſa chaiſe, pour aller voir le Roi,

qui eut la bonté de deſcendre. Le Baron de Liques lui dit qu'il avoit été fait Gouverneur de Heſdin par un grand Roi, & qu'un grand Roi l'en faiſoit ſortir, ce qu'il tenoit à grand honneur, puiſqu'il avoit à perdre la place, de la remettre entre les mains de Sa Majeſté. Le Roi lui répondit: Qu'il l'avoit ſi bien défendue, que le Roi ſon maître n'en pourroit être que très-ſatisfait. Ce qu'il diſoit étoit très-véritable, & on peut aſſurer que c'eſt celui de tous qui ſe ſoit le mieux défendu. 1639.

La garniſon étant ſortie, celle du Roi y entra, & Sa Majeſté retourna au quartier pour dîner. Attendant que Monſieur le Grand-Maître, & le reſte de la Cour eût dîné, je demeurai dans la chambre du Roi, & il ne reſta auprès de lui que le Lieutenant de ſes Gardes & moi, & les tapiſſiers qui détendoient ſa chambre, auprès de laquelle il y avoit une garderobe. Il me dit: Puyſegur, regardez qui eſt là-dedans. Je lui dis, qu'il n'y avoit que Monſieur de Saint Mars qui étoit couché ſur un lit qui dormoit. Il me répondit, il ne dort pas, il en fait ſem-

1639. blant, afin d'écouter ce que nous disions : Puis me tirant à part dans la ruelle de ſon lit, il m'ordonna de lui dire la verité de ce qu'il m'alloit demander, ce que je lui promis de faire. Il me dit quel homme eſt-ce que le Grand-Maître ? Sire, c'eſt un homme qui ſert Votre Majeſté avec beaucoup d'affection, & qui ſe peine fort, il eſt très-vigilant & très-ſoigneux d'apprendre ce qu'il ne ſçait pas, s'enquerant des uns & des autres, des choſes qu'il faut faire : quand il eſt dans un Conſeil, il reçoit fort bien les opinions d'un chacun, & puis après il en fait un reſultat dans ſa tête ; & prenant ce qu'il trouve de meilleur, il donne ſon avis fort juſte & fort bien. Le Roi dit : il vaut bien nos barbons, voulant dire Meſſieurs de Chaſtillon & de la Force. Je lui dis : Sire, s'il continue d'avoir de l'emploi, aſſurément qu'il en ſçaura autant que les autres. J'ai reſolu, dit le Roi, d'entrer dans la ville par la bréche, ſur le haut de laquelle je le veux faire Maréchal de France ; il n'en ſçait rien, & n'en parlez à perſonne. Votre Majeſté, lui dis-je, aura peine à paſſer le pont pour

monter à la bréche, d'autant qu'il y a bien des pierres deſſus, & vous vous ſentez de la goute. Je m'appuyerai ſur toi & ſur d'autres, & j'y paſſerai bien. Voyez ſi les Gens-d'armes & les Chevaux-legers ſont devant le logis, je monterai à cheval, & nous nous en irons. J'y fus voir, & lui dis qu'ils étoient arrivés. Il monta à cheval, & nous tirâmes droit à la ville, où étant parvenus, il deſcendit de cheval; & s'appuyant de ſa main gauche ſur mon épaule, & de la droite ſur Monſieur de Lambert, nous paſſâmes le pont, & il monta par la bréche, ſur laquelle l'attendoit Monſieur le Grand-Maître, qui le prit ſous les aiſſelles, & l'aida à monter ſur le haut, tandis que nous le ſoutenions Monſieur Lambert & moi, où étant, il ſe tourna vers moi, & prenant la canne que j'avois entre les mains, il dit à Monſieur le Grand-Maître : La Meilleraye, je vous fais Maréchal de France, voilà le bâton que je vous en donne, les ſervices que vous m'avez rendus, m'obligent à cela ; vous continuerez à me bien ſervir. Après avoir reçu le bâton, il ſe jetta aux pieds du Roi, & les lui baiſant, 1639.

1639. lui dit : Qu'il n'étoit pas digne de l'honneur qu'il lui faiſoit, & qu'il ne l'avoit pas merité ; qu'il ne le recevoit que par la bonté que le Roi avoit pour lui, dont il lui étoit infiniment obligé. Le Roi lui dit : tréve de complimens, je n'en ai fait pas un de meilleur cœur que vous ; je veux voir les retranchemens qu'on a faits dans les baſtions. Il ſe trouva qu'il y en avoit deux dans chaque baſtion. Il me dit : Puyſegur, voyez s'il n'y a point de défaut ; & ſi vous en découvrez, dites-les à Lambert ; ſi j'en trouve auſſi je les lui dirai, & nous verrons ſi nous nous rencontrerons. Après avoir conſideré les baſtions, les retranchemens étoient fort bien faits, mais le ſecond n'étoit pas aſſez élevé pour voir dans le premier, qui eſt un défaut aſſez conſiderable. Je le dis à Monſieur de Lambert, & le Roi dit le ſien tout haut devant le monde, qui fut le même que j'avois dit. Le Roi ſortit de Heſdin, & alla coucher à Abbeville, & on mit pour Gouverneur dans la place Monſieur de Bellebrune.

L'armée après avoir razé les lignes, alla camper en un lieu nommée Avein.

Comme l'on y fut arrivé, Meſſieurs les Maréchaux de Camp, ſçavoir Monſieur de Lambert, la Ferté-Senectaire & Gaſſion, l'autre ayant été tué à Heſdin, (comme nous l'avons dit cy-deſſus); le Grand-Maître leur dit de faire un camp : ſi-tôt qu'ils l'eurent commencé, il le vint voir, mais il ne le trouva pas bien. Il s'emporta beaucoup contr'eux, ce qui les dégoûta; l'un s'en alla d'un côté, & l'autre de l'autre. Je lui dis: Monſieur, ſi vous me diſiez comme vous ſouhaitez qu'il ſoit, j'en avertirois ces Meſſieurs, & ils le feroient. Il me répondit, qu'il ne vouloit pas leur dire, & qu'il vouloit qu'ils le fiſſent. Je les fus trouver pour ce ſujet, mais ils me dirent de le faire ſi je voulois, que pour eux, ils ne le feroient point; que quand il ſeroit fait le mieux du monde, il ne ſeroit jamais à ſon gré. Je leur dis: je m'en vais donc le faire. Vous nous obligerez, dirent-ils. J'avois reconnu que Monſieur de la Meilleraye trouvoit que le camp étoit trop vû du derriere de la riviere, à cauſe qu'il étoit fort étendu, étant ſur deux lignes. Pour éviter ces deux hauteurs de la droite 1639.

1639. & de la gauche, je le fis en quarré. Je mis l'aîle droite de la cavalerie des deux lignes, faiſant front du côté de Heſdin; l'aîle droite joignoit la riviere, & revenoit en montant au bout de cette aîle; l'infanterie faiſoit front devant ſoi, & ſon aîle droite étoit jointe à la gauche de la ligne de l'aîle droite; l'aîle gauche de la cavalerie faiſoit front du côté d'Arras, & tenoit à la riviere, & de ſon aîle droite ſe joignoit à l'aîle gauche de l'infanterie, dans le quarré du vuide; le long de la riviere, étoit le village d'Avein. A la main droite du quarré, étoient logés les Gens-d'armes, les Chevaux-legers & les vivres, & à la gauche tous les Officiers & chevaux de l'artillerie. A la tête du camp il y avoit douze pieces de canon & des munitions, pour tirer en cas de neceſſité. Le camp étant fait, & l'armée logée, Monſieur de la Meilleraye en vint faire le tour, & le trouva fort bien. Il dit à ces Meſſieurs les Maréchaux que c'étoit un des plus beaux camps qui ſe pourroit jamais voir, & leur en voulant donner l'honneur, Monſieur de Lambert répondit aſſez fierement: Ce n'eſt pas nous qui l'a-

vons fait, c'eſt Puyſegur, & c'eſt à lui que l'honneur en eſt dû, & non pas à nous. Pendant le ſéjour que l'on fit à Avein, Monſieur de la Meilleraye eut avis que les Cravates étoient logés près de l'Hilaire; il prit reſolution de les aller enlever, & pour cet effet, il ſe fit donner par chaque compagnie d'infanterie, deux mouſquetaires à cheval, en moins d'un rien il eut huit cens arquebuſiers bien montés, avec cela il prit deux mille chevaux. Monſieur de la Ferté ſe trouva en jour de Maréchal de Camp, & marcha avec ſes troupes. Monſieur de la Meilleraye y alla auſſi. Ils attaquerent le quartier des Cravates, mais ils ne l'enleverent pas, le lieu étoit trop difficile pour le pouvoir faire. Neanmoins il y eut grand combat, & mon frere de la Grange Puyſegur y fut tué, comme il parloit à Monſieur de la Ferté. Son corps demeura entre les mains des ennemis ſans pouvoir être retiré. Le Colonel Ludovic qui commandoit les Cravates, le fit enterrer fort honorablement, & ne voulut point prendre d'argent quand je lui en envoyai. Il n'y eut que le Curé qui prit deux piſtoles. 1639.

1639. L'armée marcha enſuite vers Eſperleque, où il ſe trouva un Enſeigne de la garniſon de ſaint Omer, qui commandoit dans le château, & qui fut aſſez fou que d'endurer le canon ; le Grand-Maître ordonna qu'on le pendît, & monta à cheval pour aller à une lieue & demie de là. Monſieur le Marquis de Coaſlin paſſant à travers le quartier, vit que Monſieur de Montifault, Prevôt de l'armée, faiſoit conduire cet Enſeigne pour le pendre, il le pria d'avoir patience, & qu'il s'en alloit trouver Monſieur de la Meilleraye pour avoir ſa grace. Monſieur de Coaſlin arrivant, vit que cet homme venoit d'être pendu, & que le bourreau ne faiſoit que de deſcendre de l'échelle. Il cria contre Montifault, qui pour toute raiſon lui dit, qu'il l'avoit fait pendre, parce que les ſpectateurs s'ennuyoient d'attendre ſi long-temps. D'Eſperleque on marcha droit à Rominguen. Il y eut un aſſez grand combat, on y perdit cinq ou ſix cens hommes, & le Chevalier de Monteclair qui commandoit la marine, y fut dangereuſement bleſſé. Après cela l'armée demeura quelque temps en Bolonnois,

& de là elle alla prendre les quartiers d'hyver.

EN 1640 on fit une grande armée; & on en donna le commandement à Monſieur le Maréchal de la Meilleraye, avec deſſein de lui faire attaquer Charlemont. On ſe mit en campagne dès le quinziéme de Mai, & on marcha vers Mezieres & Charleville. Comme l'année avoit été fort rude & fort froide, il ſe trouva que les herbes étoient très-courtes, & que la cavalerie n'auroit pas pû ſubſiſter, on fut contraint de changer de deſſein. Monſieur le Maréchal de Chaſtillon avoit le commandement d'une autre armée, dans laquelle étoit le Régiment de Piedmont. Son rendez-vous étoit à Longprée-les-Corps-Saints. Le Roi lui écrivit de Soiſſons, où il s'étoit avancé, & devoit paſſer outre pour favoriſer l'armée de Monſieur de la Meilleraye. Dans la dépêche que le courier lui apporta, Sa Majeſté lui mandoit de lui donner avis s'il pourroit entreprendre quelque choſe dans l'Artois, ou bien du côté de la mer. Monſieur de Châtillon me dépêcha 1640.

1640. vers le Roi, à qui j'apportai une lettre de créance, & lui propoſai de ſa part le ſiege d'Arras, mais qu'il falloit que l'armée de Monſieur le Grand-Maître y vint, & qu'elle tiendroit le côté de deçà l'Eſcarpe, & la ſienne l'autre. Que ſa penſée étoit qu'il falloit encore une petite armée pour mettre vers Dourlens, afin de favoriſer le paſſage des vivres pour le ſiege. J'avois auſſi une lettre de créance pour Monſieur le Cardinal de Richelieu, qui me dit qu'il avoit le même deſſein que Monſieur de Chaſtillon, mais qu'il appréhendoit le grand nombre d'habitans qui étoient dans la ville, & les ennemis jurés des François, plus même que tous les Eſpagnols enſemble, & qu'outre cela il n'y eut beaucoup de gens de guerre. Je lui dis que Monſieur de Chaſtillon ſçavoit de ſcience certaine, qu'il n'y avoit que deux mille cinq cens hommes, & que ſon deſſein étoit de marcher vers Aire ou vers Bethune, pour donner jalouſie à ces deux places, & attirer une partie de ceux qui étoient dans Arras, pour s'y jetter, ſçachant bien qu'ils ne croyoient pas que la France fût en

état de les aſſieger, ſe fiant fort à leur deviſe, qui eſt que: *Quand les François prendront Aras, les ſouris prendront les chats.* 1640.

Le Conſeil ſe tint à Soiſſons dans le cabinet de l'Evêché, où il n'y avoit que le Roi, Monſieur le Cardinal, & Monſieur Deſnoyers. J'étois dans la chambre auprès de la porte. Un quart d'heure après qu'ils furent entrés, Monſieur Deſnoyers m'appella, & me fit paſſer dans le cabinet, où le Roi me dit: Nous venons de reſoudre le ſiege d'Arras, il faut tenir la choſe ſecrete, n'en parlez à perſonne, dites ſeulement à Monſieur de Chaſtillon d'en faire de même. Je vais dépêcher un courier au Maréchal de la Meilleraye, qu'il prenne le temps qu'il faut pour s'y rendre par le côté de deçà l'Eſcarpe. Le Maréchal de Chaſtillon ſçaura auſſi le jour qu'il lui faudra paſſer la Somme pour entrer dans le pays ennemi, & donner jalouſie aux autres places. Et moi j'irai à Amiens, & je ferai venir les troupes que du Hallier commande vers la frontiere de Champagne. On me donna un billet écrit de la main de Monſieur Deſnoyers

1640. dans le Conſeil, portant, que Monſieur de Chaſtillon auroit croyance à ce que je lui dirois de la part de ſa Majeſté. Monſieur le Cardinal m'ordonna de lui dire, que le deſſein qu'il avoit, étoit celui d'un grand Capitaine comme il étoit. En ce voyage-là, je donnai au Roi un livre que j'avois fait ſur la guerre. Il me dit qu'il l'avoit lû, & qu'il l'avoit trouvé fort beau & fort bon, & qu'il n'y avoit rien dedans qui ne fut très-utile. C'étoit un manuſcrit que j'ai fait imprimer depuis. * Monſieur le Cardinal m'en demanda un, je lui donnai celui qu'avoit ſaint Paul, Aide Major des Gardes, pour le faire copier. Je partis de Soiſſons, & allai trouver Monſieur de Chaſtillon à Amiens, auquel je dis de bouche la volonté du Roi.

* C'eſt le Traité qui ſe trouve à la fin de ces Mémoires.

Douze jours après l'armée marcha, & nous fumes entre Bethune & Aire, donnant jalouſie aux deux places. Nous campâmes là une nuit. Le lendemain dès la pointe du jour, on fit avancer de la cavalerie, & un grand parti vers Aire, & un autre vers Bethune, puis nous tournâmes avec le reſte de la cavalerie & de l'infanterie vers Arras,

d'où il étoit ſorti mille hommes de pied pour marcher à Aire. Comme ils virent que nous faiſions volte face, ils rentrerent dans Arras, avant que notre cavalerie les pût joindre. Le Roi envoya Monſieur de Chaunes pour commander l'armée avec Monſieur de Chaſtillon. L'heure & le jour pour arriver à Arras, fut ſi bien pris par les deux armées, que lorſque le guet ſonnoit, en en voyant une, & montrant l'étendart du côté qu'elle venoit, il reſonnoit l'alarme, & montroit l'étendart de l'autre. Cela fit croire aux Meſſieurs de la Ville, que c'étoit à eux à qui on en vouloit. On prit les quartiers, on fit celui de Monſieur le Grand-Maître du côté de deçà la riviere, & celui de Monſieur de Chaſtillon du côté du mont ſaint Eloi; & entre ces deux côtés on en fit un autre, qu'on appelloit le quartier de Rantzau. On fut dix-huit jours à faire les lignes. Le quinziéme on eut nouvelle que les ennemis venoient pour les attaquer. On aſſembla le Conſeil dans la tente de Monſieur de Chaſtillon, dans laquelle Monſieur de Chaunes étoit auſſi logé. Monſieur de la Meil- 1640.

leraye proposa de sortir des lignes, & 1640. d'aller au devant des ennemis pour les combattre. Monsieur de Chastillon fut d'avis contraire, & dit que leur armée étoit du moins aussi forte que la nôtre; & que pour aller à eux, il faudroit lever tous les quartiers, & qu'ainsi ils pourroient jetter du secours dans la place, & se retirer aussi-tôt sans que nous les pussions combattre; que si cela arrivoit, il faudroit lever le siege; que pour lui, il ne sortiroit point pour aller aux ennemis sans un ordre exprès du Roi. Monsieur de la Meilleraye lui dit, Monsieur, vous êtes d'un avis, & moi d'un autre, cela doit aller à la pluralité des voix, il faut faire opiner Monsieur de Chaunes & Messieurs les Maréchaux de Camp. Monsieur de Chastillon dit, pour Monsieur de Chaunes, je suis assuré qu'il sera de votre avis, & que tous ces Messieurs feront de même, parce qu'ils n'osent être d'un sentiment contraire à celui qui est en faveur; mais pour moi je ne partirai point, & vous le repete, sans un ordre exprès du Roi. L'on trouva un expédient; on sçavoit que Monsieur le Cardinal étoit à Dourlans; on

donna un bon coureur à Monſieur de Faber pour l'aller trouver, & pour lui dire le different qui étoit entre Meſſieurs les Generaux. Il paſſa heureuſement, & lui dit le ſujet de ſon voyage. Il reçut un billet pour rendre à ces Meſſieurs, qui portoit : Je ne ſuis point homme de guerre ni capable de donner avis ſur ce ſujet. Il eſt vrai que j'ai beaucoup lû, mais je n'ai pas trouvé que l'on ſoit ſorti des lignes pour combattre les ennemis, après avoir demeuré dix-huit jours entiers à les faire. Lorſque le Roi vous a donné à tous trois les commandemens de ſes armées, il vous en a crû capables, & il lui importe fort peu que vous ſortiez, ou que vous ne ſortiez pas, mais vous répondrez de vos têtes, ſi vous ne prenez point la ville d'Arras. 1640.

Les ennemis vinrent du côté du mont ſaint Eloi, & ne paſſerent pas outre. Ils firent le tour pour s'aller camper à Arlu, où ils demeurerent pendant le temps d'une partie du ſiege. Il y avoit une garde de cavalerie, & huit hommes dans la tour de Mouchy-le-Preux. Les ennemis vinrent avec un grand corps de cavalerie, ils battirent

1640. la garde, & firent une mine ſous la tour, qu'ils firent ſauter avec les ſoldats qui étoient dedans. Dans ce temps-là on ouvrit la tranchée, & on ne voulut pas que Monſieur de Chaſtillon la fit ouvrir entre la Ville & la Cité, du côté du moulin à vent, proche d'une juſtice & d'une croix. On auroit pris la Ville & la Cité en ſix jours. Monſieur le Grand-Maître avoit un ordre, par lequel le Roi vouloit que les deux armées l'attaquaſſent d'un même côté, & ainſi il falloit que les troupes de Monſieur de Chaſtillon paſſaſſent par le quartier de Monſieur le Grand-Maître, & priſſent la main gauche de ſon attaque, ce qui les fatiguoit fort. Les aſſiegés ſe défendirent aſſez vigoureuſement. Ils firent entr'autres choſes une ſortie ſur les gardes Suiſſes à l'attaque de Monſieur de Chaſtillon, dont ils tuerent un grand nombre. Le Capitaine Rhedy y fut auſſi tué, ils perdirent la moitié de la tranchée; & comme le Régiment de Piedmont devoit entrer en garde pour relever les Suiſſes, j'étois allé voir la tranchée; mais auſſi-tôt que je fus de retour, je fis prendre les armes au Re-

giment, & nous fûmes droit à la tranchée, & reprîmes ce qu'avoient perdu les Suiſſes. L'on continua toujours de pouſſer l'attaque. Les ennemis vinrent avec un gros de cavalerie par Mouchy-le-Preux. Nous les pourſuivîmes fort genereuſement juſques dans le retranchement de leur camp, où Monſieur le Marquis de Geſvres & d'Egby furent faits priſonniers. Les aſſiegés ſe voyant preſſés, faiſoient toutes les nuits des ſignals ſur le haut de leur tour. Les ennemis ſortirent d'Arlu, & ſe vinrent camper du côté du fort de Rantzau, pendant lequel temps ceux de la ville firent une ſortie ſur une garde d'infanterie, qui étoit dans une Egliſe entre le fort de Rantzau & la Ville, à moitié chemin de l'un & de l'autre. Ils prirent l'Egliſe. Monſieur de Rantzau avec une partie du Régiment d'Eſpagny, alla pour la reprendre, & ſe mit dedans avec fort peu de troupes. Les aſſiegés revinrent, & la forcerent Monſieur de Rantzau eut un bras caſſé d'un coup de mouſquet. Ils lui demanderent ſon épée, & les leur ayant refuſée, ils lui donnerent des coups de hampe de hal- 1640.

1640. lebarde, ne le voulant pas tuer. Cependant nos gens revinrent, battirent les ennemis, & ramenerent Monsieur de Rantzau dans son quartier. Quatre jours après il se plaignoit de ce qu'il ne pouvoit remuer la cuisse, on y regarda, & on trouva que la gangrene y étoit. Aussi-tôt les Chirurgiens assemblés lui couperent la cuisse à trois doigts près la hanche.

Il y avoit déja quelque temps que l'armée souffroit dans le siege, les vivres ne pouvant y arriver, à cause que les ennemis étoient campés sur le chemin. Les soldats & les cavaliers qui n'avoient point de pain, prenoient les épics de bled, & les flamboyoient pour en brûler le bout, & puis ils mangeoient le bled, d'autres l'écrasoient avec des tuiles pour faire des galettes. On tenta de faire venir un convoi du côté de l'Esclase; c'étoit un nommé l'Eschele qui le conduisoit. Il y avoit quelques munitions, comme des méches & du plomb. Il fut défait par les ennemis, & le Marquis de Pisany y fut tué. Le Roi manda qu'on fît sortir des troupes du camp pour aller au devant d'un autre convoi qu'il faisoit

partir de Dourlans. Il étoit conduit par Monſieur du Hallier. Tous les Volontaires de la Cour y étoient, comme Meſſieurs de Mercœur, de Beaufort & le Grand. Monſieur le Maréchal dela Meilleraye alla au devant avec huit mille hommes de pied, choiſis dans chaque Régiment, & quatre mille chevaux. Dans le temps qu'il alla au devant du convoi, les ennemis vinrent attaquer la ligne du côté du fort de Rantzau. Le combat dura trois heures, ils ſe rendirent maîtres du fort, Monſieur de Chaſtillon eut ſon cheval tué d'un coup de canon, & ſon baudrier coupé d'un coup de mouſquet. On lui vint dire que ſon fils avoit été tué. Il dit qu'il étoit bienheureux d'être mort dans une ſi belle occaſion pour le ſervice de ſon Roi. Il ſe trouva qu'il n'étoit que bleſſé. Savion, Lieutenant des Gardes y fut tué. Ceux de la Ville firent feinte de ſortir avec trois mille hommes, pour venir attaquer le quartier de Monſieur de Chaſtillon, qui me commanda d'y aller avec deux Régimens d'infanterie, celui d'Eſquinſelles de cavalerie, & un autre étranger. Je fis prendre prompte- 1640.

1640. ment les armes à tous les vivandiers ; & aux ſoldats malaingres qui étoient dans le quartier pour faire mine, mais les ennemis n'avancerent pas. Notre artillerie fut bien ſervie, & nous aida à regagner le fort, & à les en rechaſſer.

Durant ce temps-là les troupes du convoi commencerent à paroître, & auſſi-tôt les ennemis ſe retirerent devers le pont de Gin. Notre convoi arriva heureuſement. Les troupes de Monſieur de l'Hôpital s'en retournerent, & on renvoya une partie des malades & des bleſſés à Dourlans. Quatre jours après l'armée ennemie paſſa entre le mont ſaint Eloi & le camp, & ſe vint camper à la vûë des lignes. Ceux de la Ville faiſoient des fumées, & ceux de l'armée leur répondoient de même ; enfin les premiers ſe laſſerent de les continuer, & envoyerent pour capituler Ils ſe rendirent, & eurent une compoſition telle que peuvent avoir des gens qni ſont dans une bonne place. Ils ſortirent le jour & Fête de Saint Laurent. Il y avoit deux mille hommes de pied, quatre cens chevaux, & quatre mille payſans portans

tans les armes. L'Armée du Roi y entra le même jour, les Gardes qui étoient dans les deux Armées, les Regimens de Piedmont, Champagne, Rambure, la Marine, Vervins & Longueval, y entrerent auſſi. On demeura pendant quatre jours couché dans les rues, ſans entrer dans aucune maiſon. Le Roi donna le Gouvernement d'Arras à Monſieur de Saint Preuil, qui étoit Gouverneur de Dourlans; & celui de Dourlans à Monſieur le Chevalier de Monteclair. 1640.

L'Armée fit raſer les lignes & les tranchées avant que de ſe retirer, & ſe vint camper entre Arras & Dourlans. Je demandai congé à Monſieur de Chaſtillon pour aller faire un tour chez moi, il me l'accorda. Je partis d'Arras pour aller à Amiens, où le Roi étoit. Quand je fus à une lieue de la ville, à côté du grand chemin, par où il faut paſſer pour y arriver, le Roi qui étoit à la chaſſe, me reconnut d'aſſez loin, & dit à Monſieur de Beaufort: Je gage qu'un de ces Cavaliers qui paſſe-là, eſt Puyſegur. Monſieur de Beaufort s'en vint droit à moi, & me dit: Le Roi vous a reconnu de

1640. bien loin, il m'a dit qu'il vouloit vous parler. Auſſi-tôt nous tournâmes pour aller vers lui. Il ſe mit à galoper, & vint droit à nous. Il me dit, je vous ai reconnu de bien loin. Je ſuis étonné que Monſieur de Chaſtillon t'ait donné congé, je lui avois défendu de ne le donner à perſonne. Je lui dis, Sire, il ne m'en a point parlé, il ſçait bien que je ſerai de retour, avant que l'Armée puiſſe aller en quelque lieu. Il me dit, je ſuis pourtant bien aiſe que tu ſois venu; car je ſçaurai de toi comme tout s'eſt paſſé au ſiége. Des trois Compagnies vacantes du Regiment de Piedmont, le Maréchal de la Meilleraye en demande une pour un nommé Rabat Lieutenant, & qui ſert dans l'artillerie. Je lui ai répondu que puiſqu'il travailloit dans l'artillerie, il le pouvoit recompenſer des Charges qui y vacqueroient; que j'avois donné ces trois Compagnies-là à trois Lieutenans, pour qui vous m'aviez écrit. Je lui dis que je lui étois fort obligé. Il commença à s'informer de moi de tout ce qui s'étoit paſſé au ſiége, me parlant toujours, juſques à ce qu'il fût entré dedans ſon logis. Il traverſa

toute la ville d'Amiens à cheval, sans jamais vouloir monter en carosse. En entrant il m'ordonna de me trouver à son coucher. Comme j'y allai, je vis qu'il étoit entré dans son cabinet pour prier Dieu. Je rencontrai dans sa chambre Monsieur Foreſt, qui payoit les pensions des menus plaisirs, qui me dit: Qu'il avoit charge du Roi de sçavoir de moi, si j'avois prié Monsieur le Grand de lui parler pour l'augmentation de ma pension; que si cela étoit, il me l'ôteroit au lieu de l'augmenter, & que je sçavois bien parler à lui quand je voulois; que je lui avois appris que quand on accordoit quelque grace par la demande d'un particulier, on avoit obligation à ce particulier, & non pas à celui qui l'accordoit. Je dis à Monsieur Foreſt, que je ne lui en avois jamais parlé, & que c'étoit une bonne volonté qu'il avoit pour moi; que le Roi sçavoit fort bien que je ne faisois la cour à pas un Favori, ni même à Monsieur le Cardinal, qui étoit le tout-puissant. Foreſt me dit, quand le Roi parlera à vous en particulier, dites-lui ce que je viens de vous dire. Le Roi sortit de son cabinet après 1640.

1640. avoit achevé ſa priere, & vint pour ſe deshabiller. Il me fit donner le bougeois ; & comme il fut couché, il donna le bon-ſoir, & me dit de demeurer. Tout le reſte ſortit de la chambre. Il me fit reprendre le bougeois, & m'approcher du chevet de ſon lit, où j'eus l'honneur de l'entrenir depuis onze heures du ſoir juſques à quatre heures & demie du matin, me parlant toujours de ce qui s'étoit paſſé à Arras pendant le ſiége, & comme les ennemis avoient attaqué les lignes. Après avoir parlé de toutes ces choſes, il me dit : D'où vient que tu ne demande pas la Compagnie de Pouillac qui eſt vacante dans les Gardes, il eſt mort cette nuit. Sire, je n'en ſçavois rien. Hé bien, dit-il, je te la donne, n'en dis rien, Monſieur le Cardinal me la demande pour l'Anglade, & Monſieur le Grand pour la Sale. Je lui dis, Sire, je n'en dirai rien, & je m'en allai coucher. Je revins à neuf heures au lever du Roi. Monſieur le Grand entra auſſitôt qu'il fut éveillé, & lui demanda encore la Compagnie pour la Sale. Le Roi lui dit, je ne le puis pas, je la veux donner à Puyſegur. Monſieur le

Grand lui dit qu'il en étoit fort aiſe, & fortit de la chambre du Roi. Monſieur de la Sale s'approcha pour lui parler, mais il lui dit que le Roi l'avoit donnée ſans dire à qui. Monſieur le Cardinal y vint auſſi, & ſortant, Monſieur de Guittaut lui demanda ſi l'Anglade auroit la Compagnie. Il lui dit que le Roi l'avoit donnée à un homme, & qu'il en étoit bien fâché, ſans néanmoins lui nommer perſonne. Le Roi ſortit auſſi-tôt, & vint à la Meſſe, & me ſourit en paſſant. Moi qui avoit oui la réponſe qui avoit été faite à ces deux Meſſieurs, je croyois tenir la Compagnie; mais je fus bien ſurpris, quand l'après dînée, comme j'approchai le Roi, il ſe tourna vers la fenêtre, au lieu de me regarder; & comme il en voulut ſortir, je m'avançai, & lui dis, Sire, quoique je n'aye pas la Compagnie, je ne laiſſe pas de vous en être autant obligé comme ſi vous me l'aviez donnée. Il me dit, Puyſegur, la raiſon pour laquelle je ne vous la donne pas, eſt que vous m'êtes tellement néceſſaire dans mes Armées, & dans mon Regiment de Piedmont, qu'il faut que vous y demeuriez encore

1640.

1640. quelque-temps, & je vous promets que je ne manquerai point à faire pour vous tout ce que vous pouvez eſperer dans tous les degrés où un Gentilhomme peut monter. Ce refus honnête vint de l'invention de Monſieur le Cardinal, qui vouloit qu'il n'y eût dans les Gardes & dans le Gouvernement, que des perſonnes qui fuſſent à lui, & qui lui euſſent promis fidélité. Il fit la même choſe à Monſieur de Treville, lorſque Monſieur le Cardinal de la Valette mourut. Le Roi lui avoit donné le Gouvernement de Metz. Monſieur le Cardinal lui dit, pour l'en fruſtrer : Quoi, Sire, tirer Treville d'auprès de votre Majeſté & de la tête de ſes Mouſquetaires ? Je croi que votre Majeſté n'y ſonge pas, il eſt encore jeune, & vous lui pourrez faire d'autres biens pour demeurer auprès de vous, & donner ce Gouvernement là à quelque vieil Officier qui vous ait bien ſervi. Le Roi lui demanda, & à qui ? Sire, il le faut donner à Lambert qui eſt Gouverneur de la Capelle, & celui-ci à Roquepine qui commande dans Metz. La choſe fut ainſi faite, & Monſieur de Treville n'eut

point de Gouvernement. Le deſſein de Monſieur le Cardinal étoit d'en donner recompenſe à Monſieur de Lambert, & le prendre pour lui. l'Armée s'étant rafraîchie aux environs d'Arras, & les bréches de la ville ayant été reparées & miſes en état de ne rien craindre, les troupes s'acheminerent dans leurs quartiers d'hiver.

L'Année ſuivante 1641. on dreſſa une grande Armée, que commanda encore Monſieur le Maréchal de la Meilleraye, qui fut aſſieger Aire. Monſieur de Chaſtillon avoit le commandement d'une autre, dans laquelle étoit le Regiment de Piedmont. Elle alla camper à Bazeil, qui eſt tout proche de Sedan. Elle étoit compoſée de dix mille hommes de pied, & de trois mille chevaux. Nous y demeurâmes bien un mois ou cinq ſemaines. Le camp étoit retranché devant nous, & joignoit la riviere des deux côtés. Monſieur le Comte de Soiſſons qui s'étoit refugié dans Sedan, & qui avoit beaucoup d'eſtime & d'amitié pour moi, venoit tous les jours me demander à la tête du camp. Je ne voulus 1641.

1641. jamais l'aller trouver, dans la crainte que j'avois que l'on ne s'imaginât que j'euſſe quelque intelligence avec lui ; mais comme de tout temps j'étois inviolablement attaché au ſervice du Roi, & que je ſçavois l'honneur qu'il me faiſoit de m'aimer, je n'avois garde de ſonger à prendre d'autre parti que le ſien. J'avoue franchement que dans ce temps-là, j'aurois ſervi de grand cœur Monſieur le Comte, contre tout autre que le Roi ; & comme il continuoit journellement de me demander, je lui fit dire par la Berge, qui étoit ſon Ecuyer, que je le priois de ne le plus faire, & que cela me rendroit ſuſpect auprès de SaMajeſté, & inutile à le pouvoir jamais ſervir. Au bout de ſix ſemaines nous paſsâmes la riviere de Meuſe, & vinmes loger en un autre village tout vis-à-vis. Nous y demeurâmes pendant quinze jours, ſans qu'on envoyât à la Cour, ni que la Cour envoyât à l'Armée. Cependant Monſieur de Chaſtillon forma le deſſein d'aſſieger Sedan par force ; il en fit faire un plan ſans en rien communiquer à perſonne, pas même à Monſieur de Sourdis, qui étoit ſont Lieu-

tenant General. Si-tôt que le plan fut achevé, il me fit chercher, & entrer dans ſon cabinet en particulier, où il me dit ſon deſſein, & m'expliqua tout en me montrant le plan, tant des quartiers qu'il vouloit prendre que des attaques qu'il vouloit faire. Je lui remontrai qu'il n'avoit pas d'infanterie ſuffiſante pour ſon entrepriſe. Il me fit réponſe que le Roi lui donneroit une partie de celle qui favoriſoit les convois d'Aire ; mais je lui dis que cette infanterie étoit plus néceſſaire pour faire vivre l'Armée que pour venir au ſiége de Sedan. Il me repartit qu'on levoit en Normandie deux ou trois mille hommes, & que Sa Majeſté les lui pourroit donner. Il me chargea d'une lettre de créance pour elle, & d'une autre pour Monſieur le Cardinal, avec le plan du ſiége qu'il vouloit entreprendre, & qui étoit fort bien fait. La lettre qu'il écrivoit au Roi, portoit ſeulement ces mots : *J'envoye Puyſegur, que votre Majeſté connoît, & auquel elle a croyance, à qui j'ai donné un plan du deſſein que j'ai pour attaquer Sedan. Il le fera voir à votre Majeſté, & lui fera entendre toutes les* 1641.

1641. *raiſons que j'ai pour cela.* Celle qu'il écrivoit à Monſieur le Cardinal, contenoit la même choſe. Lorſque je partis du camp, la Cour étoit à Amiens, qui ſe préparoit pour aller à Peronne; & dans la route que l'on prenoit, quand les logemens étoient petits, Monſieur le Cardinal partoit un jour devant; de ſorte qu'il étoit à Corbie quand j'y arrivai le matin, auparavant que la porte fut ouverte, j'allai deſcendre au logis de Monſieur Deſnoyers Secretaire d'Etat, ayant le département de la Guerre. Il étoit déja levé. Je l'entretins de tout le deſſein qu'avoit Monſieur de Chaſtillon. Pendant ce temps il envoya un laquais, auquel il donna ordre de le venir avertir, ſi-tôt que Monſieur le Cardinal ſeroit éveillé. Ce laquais lui vint dire que Monſieur le Cardinal ne dormoit pas. Nous allâmes en la maiſon du Gouverneur où il logeoit. Quand nous fûmes montés en haut, Monſieur Deſnoyers entra dans ſa chambre, & lui dit le ſujet de mon arrivée. Monſieur de Bar, qui étoit Capitaine des Gardes de ſon Eminence, me fit entrer. J'approchai de la ruelle de ſon lit, & après lui

avoir fait la révérence ; je lui préſentai la lettre de Monſieur de Chaſtillon ; & quand il en eut fait la lecture, il me dit : c'eſt une lettre de croyance que vous nous apportez, je vous aſſure que l'on ſuivra votre ſentiment ſur les propoſitions que vous ferez ; & pour cet effet vous n'avez qu'à dire votre avis, le Roi le ſuivra de point en point. Je m'excuſai autant qu'il me fut poſſible de dire mon ſentiment ſur la matiere dont il s'agiſſoit, lui diſant que Monſieur de Chaſtillon étoit infiniment plus capable que moi, & que je ne pouvois rien alléguer contre ſes deſſeins ; mais ſeulement les faire valoir autant qu'il me ſeroit poſſible, & montrer la facilité qu'il y avoit de faire réuſſir les propoſitions de la façon qu'il me les avoit montrées. Il me repartit que ce n'étoit pas répondre, & que puiſqu'il ſe ſoumettoit à faire ſuivre mon ſentiment, & que le Roi l'agréroit, il falloit que je diſe mon avis autrement. La conteſtation entre Monſieur le Cardinal & moi, dura l'eſpace d'un quart-d'heure tout entier. A la fin je lui dis, Monſeigneur, votre Eminence me le commande-t-elle ? 1641.

1641. Il me dit qu'il m'en prioit, & qu'il me le commandoit, puiſque je le voulois. Je lui repartis, je crains que votre Eminence ne trouve mauvais ce que je m'en vais lui dire. Dites-le hardiment, me répondit-il. Et je lui dis, Monſeigneur, vous êtes un ſi habile homme, & ſi entendu en toutes choſes, eſt-il poſſible que vous n'ayez pas trouvé un expédient pour ſortir des inquiétudes que vous donne la ville de Sedan, à cauſe que la riviere de Meuſe y paſſe, & que deſſus il y a un pont de pierre ? Le pont eſt au Roi, & ne dépend point de la ville, on y prend les droits qui ſont dûs à Sa Majeſté, pourquoi n'a-t-on pas fait un fort du côté de deçà le pont vers Vadelincourt, rien n'auroit pu paſſer deſſus qui ne fût demeuré inutile à ceux de la ville. Il me répondit, je ne veux pas vous dire ce qu'on a voulu faire, parce que vous pourriez vous imaginer que j'y aurois ſongé dans le temps que vous m'en avez parlé, mais je veux que Monſieur Deſnoyers vous réponde ; ce qu'il fit en ces termes : Vous ſçaurez qu'il y a dix-huit mois entiers que ſon Eminence preſſe journellement le Roi pour bâ-

tir le fort que vous dites, & il n'en a pû venir à bout, parce qu'il ne veut pas déſeſpérer Monſieur le Comte. Je lui dis qu'il valoit mieux le déſeſpérer que de ſe laiſſer tourmenter par le paſſage que les ennemis peuvent avoir ſur le pont de Sedan. Je lui alléguai encore une autre raiſon, que je ne tenois pas l'Armée de Monſieur de Chaſtillon aſſez forte pour pouvoir exécuter ſon deſſein, & que le fort ne coûteroit pas le quart de ce que coûteroit le ſiége ; que Monſieur de Boüillon ni ceux de ſon parti ne pourroient pas ſe plaindre du Roi quand il feroit un fort ſur ſes terres. Il en demeura d'accord, & me dit, reſtez-ici avec Monſieur Deſnoyers, vous verrez le Roi, je ſuis certain qu'il vous dira la même choſe que moi, & qu'il ſuivra vos avis. Il ordonna à Monſieur de Bar de me mener déjeuner ; & ſur les neuf heures il partit pour Peronne, & je fus dîner avec Monſieur Deſnoyers, attendant le Roi qui arriva ſur les quatre heures du ſoir. Comme il entroit dans la place, vis-à-vis le logis du Gouverneur où il logeoit, il me reconnut, & vint droit à moi. Je le ſaluai en deſcendant 1641.

1641. de cheval. Il me demanda ce que j'étois venu faire. J'apporte, lui dis-je, à votre Majesté une lettre de croyance de Monsieur le Maréchal de Chastillon. Monsieur Desnoyers, à qui je l'avois donnée, s'avança, & me la rendit en présence du Roi, entre les mains duquel je la mis. Il la lut, & me dit, si tu juges que le dessein de Monsieur de Chastillon soit une chose qui se puisse faire, nous la ferons, & je te promets que nous suivrons ton avis. Je n'ai pas besoin de voir le plan, il y a long-temps que nous disons que le papier souffre tout. Le Roi montant en haut, s'appuyoit sur Monsieur Desnoyers & sur moi, & me demanda si l'on pouvoit assiéger Sedan de force. Je lui dis que non, & lui parlai du fort. Il me dit que ce n'étoit ni la faute de Monsieur le Cardinal ni celle de Monsieur Desnoyers, qu'il y avoit long-temps qu'ils le pressoient pour cela, mais qu'il ne l'avoit pas voulu faire, à cause de Monsieur le Comte; mais que pour le présent il vouloit bien qu'on le fît, & donna ordre à Monsieur Desnoyers d'aller à Peronne trouver Monsieur le Cardinal pour

l'inſtruire de ce qui avoit été réſolu, & lui commanda de faire ma dépêche pour après demain que j'irois prendre, voulant que je demeuraſſe un jour entier auprès de lui à Corbie ; & qu'il mit dedans cette dépêche, que lorſque Monſieur de Chaſtillon iroit faire tracer le fort, il vouloit que j'y fuſſe préſent. Je lui dis lors, Sire, votre Majeſté lui fera voir par-là que je n'ai point appuyé ſes deſſeins ; il m'en voudra mal, je la prie de faire mettre que Monſieur de Fabert y ſoit auſſi. Monſieur Deſnoyers partit pour Peronne, & je demeurai avec le Roi, qui étoit brouillé ce jour-là avec Monſieur le Grand ſon favori, ce qui fut cauſe qu'il m'entretint toujours juſques au lendemain midi que je partis. Il me parla du ſiége d'Aire, du deſſein de Monſieur de Chaſtillon, de la force de l'Armée, & du nombre des Officiers qui y étoient, de l'Exercice de la campagne, & me demanda ſi je n'y avois rien augmenté. Je lui dis que non, mais que j'avois fait faire deux fois le bataillon octogone, en préſence de Monſieur de Chaſtillon, qui admiroit la diligence avec laquelle je

1641.

1641. l'avois fait faire, & la force dont il étoit compoſé, qu'il ne croyoit pas, quelque cavalerie qu'il y eût, qu'elle pût jamais enfoncer un bataillon fait de la ſorte, qu'il falloit du canon pour rompre, & qu'on pouvoit paſſer à travers toutes les plaines ſans rien craindre.

Je partis de Corbie à deux heures après midi, & fus à Peronne pour prendre ma dépêche que je trouvai faite. Monſieur le Cardinal me fit cent amitiés, & commanda à Monſieur Deſnoyers de me bien faire payer mon voyage; ce qui fut fait, & on me donna huit cens écus d'or. Sortant de Peronne, je rencontrai un des Valets de chambre de Monſieur de Sourdis, qui étoit venu en grande diligence. Il me dit qu'il n'y avoit rien de nouveau à l'Armée, que tout y étoit comme quand j'en étois parti. Je paſſai par Soiſſons chez moi, où je demeurai juſques à midi. Cependant le courier que j'avois rencontré, me paſſa, retournant à l'Armée, Monſieur le Cardinal lui ayant commandé de faire grande diligence; & comme j'arrivois aux poſtes, je trouvois toujours ſes chevaux qui revenoient.

revenoient. Monſieur le Comte avoit envoyé ſon Trompette avec un billet, adreſſant à Monſieur de Sourdis, par lequel il le prioit de dire à Puyſegur, Capitaine & Major au Regiment de Piedmont, qu'il avoit un ſecret d'importance à lui communiquer, afin de le faire ſçavoir au Roi. Monſieur de Sourdis répondit par un autre billet à Monſieur le Comte, que Puyſegur étoit allé à la Cour, & qu'il reviendroit bien-tôt; mais que s'il lui vouloit communiquer ce ſecret, il iroit le trouver. Monſieur le Comte lui manda qu'il ne le pouvoit confier à d'autre qu'à moi, ſçachant bien que j'étois entierement attaché aux intérêts du Roi, & point à d'autres, & qu'il attendroit que je fuſſe de retour. Monſieur de Sourdis ſe perſuada que je le ſçavois, & qu'il prenoit ce prétexte de me demander, pour couvrir l'intelligence que j'avois avec lui. Monſieur le Comte qui avoit fait ſon poſſible pour parler à moi, ſe réſolut d'envoyer des partis pour prendre le premier courrier qui viendroit à l'Armée, croyant que ce ſeroit moi, comme cela devoit être, n'eût été que je demeurai à Soiſ- 1641.

1641. sons plus de temps que je ne devois ; mais le courrier de Monsieur de Sourdis fut pris & mené à Sedan. Sa dépêche ouverte surprit bien Monsieur le Comte, voyant que Monsieur le Cardinal me soubçonnoit d'être d'intelligence avec lui. Il y avoit deux lettres ; l'une adressante à Monsieur de Chastillon, & l'autre à Monsieur de Grimonville Intendant de l'Armée. Elles contenoient : Que s'il y avoit quelques paroles à porter, soit à Monsieur le Comte ou à Monsieur de Boüillon, ce ne fût pas Puysegur, mais qu'on tint Conseil de guerre pour juger Chamborre, qui étoit Capitaine dans Praslin, & un Exempt de ses Gardes qui s'étoit rangé auprès de Monsieur de Guise, & que Monsieur de Raray & Puysegur assistassent au Jugement qui s'en feroit ; & qu'on prît bien garde, soit à leurs réponses, soit au changement de couleur ou à d'autres choses, afin de voir s'ils n'étoient point du parti de Monsieur le Comte. Il fut si surpris qu'il dit à la Berge & à Preüille : Voyez le malheur des hommes, je perds Puysegur pour l'avoir trop crû au Roi. Vous sçavez tous comme il a

évité de me parler & de recevoir mes lettres. Je voudrois néanmoins le pouvoir faire avertir, afin qu'il ſe gardât. 1641.
J'arrivai au quartier de Monſieur de Chaſtillon, que je trouvai chez Monſieur de Sourdis, qui étoit malade de ſa colique. Je leur donnai mes dépêches. Dans le temps qu'ils les liſoient, je regardai du côté de Douzy, & vis dans la plaine un grand corps de cavalerie, qui marchoit droit à Sedan. J'en avertis Monſieur de Chaſtillon, qui me dit que c'étoit Mezieres qui alloit faire revûe. Je n'ai point oui parler qu'il y eût de l'infanterie dans ſon quartier, & en voilà ſix ou ſept bataillons que je vois marcher. Il ſe leva de deſſus ſon ſiege, & regardant à la fenêtre, me dit: Je ne vois point d'infanterie. Vous verrez luire les armes, lui dis-je, auſſi-tôt que le Soleil paroîtra. Il ſe trouva qu'il y avoit infanterie & cavalerie. Ils vinrent camper à Bazeil, qui n'étoit ſéparé de notre quartier que de la riviere. Monſieur de Chaſtillon fit atteler quatre petites pieces de canon, & les fit canoner. Monſieur de Sourdis lui dit, Monſieur, ſi nous envoyions Puyſegur par-

1641. ler à Monſieur le Comte, vous ſçavez qu'il l'a demandé. Monſieur de Chaſtillon lui répondit, chacun diroit que nous aurions peur, il ne faut pas y envoyer, mais demain nous partirons de grand matin pour aller camper au lieu où on doit faire le fort, & en donna l'ordre. Les troupes étoient en bataille dès la petite pointe du jour; néanmoins il ne voulut point partir, qu'il ne fût près de dix heures. Il ſurvint une grande pluye qui dura depuis cinq heures juſques à huit. Je mis l'Armée en bataille, nous marchâmes en deux colonnes, laiſſant Sedan à la droite. Le Regiment de Piedmont prit la tête de la colonne droite, & Perſan la gauche; la cavalerie marchoit à la tête des colonnes. Nous allâmes de cette façon juſques à la plaine, qui eſt devant le bois de Morphée, où étant arrivés, l'infanterie doubla ſur l'aîle gauche de la cavalerie, & le reſte de la cavalerie de la même ligne doubla ſur la gauche de l'infanterie, & la ſeconde ligne doubla de même. Arrivant au bois, il y a une eſpace entre les jonctions des deux côtés d'environ quatre cens pas. Je voulois mettre

l'Armée en bataille au-deçà du bois, parce que les ennemis venoient à nous, & mettre deux forts bataillons au paſſage avec ſix pieces de canon, & garnir les deux côtés du bois de Mouſquetaires, afin que s'ils vouloient paſſer, on tirât ſur eux. Monſieur de Chaſtillon ne le voulut pas, & me dit de faire paſſer l'Armée à travers le bois, qui n'étoit pas trop épais; ce que je fis, & nous marchâmes droit aux ennemis qui étoient vis-à-vis de nous, ſans penſer qu'il y eût aucun fonds. Notre canon fut dételé, & tiré ſur les bataillons que nous voyions; & inſenſiblement nous nous trouvâmes dans la deſcente, & tombâmes ſur les bataillons de l'Empereur, dont le Regiment de Lamboy en étoit un, celui de Monſieur Nicq encore un, & les deux autres des vieilles troupes de l'Empire. Ils firent leurs décharges ſur nous de dix pas. Le Regiment de Duglas bataillonnoit avec le nôtre. Nous perdîmes cent ou ſix-vingts hommes de cette premiere ſalve. Nous ne laiſſâmes pas de les enfoncer & de les renverſer. Nous étions ſoutenus de la Compagnie des Gens-d'armes de

1641.

1641. la Reine, & de celle de Monſieur le Duc d'Orléans. Celle de la Reine étoit commandée par Francto, & celle de Monſieur par le Sieur de Raray. Ils combattirent tous deux auſſi généreuſement qu'on peut jamais faire. Ces quatre Regimens d'infanterie qui furent battus, renverſerent les Dragons de Monſieur le Comte, lequel étant monté ſur un cheval blanc, fut tué au milieu de tous ſes Gentilhommes, ſans qu'on ait pu ſçavoir par qui cela avoit été fait. Monſieur de Beauveau qui commandoit le Regiment de cavalerie de Monſieur de Boüillon, fut celui qui nous fit le plus de mal, car il acheva de nous tailler en pieces. Nous perdîmes en ce combat treize Capitaines & le Meſtre de camp, ſept ou huit Lieutenans, & autant d'Enſeignes. Toute notre cavalerie de l'aîle de la premiere ligne droite, prit la fuite à la premiere décharge, qui fut faite par quelques troupes derriere des buiſſons; & en fuyant, diſoient: *En voilà pour leurs cinquante écus.* Notre ſeconde ligne prit auſſi la fuite, les ſoldats ayant mis leurs mouſquets & leurs bandoulieres chacun à ſa place, comme

quand ils font l'Exercice. L'aîle gauche de notre cavalerie ſe battit fort bien, Monſieur de Praſlin Meſtre de camp de ladite cavalerie, & Maréchal de camp, y fut tué. Il ne voulut jamais de quartier, quoique Beauregard lui en offrit, refuſant d'être priſonnier de Monſieur le Comte, pour des raiſons que je ne dis pas. Monſieur de Roquelaure y fut bleſſé & pris priſonnier, Monſieur le Marquis du Sel, Cargray, & beaucoup d'autres auſſi priſonniers. Meſſieurs de Chaſtillon, de Sourdis & de Grimonville, ſe ſauverent à Rhetel. Les ennemis prirent tout le bagage de l'Armée & tout l'argent qui reſtoit pour ſa montre, qui ſe montoit à plus de quatre cens mille livres. J'arrivai fort tard à Rhetel; & le lendemain matin, comme j'allois pour faire ouvrir les portes de la ville, le Trompette de Monſieur le Comte arriva. Je ne ſçavois que le ſujet qui l'amenoit. Je lui demandai d'où vient que vous venez ici après avoir gagné une bataille, & que vous n'avez pas vos beaux habits. Il me répondit, ah, Monſieur, je n'ai pas ſujet d'être joyeux ni d'avoir de beaux habits, je
1641.

1641. puis dire que vous avez perdu un bon ami, & moi un bon maître ! Comment cela ? Monsieur le Comte est mort, me dit-il, voilà mon passeport & un billet signé de ses Gentilshommes, adressant à Monsieur de Sourdis, pour sçavoir de lui, de Madame la Comtesse, & de Monsieur de Longueville, ce qu'on fera de son corps. Je le menai chez Monsieur de Sourdis, Monsieur de Chastillon n'étant pas encore éveillé, parce qu'il s'étoit couché tard, à cause d'une dépêche qu'il avoit faite à la Cour, & même m'avoit fait demander au Roi le Regiment de Piedmont pour Monsieur d'Andelot son fils, au nom de tous les Officiers. Je dis au courier qu'il ne parlât point de la mort de Monsieur de Seneçay, qu'en donnant la lettre au Roi; ce qu'il fit, & réussit si bien, que Monsieur le Cardinal venant trouver le Roi, ne sçavoit rien de sa mort. Et le Roi lui dit, Seneçay est mort, & Puysegur m'a écrit au nom de tout le Regiment. Ils me demandent d'Andelot pour leur Mestre de camp. J'ai dit à l'homme de Monsieur de Chastillon, que je le lui donnois. Monsieur le Cardinal répondit,

répondit, récompenſer le fils d'un Ge- 1641.
neral qui vient de perdre une bataille, Sire, cela eſt inoui. Le Roi dit: Ce n'eſt pas toujours la faute des Generaux quand les batailles ſe perdent.

Les ordres, après cette nouvelle, furent changés, d'autant qu'ils étoient donnés pour Rheims, & on fit marcher les troupes vers Paris. Quand Monſieur de Chaſtillon fut levé, Monſieur de Sourdis lui mena le Trompette, qui l'aſſura de la mort de Monſieur le Comte. Il ſe tourna vers moi, & me dit que c'étoit une grande perte, mais que le Roi gagnoit plus à ſa mort, que s'il eût gagné la bataille; qu'il alloit dépêcher ſon Capitaine des Gardes vers le Roi, & lui envoyer le paſſeport & le billet que le Trompette portoit; même lui demander le Gouvernement de Champagne. Ce Capitaine partit ſur l'heure, & fit ſi grande diligence, qu'il arriva dans Peronne à une heure après minuit; & ſi-tôt qu'il fut dans la ville, il s'en alla droit chez Monſieur Deſnoyers, qui ne lui voulut point parler, diſant qu'il ſçavoit fort bien que la bataille étoit perdue. Ce Capitaine perſiſta, & après

1641. avoir ſouffert pluſieurs refus, ne laiſſa pas d'entrer dans ſa chambre. Hé bien, dit-il, Monſieur, vous nous venez annoncer que la bataille eſt perdue, nous le ſçavons bien. Il eſt vrai, Monſieur, répliqua ce Capitaine, mais vous ne ſçavez peut-être pas que Monſieur le Comte eſt mort. C'eſt ce que je ne crois pas, répondit Monſieur Deſnoyers. Le Capitaine lui préſenta le paſſeport du Trompette, & le billet que les Gentilshommes de Monſieur de Chaſtillon écrivoient à Monſieur de Sourdis. Monſieur Deſnoyers ſe fit auſſi-tôt apporter de la chandelle, & les lût: & après qu'il en eut fait la lecture, il ſe leva, & s'en alla chez Monſieur le Cardinal, à qui il dit la nouvelle, & lui montra les billets. Monſieur le Cardinal fut chez le Roi qu'il éveilla, & incontinent on envoya ordre à toutes les troupes qui devoient marcher du côté de Paris, de tourner vers Rheims, dont ſa Majeſté prit elle-même la route.

Cependant ceux de l'armée du Roi, qui avoient été faits priſonniers à la bataille, manderent à Monſieur de Chaſtillon, que ſi dans trois jours ils

ne payoient leur rançon, on les alloit envoyer en Allemagne. Lui qui ſçavoit que Monſieur de Bouillon me faiſoit l'honneur de m'aimer, me dit qu'il falloit que j'y allaſſe pour traiter de leur rançon. Je m'en excuſai le mieux qu'il me fut poſſible, le priant de trouver bon que je n'y allaſſe pas, ſans un paſſeport de Meſſieurs de Bouillon & de Lambois, parce qu'ils me pourroient faire arrêter ſur le ſien. Monſieur de Chaſtillon me dit que le Trompette du General Lambois qui étoit près de lui, s'en retourneroit le lendemain, & qu'il écriroit par lui à Monſieur de Bouillon d'envoyer le paſſeport que je demandois. Ce Trompette revint, & me l'apporta. Je fus voir avant que partir Monſieur de Grimonville, Intendant, auquel comme étant l'homme du Roi, je demandai ſi je ferois mal de parler à Monſieur de Bouillon, qui avoit croyance en moi, & qui me tenoit pour ſon ami & pour ſon ſerviteur, & de lui dire qu'il s'accommodât avec le Roi. Monſieur de Grimonville me dit, que je ne pouvois jamais mieux faire, & que ſi cela pouvoit réuſſir, je rendrois un 1641.

1641. grand ſervice à la France. Je lui repliquai, vous voulez donc bien, Monſieur, ſi on venoit à m'accuſer d'avoir fait cela de ma tête, que je puiſſe dire que je vous ai conſulté là-deſſus, & que vous m'avez conſeillé de le faire. Il me dit qu'oui. Je partis le lendemain pour Sedan, où j'arrivai à la tête de la garde de la cavalerie, à laquelle je montrai mon paſſeport; & l'ayant vû, on me demanda mon mouchoir, & on me banda les yeux. En paſſant à travers les champs, tous nos ſoldats qui avoient pris parti dans les troupes de Monſieur de Bouillon, me reconnurent. Si-tôt que je fus entré dans Sedan, on me débanda les yeux; & quand je fus dans le château, les gens de feu Monſieur le Comte me vinrent faire compliment. J'appris par Preuque tout ce que portoit la lettre du courier de Monſieur de Sourdis, qui avoit été pris. J'avoue que je fus fort ſurpris de ce que me dit Preuque; je ſçavois pourtant bien qu'on ne me trouveroit pas ſur le memoire de feu Monſieur le Comte, qui fut mis entre les mains de Monſieur le Cardinal, & qui contenoit les noms de ceux qui

étoient à lui, & qui lui avoient promis d'être de ſon parti. Monſieur de Guiſe entrant dans le château, & parlant à Meſſieurs de ſaint Yval & Varicarville, vint à moi. J'eus l'honneur de lui faire la reverence. Il me dit dans cinq ou ſix jours d'ici nous marcherons & entrerons dans la Champagne : nous irons dans toutes les grandes Villes, où nous ſommes aſſurés qu'on nous recevra, & qu'on fera porter le corps de Monſieur le Comte. Je lui fis réponſe, que je croyois que ſi Monſieur le Comte étoit en vie, qu'après le gain d'une bataille, les Villes lui pourroient ouvrir leurs portes, mais qu'on ne faiſoit pas grand cas d'un corps mort. Monſieur de Bouillon revint du camp, qui me fit dire qu'il ne pouvoit pas parler à moi, qu'il n'eût auparavant communiqué du ſujet de mon arrivée à Meſſieurs de Lambois & de Briquemaut. Ce dernier commandoit dans Sedan ſous Monſieur de Bouillon, qui me dit qu'il étoit tellement obſervé par ſaint Yval & Varicarville, qu'il ne ſçavoit comment faire, qu'il tâcheroit neanmoins de faire en ſorte que je puſſe 1641

1641. parler à lui, & qu'il me feroit monter en sa chambre par un escalier dérobé ; que je me trouvasse à six heures dans le château, & que Monsieur de Bouillon leur avoit fait dire le soir exprès, qu'il se vouloit lever tard. Je ne manquai pas de me trouver à l'heure qui m'avoit été prescrite. Monsieur de Briquemaut me fit entrer dans son appartement, faisant semblant de me vouloir faire déjeûner. Aussi-tôt que j'y fus entré, il sortit de son lit, & prit sa robe de chambre. Monsieur de Briquemaut se retira aussi-tôt, & ferma la porte après lui. Monsieur de Bouillon me parla proche de la fenêtre, & me dit qu'il avoit conferé avec M. de Lambois, touchant la rançon des prisonniers, & le quartier qu'on leur vouloit faire : & comme j'avois dit qu'on avoit excepté Chambore, & l'Exempt qui étoit auprès de Monsieur de Guise, il n'étoit pas résolu de faire de traité, à moins qu'ils n'y fussent tous deux compris ; ou bien s'il en faisoit un, qu'il en garderoit deux ou trois des principaux pour échanger, en cas que ceux-là fussent pris. Je lui dis que nous ne ferions

donc point de traité, mais qu'il empêchât seulement qu'on les envoyât en Allemagne, & qu'il trouvât bon que je lui disse, qu'étant son serviteur, j'étois étonné de voir sa ville pleine de troupes étrangeres, & que je craignois qu'on ne s'en rendît maître; qu'il étoit vrai qu'il avoit un honnête homme pour Commandant, qui très-assurément ne le tromperoit pas, mais qu'il y en pourroit venir d'autres qui le feroient; qu'il étoit regardé de deux puissans Rois, & que chacun d'eux envioit sa place, & que s'il me vouloit croire, il se raccommoderoit avec Sa Majesté; que Monsieur le Comte n'étoit plus, qu'il l'avoit retiré avec lui, ainsi qu'il le pouvoit faire, attendu le droit de souveraineté. Il me répondit qu'il ne demanderoit pas mieux, mais qu'il sçavoit que Monsieur le Cardinal vouloit avoir Sedan, & que pour lui il étoit résolu de ne lui pas bailler, & de ne s'en défaire jamais. Je lui répliquai que je croyois bien que le Roi & le Cardinal avoient dessein de l'avoir, dans le temps qu'il étoit de la Religion; mais qu'à present qu'il n'en étoit plus, quand la place 1641.

1641. ſeroit même à ſa Majeſté, il ne la pourroit pas confier en de meilleures mains que les ſiennes; que le Roi avoit toujours entretenu la garniſon, & l'avoit payée de ſes deniers. Surquoi il me dit qu'il lui en étoit dû bien des arrerages. Je lui répondis qu'on les lui pourroit payer, qu'il avoit nombre d'enfans, que le Roi pourroit faire beaucoup pour eux, en les gratifiant de benefices, que tout ſon bien étoit en France; & quoique l'Empereur & le Roi d'Eſpagne lui puſſent promettre, ils n'étoient pas en état de lui en donner autant que Sa Majeſté lui en pourroit ôter; que je le priois de bien conſiderer toutes ces choſes, & que puiſqu'il n'avoit fait aucun traité avec l'Empire ni avec l'Eſpagne, que conformément à celui qu'avoit fait Monſieur le Comte, & le tout pour l'amour de lui, s'il vouloit j'en parlerois au Roi & à Monſieur le Cardinal, & que j'étois aſſuré que je réuſſirois dans mon entrepriſe, pourvû qu'il eût toujours une ferme volonté de demeurer au ſervice du Roi, & d'être ami de Monſieur le Cardinal, car autrement je ne pouvois rien faire; & que s'il

avoit deſſein de le tromper, il étoit 1641.
aſſuré qu'on le découvriroit, & qu'il auroit tout le loiſir de s'en repentir, & qu'on appréhendoit à la Cour que Madame ſa femme ne lui fit plutôt tenir le parti d'Eſpagne que celui de France. Il me dit que pour des affaires de cette importance, & qui regardoient ſa ſouveraineté, il ne ſe laiſſoit pas gouverner par ſa femme, ni même dans le lit. Auſſi-tôt que Madame ouvrit le rideau (je ne la croyois pas là) elle me dit: Monſieur de Puyſegur, je paſſe donc pour Eſpagnole. Oui, Madame, lui dis-je, on croit à la Cour que vous l'êtes autant que Madame de Bouillon votre belle-mere eſt Françoiſe. Elle me répondit qu'elle ne ſouhaitoit rien avec plus de paſſion que de voir ſon mari dans les bonnes graces du Roi. Monſieur de Bouillon dit enſuite que s'il s'accommodoit avec Sa Majeſté, il rendroit Donchery qu'il avoit pris; & que ſi le Roi faiſoit difficulté de l'accepter par traité, & vouloit faire ſemblant de le prendre par force, il feroit toute la mine qu'il faudroit, & qu'il n'y auroit que de ſes troupes dedans; qu'il ſou-

1641. haitoit auſſi que le corps de Monſieur le Comte fût conduit en France pour y être enterré ; que l'on lui payât trois années d'arrérages de ſa garniſon qui lui étoient dûes ; que le Roi le conſiderât, & lui donnât de l'emploi dans ſes armées, & des benefices à ſes enfans ; enfin qu'il me donnoit tout pouvoir de traiter, qu'il ſigneroit tout ce que je ferois, & qu'il ſe fioit entierement à moi, mais que pour la ſouveraineté de Sedan, il ne la vouloit point quitter ni pour or ni pour argent. Je lui fis connoître que je lui étois bien obligé de la confiance qu'il avoit en moi, qu'il pouvoit être aſſuré que je ne le tromperois pas, & je le priai de me donner un de ſes Trompettes pour me conduire, & l'aſſurai qu'il lui apporteroit la réponſe, qui ne ſeroit qu'un ſimple billet que je mettrois ſous une des bandes blanches de velours la plus proche de deſſus l'aiſſelle de ſon bras gauche ; & s'il voyoit que le billet fût ſigné du nom de Puyſegur, il n'ajoutât point de foi à tout ce qui ſeroit écrit dedans, & ſe méfiât de tout ; & ſi au contraire il ſe trouvoit ſigné du nom de Pradel, qu'il crût que j'avois

toutes les ſûretés poſſibles, & qu'on m'avoit accordé toutes les propoſitions que j'aurois faites pour lui. Il fit venir le Trompette qui ſe nommoit France, & lui commanda de venir avec moi, & de prendre bien garde de perdre la lettre que je lui donnerois. Il me tint enſuite ce diſcours : Il y a ici des gens fort dangereux, j'ai peur qu'ils ne vous faſſent attendre ſur le chemin, & qu'ils ne vous jouent quelque mauvais tour. Ils apprehendent que vous ne cherchiez un accommodement, & pour cet effet, ſaint Yval & Varicarville, ſortirent hier au ſoir bien tard, me diſſuadant de vous parler. Je lui répondis que je m'en allois leur donner le change ſi je pouvois, & que je prendrois mon chemin par Mouzon ; que je le priois de commander de ce côté-là, qu'on me donnât une eſcorte à la garde de la cavalerie, & même les priſonniers qu'il vouloit que j'emmenaſſe ; que je leur dirois qu'ils m'attendiſſent du côté de Mouzon, & que lui me donneroit un billet, s'il lui plaiſoit, adreſſant à celui qui commande la garde du côté de Rhetel, portant qu'il me donnât dix maîtres pour me 1641.

1641. conduire jusques à trois lieues du camp, & que son Trompette lui donneroit l'ordre; que par le moyen de cette ruse, je me sauverois du piege qu'on m'auroit voulu tendre, & du mauvais parti qu'on m'auroit voulu jouer, & là-dessus je pris congé de Monsieur de Bouillon, qui me fit mille protestations d'amitié, & je m'en allai. Je sçavois étant à Sedan, la dépêche qui avoit été écrite, par laquelle on mandoit que s'il y avoit quelque chose à négocier, ce ne fut pas moi qui la fit. J'arrivai heureusement à Rhetel, & dis à Monsieur de Chastillon que je n'avois pû faire de traité pour les prisonniers, à moins que Chambore & l'Exempt des Gardes, dont j'ai parlé, n'y fussent compris; que Monsieur de Bouillon m'avoit promis d'attendre encore quinze jours, avant que de les envoyer en Allemagne. Je parlai ensuite à Monsieur de Grimonville, de ce que j'avois fait avec Monsieur de Bouillon, ayant promis de lui parler d'accommodement. Il me dit que le Roi étoit à Rheims, & qu'il falloit que j'y allasse. Il me fit donner deux chevaux pour cet effet; & si-tôt

que je fus arrivé à Rheims, j'allai chez Monſieur Deſnoyers. Je demandai cinq ou ſix fois à parler à lui, mais je ne le pus obtenir ; ſi bien que je m'impatientai, & deſcendis en bas dans un jardin, où regardoit la fenêtre de ſa chambre. Je me mis à crier fort haut, Monſieur Deſnoyers, j'ai à vous parler de choſes importantes, je viens de Sedan ; ſi vous ne voulez pas me parler, je vais le dire au Roi. Il ouvrit ſa fenêtre, & me dit de monter. J'entrai dans ſon cabinet, où étant, il me dit : Le Roi ſera bien ſurpris quand il ſçaura que vous venez de Sedan. Il avoit ordonné, s'il y avoit quelque choſe à conferer avec Monſieur le Comte ou avec Monſieur de Bouillon, que ce fût un autre que vous. Je lui répondis que ſi l'on l'eût ſçû, je ne doutois point que l'on ne m'y auroit pas envoyé, & quand même on l'auroit ſouhaité, je n'y ſerois pas allé ; que je n'avois appris cette défenſe qu'à Sedan, & que j'avois connu par-là que Monſieur le Cardinal & lui, avoient voulu perſuader au Roi que j'étois dans les intérêts de Monſieur le Comte, mais que pour le preſent, un cha-

1641.

1641. cun ſçavoit fort bien le contraire, & que je pouvois hardiment dire, qu'il n'y avoit pas un ſeul homme dans le Royaume qui fut plus zélé ſerviteur du Roi que moi ; qu'il étoit ſeulement queſtion de voir, ſi en l'état où ſe trouvoient les affaires de Sa Majeſté pour le preſent, il lui étoit avantageux que Monſieur de Bouillon ſe remît dans ſon ſervice & dans ſon parti, & qu'il fût ami de Monſieur le Cardinal, comme il le vouloit être. Je lui fis le recit de tout l'entretien que j'avois eu avec Monſieur de Bouillon, & des propoſitions que je lui avois faites de rendre Donchery, de licencier les troupes Allemandes, & ne point laiſſer paſſer la Meuſe aux troupes. Il me répondit en ces paroles : Mon cher enfant, Monſieur de Bouillon eſt un homme qui vous trompera, il n'y a point de meſures à prendre avec lui. Je lui répliquai, que de la façon qu'il m'avoit parlé, j'y trouvois une ſûreté toute entiere ; & ſur ce qu'il me dit qu'il l'avoit trompé treize fois, je lui repartis que Monſieur de Bouillon m'avoit aſſuré qu'on l'avoit trompé quatorze. Il me dit : allons voir ſon

Eminence, vous lui parlerez ; ce que nous fimes. Il entra dans ſa chambre, & moi j'attendis à la porte, en m'entretenant avec Monſieur de Bar, Capitaine de ſes Gardes, Monſieur le Maréchal de Brezé & Monſieur de Sourdis étoient avec Monſieur le Cardinal. Monſieur de Brezé reçut l'ordre de commander l'armée en l'abſence de Monſieur de Chaſtillon, qui ſe retira, & n'eut point le Gouvernement de Champagne. Monſieur Deſnoyers ayant parlé à Monſieur le Cardinal, Son Eminence dit à Monſieur de Brezé qu'il s'en allât, & qu'il revint le ſoir, qu'il avoit affaire à me parler, & que je venois de Sedan. Il ſortit, & on me fit entrer. Monſieur le Cardinal vint à moi, & en m'embraſſant, me dit : Puyſegur, ce que Monſieur Deſnoyers me vient de dire, eſt-il vrai ? Oui, lui dis-je, Monſieur, il eſt très-vrai, & que Monſieur de Bouillon ne ſouhaite rien tant que d'être remis dans les bonnes graces de ſa Majeſté, & vous ſupplie inſtamment d'y vouloir contribuer ; que ſa plus forte paſſion, eſt d'être bien avec votre Eminence & ſon ami. Il demande

1641.

1641. que le corps de Monſieur le Comte ſoit conduit à Gaillon pour y être enterré. Je lui fis un détail de tout ce que nous avions fait enſemble, & lui parlai de ſa capacité pour commander une armée. Son Eminence me dit que cela étoit très-veritable, & qu'il diſpoſeroit l'eſprit du Roi à lui accorder toutes ſes demandes; que je le pouvois aſſurer qu'il n'auroit jamais un meilleur ami que lui. Et me dit enſuite: Voyez, Puyſegur, vous n'avez demeuré qu'un jour à Sedan, vous n'avez parlé qu'une demie heure à Monſieur de Bouillon, & vous en avez plus fait en cette demie heure que Monſieur de Sourdis, que nous tenons-là depuis dix-huit mois entiers. Je m'en vais voir le Roi, auquel je dirai votre negociation; ne le voyez pas devant moi. Je lui dis: votre Eminence veut raccommoder le mal qu'elle m'a fait auprès de Sa Majeſté; je ſçai fort bien que le Roi étant avant hier à Saint Thierry, il dit bien des choſes contre moi, mais je ſuis aſſuré que votre Eminence le détrompera. Il alla chez le Roi, & à ſon retour m'ordonna de l'aller voir; & me me dit qu'il étoit fort

ſatisfait

satisfait de moi, & qu'il me recevroit bien. Je lui répondis que je n'en doutois pas, & qu'assurément Son Eminence lui avoit parlé d'une autre façon qu'il n'avoit fait à Peronne. Je fus donc chez le Roi, que je trouvai assis sur la table de son cabinet. Il avoit le pied appuyé sur une chaise, & se sentoit de la goutte. En entrant, il me dit, ah, Puysegur, que je suis aise de vous voir; ce que Monsieur le Cardinal m'a dit, que vous avez fait dans votre voyage de Sedan, est-il bien véritable? Je lui répondis: Sire, cela est plus vrai que ce qu'il vous a dit à Peronne, & que ce que votre Majesté a crû de moi. Je n'ai jamais rien fait contre son service, on me porte de l'envie, & cela ne procede, que parce que je ne veux point d'autre maître que votre Majesté. Il se leva de dessus la table, & s'appuya sur mon épaule, me demanda ce que j'avois fait avec Monsieur de Bouillon. Je lui racontai la même chose qu'à Monsieur le Cardinal. Il me dit, en peu de temps, Puysegur, vous m'avez rendu un grand service; j'ai donné le Régiment à d'Andelot, comme vous me l'avez 1641.

1641. écrit ; & de toutes les charges qui ont vacqué, je n'en ai voulu donner aucune ſans vous avoir parlé : j'en ai même refuſé une à Monſieur le Grand, qu'il me demandoit pour Savion, & une à Sourdis, pour un Gentilhomme nommé Gaumer. Je lui dis : Sire, on en pouvoit bien accorder une à Monſieur le Grand pour Savion, c'eſt une perſonne de mérite. Il eſt vrai, dit le Roi, qu'il en faut donner aux Lieutenans des compagnies qui ſont quaſi tous bleſſés ou priſonniers, & j'en donnerai à tous ceux que vous me nommerez. Cependant allez-vous-en chez Monſieur le Cardinal faire la réponſe que vous ſçavez. J'y allai, & le trouvai dans ſa chambre avec Monſieur Deſnoyers. Il me dit : çà, Puyſegur, écrivez (il y avoit ſur la table une écritoire & du papier.) Que lui manderai-je, Monſieur, lui dis-je, il me répondit : voyez. Je repartis, je ne puis lui rien mander que vous ne me le diſiez. Ecrivez, dit-il, vous ſçaurez que j'ai vû le maître valet, auquel j'ai parlé, il m'a dit des choſes bien ambigues. Ne parlons point de cela, Monſieur, & je pris une au-

tre feuille de papier, où je mis : Etant arrivé, ſans dire où, ni à qui je parlois, j'ai communiqué de toutes les choſes, dont nous ſommes convenus enſemble : je ne m'explique pas davantage, parce que vous les ſçavez auſſi bien que moi, la ſureté y eſt entiere, l'Homme eſt bien-aiſe de vous avoir pour ami. Après que j'eus écrit ces mots, je me tournai vers Monſieur le Cardinal, que je priai très-humblement d'agréer que Monſieur de Guiſe fut compris dans le traité. Il me demanda pourquoi ? Je lui répondis que j'avois eu l'honneur d'avoir été nourri page chez feu Monſieur ſon pere, & que je ſerois bien-aiſe de lui rendre ce ſervice. Tout le monde ſe perſuade que Votre Eminence le veut perdre pour avoir ſes benefices, & que Monſieur Deſnoyers aura l'Archevêché de Rheims. Il me dit, en m'embraſſant, qu'il me ſçavoit bon gré de la demande que je lui faiſois pour Monſieur de Guiſe, & que le Roi lui accorderoit volontiers de venir en France, & ſe retirer en telle de ſes maiſons qu'il voudroit choiſir, pourvû que ce ne fut ni à Rheims ni à Guiſe ; & pour mar- 1641.

1641. que qu'on n'avoit pas mauvais deſſein contre lui, c'eſt que le Roi ſouffriroit qu'il gardât ſes benefices, après qu'il auroit épouſé la Princeſſe Anne. Enſuite j'achevai la lettre que j'écrivois à Monſieur de Bouillon, & lui mandai que s'il trouvoit confiance en Monſieur de Guiſe, il lui fit voir ma lettre, que je finis par ces mots: Vous pouvez être aſſuré de tout ce que je vous écris, & que je ſuis votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur. Je ſignai Pradel, qui étoit la marque de la croyance. Monſieur le Cardinal qui m'avoit vû ſigner, me dit: Vous ne vous appellez pas Pradel, ni de nom ni de ſurnom, pourquoi le mettez-vous donc dans votre ſigne? Je lui dis, Monſeigneur, trouvez bon que je le mette comme cela, j'en ſuis demeuré d'accord avec Monſieur de Bouillon. Si j'avois ſigné Puyſegur, ce ſeroit une marque qu'il n'y auroit rien de véritable, & ainſi la lettre fut fermée. J'allai à l'hôtellerie où étoit le Trompette, & je la mis ſous l'aiſſelle du bras gauche, à la bande de velours blanc, & uſſi-tôt il s'en retourna.

Le Roi partit le lendemain avec

toute sa maison, & l'armée qui étoit à Rhetel, s'avança pour aller camper devant Donchery. Le Roi prit son logement à Mezieres, où j'allois tous les jours prendre l'ordre pour l'armée. Comme je vis que Donchery tenoit plus de trois jours, qui étoit limité, j'allai voir Monsieur le Cardinal, & lui dis, que je m'étonnois de ce que Donchery tenoit plus longtemps. Il me répondit: Puysegur, c'est l'opiniâtreté de votre maître & du mien qui en est cause. Vous sçavez que Monsieur de Bouillon ne veut pas que l'on fasse le procès au cadavre de Monsieur le Comte; & le Roi le veut, Je lui dis: si votre Eminence lui en parloit comme il faut, je crois qu'il y consentiroit. Il répondit: il m'a défendu de lui en parler, & s'est même emporté contre moi; je ne le veux pas fâcher, j'ai à combattre son humeur, celle du petit coucher, & celle du cabinet, cela me fait plus de peine, que tout ce que pourroient faire l'Empereur & le Roi d'Espagne contre les desseins que nous avons, je suis assuré que j'en viendrois plûtôt à bout; mais parlez-lui-en vous. Je n'ai garde de 1641.

1641. l'entreprendre, lui dis-je, puiſque vous ne l'oſez faire. Il me dit: faites-le, je vous en prie, & dès aujourd'hui même, ſi vous n'avez pris le mot. Je lui dis que je ne l'avois pas pris, & que je hazarderois de lui en parler; & ſur le champ je fus chez le Roi, que je trouvai couché ſur ſon lit. Il n'y avoit dans ſa chambre que Lucas Secretaire du cabinet, & un marchand de pots de terre de Liege, propre à mettre des fleurs. Le Roi en acheta deux douzaines. Cet homme ſortit, je m'approchai du Roi, & lui dis: Sire, le ſiege de Donchery eſt plus long que je ne croyois. Oui, dit-il, il tient davantage; c'eſt que Monſieur de Bouillon ne veut pas rendre le corps de Monſieur le Comte, à qui je veux que le procès ſoit fait. Je lui répondis: Sire, c'eſt une des principales cauſes des propoſitions que j'ai faites à Votre Majeſté. En vérité, Sire, ſi j'oſois vous dire mon ſentiment là-deſſus, je le ferois; va, dis tout ce que tu voudras. Ayant eu cette permiſſion, je lui dis: Il ſemble que Dieu vous a aſſez vengé du crime de Monſieur le Comte, puiſqu'il a été tué au milieu de tous ſes

gens, ſans qu'on ait pû ſçavoir par qui; outre cela il avoit l'honneur d'être né Prince du ſang, il étoit votre filleul, & portoit votre nom. Quand on le condamnera à être traîné ſur la claye, on le nommera Louis de Bourbon dans toute l'inſtruction du procès & dans les Sentences de condamnations: laiſſez à Dieu la conduite de vos affaires, & la vengeance de vos ennemis. Dans ce tems-là Monſieur le Cardinal entra avec Monſieur Deſnoyers. Le Roi lui dit, j'ai ici un entretien avec Puyſegur, qui me demande pourquoi je me veux venger contre le corps de Monſieur le Comte, puiſque Dieu prend ce ſoin lui-même. Monſieur le Cardinal lui dit que j'avois raiſon. Le Roi s'appuyant ſur mon bras, ſortit de deſſus ſon lit, & entra dans le cabinet. Un moment après Monſieur Deſnoyers m'appella. Le Roi me dit: Puyſegur, allez-vous-en à Sedan, dites à Monſieur de Bouillon que je conſens qu'on ſorte de la ville le corps de Monſieur le Comte, qu'on le mette dans un chariot couvert de noir, accompagné de cinq ou ſix Gentilshommes à cheval, qui le conduiront juſ- 1641

1641. ques au Pont-à-Vert, l'on le mettra dans un batteau pour le conduire à Gaillon, où il ſera inhumé. J'enverrai de grand matin les paſſeports, & l'ordre pour le Pont-à-Vert, après quoi Monſieur de Bouillon pourra me venir voir. Le Roi me donna le mot que je portai à l'armée en paſſant, & de-là j'allai à Sedan, dire à Monſieur de Bouillon la volonté du Roi. Le lendemain, ſur les ſept heures du matin, on ſortit le corps de Monſieur le Comte dans un chariot, & Monſieur de Bouillon partit à huit pour venir voir le Roi à Mezieres. En paſſant je le joignis à la tête du camp, & eus l'honneur de l'accompagner juſques à la ville. Il alla deſcendre au logis du Roi, & le ſalua. Il fut bien reçu de ſa Majeſté, il vit enſuite Monſieur le Cardinal, avec lequel il dîna. Peu de temps après le Roi m'appella, & me dit qu'il étoit fort ſatisfait de Monſieur de Bouillon, & qu'il avoit bien fait les choſes auprès de lui, qu'il pouvoit dire qu'il lui avoit rendu tout le reſpect & toute la ſoumiſſion qu'il lui devoit; & avec ſi bonne grace, qu'il en étoit fort content, & qu'il n'avoit fait

ni plus ni moins que ce qu'il devoit. 1641.
Au retour du dîner de chez Monſieur le Cardinal, il fut voir Monſieur le Grand, qu'il entretint quelque temps devant le monde, après quoi Monſieur le Grand le fit entrer dans ſa chambre, & lui dit que le Roi étoit tellement aiſe de ſon accommodement, qu'il pouvoit maintenant dire qu'il avoit un brave homme à ſoi, & une bonne place; qu'il étoit fort perſécuté de Monſieur le Cardinal, & qu'il ne ſçavoit comment s'en défaire, ne pouvant l'entreprendre contre lui, & n'ayant pas une ſeule place pour ſa retraite, il eſpere que vous l'aiderez tant de votre perſonne que de la ville de Sedan. Cela ſurprit ſi fort Monſieur de Boüillon, qu'il ne ſçavoit que répondre. Il lui dit pourtant: Monſieur, je ſuis étonné de ce que vous me dites, & j'ai bien de la peine à le croire. Je connois Monſieur le Cardinal pour un des plus habiles hommes, & des plus grands Miniſtres qui ſoient au monde, & le plus fidele à ſon Maître. Si le Roi d'Eſpagne en avoit un pareil, ſes affaires ſeroient bien en meilleur état qu'elles ne ſont. Monſieur le

1641. Grand lui parla encore, & le preſſa fort. Monſieur de Boüillon lui dit, Monſieur, ſi le Roi a deſſein de ſe défaire de Monſieur le Cardinal, vous devez l'en détourner vous-même ſi vous le pouvez, le Roi ne ſçauroit trouver un meilleur homme que lui pour gouverner ſes affaires; & là-deſſus ils changerent de diſcours. Monſieur de Boüillon vint voir le Roi, Monſieur le Grand l'accompagna. Le Roi le reçût encore fort bien cette ſeconde fois. Il prit congé de Sa Majeſté, puis ſortit pour s'en retourner. Je pris l'ordre de Sa Majeſté pour porter à l'Armée, & m'en allai avec lui. Comme nous fûmes hors de Mezieres, dans une plaine, il quitta le chemin, & m'appella. Il dit à ceux qui le ſuivoient de près, qu'ils marchaſſent le long du chemin, & qu'il étoit bien aiſe de me parler. Il commença de me dire, vous allez ſans doute être auſſi ſurpris que moi, quand vous ſçaurez ce que j'ai appris. Je ne parle point de la réception du Roi, vous ſçavez comme elle s'eſt paſſée, & que j'ai tous les ſujets du monde d'en être très-ſatisfait, & Monſieur le Cardinal auſſi. Là-deſſus

il m'apprit tout ce que lui avoit dit Monſieur le Grand. Je lui répondit, 1641.
aſſurément cet homme-là veut ſçavoir ſi vous n'avez pas quelque deſſein de tromper Monſieur le Cardinal pour l'en avertir ; car il n'y a guere d'apparence qu'une perſonne qui lui a tant d'obligation, veuille détruire ſon bienfaicteur ; gardez-vous bien de ſonger à cela, & n'y conſentez jamais, car vous ſeriez perdu ſans reſſource. Deux jours après Monſieur de Boüillon retourna voir le Roi. Monſieur le Grand lui donna à dîner, & lui parla encore de la même ſorte ; ce qu'il rejetta bien loin. Le Roi partit de Mezieres pour aller à Neſle, & Monſieur le Cardinal à Chaunes, & moi je demeurai avec l'Armée qui s'achemina vers Peronne.

EN l'an 1642. on fut avec l'Armée faire des courſes en Flandres aux 1642.
environs de la ville de Lille ; on y brûla les moulins, on prit la Baſſée, que l'on fortifia ; & après cela on vint aſſiéger Bapaume, que l'on prit. Le Roi étant à Peronne, envoya par Monſieur de la Meilleraye le bâton de Ma-

1642. réchal de France à Monſieur le Comte de Guiche, qui étoit Lieutenant General de l'Armée. Dans le temps que la garniſon ſortit de Bapaume, à qui on avoit donné eſcorte pour la conduire à trois lieues, & de-là un Trompette la devoit mener juſques à Douay, Monſieur de Saint Preüil qui étoit Gouverneur d'Arras, & qui jour & nuit étoit en parti, ſe trouva en embuſcade ; & ces troupes qui étoient ſorties de Bapaume, allerent camper à quatre lieues de là, & ne voulurent pas que le Trompette demeurât avec eux. Monſieur de Saint Preüil qui étoit en embuſcade, comme je viens de dire, dans le lieu où elles étoient, les chargea ſans ſçavoir que c'étoit celle de Bapaume, & les tailla en pieces, Monſieur le Maréchal de la Meilleraye ſe trouva tellement choqué de cette action, & en fit ſi grand bruit, que l'on réſolut d'arrêter Monſieur de Saint Preüil qui étoit dans Arras, où l'on fit marcher l'Armée. Monſieur de Saint Preüil averti par ſes amis, du deſſein qu'on avoit formé contre lui, laiſſa venir Monſieur de la Meilleraye juſques à Arras, & alla même au de-

vant de lui. Je le rencontrai, & lui dis qu'il paſſeroit mal ſon temps s'il n'y prenoit garde. Il me répondit, en m'embraſſant, qu'il ne craignoit rien, qu'il n'avoit point deſſervi le Roi, ni taillé exprès ces gens-là en pieces, & qu'il ne ſçavoit pas que c'étoit la garniſon qui étoit ſortie de Bapaume. Dans le temps qu'il alloit au-devant de Monſieur le Grand-Maître, cinq Regimens entrerent dans la place, & lui fut arrêté. Son Regiment fut mis hors d'Arras. Deux jours après il fut conduit à Dourlens, où on le laiſſa pendant quelque-temps, & de-là mené à Amiens, où ſon procès lui fut fait. Il fut condamné, non pour avoir défait la garniſon de Bapaume, mais pour les impôts que l'on diſoit qu'il avoit mis ſur les entrées d'Arras de ſon autorité privée, & pour les grandes contributions qu'il avoit tirées du païs. Il ſe juſtifioit fort bien de ces deux accuſations, & faiſoit voir qu'il n'avoit rien pris ni levé que par ordre exprès du Roi. Il eut néanmoins la tête tranchée. C'étoit un des plus braves & des plus hardis hommes qui ait été en France depuis pluſieurs ſiécles, 1642.

& l'un des plus libéraux & des plus généreux.

1643. L'Année ſuivante le Roi partit pour aller à Perpignan, & laiſſa deux Armées du côté de deçà, ſçavoir la grande à Monſieur le Comte d'Harcourt, compoſée de dix-huit mille hommes; & l'autre au Maréchal de Guiche, compoſée de dix à onze mille hommes. Les ennemis prirent Lens au commencement de la campagne. Il y avoit pour Gouverneur dans cette place un nommé Daniſy, qui étoit d'auprès de la Fere, lequel paſſoit pour un vaillant homme, mais il n'avoit pas toute l'expérience requiſe & néceſſaire pour bien défendre une Ville. Lens fut pris en peu de temps. L'Armée de Monſieur de Guiche étoit près de Saint Quentin, & celle de Monſieur le Comte d'Harcourt, proche de Peronne. Dans le temps qu'ils réſolurent d'aller ſecourir Lens, ils eurent nouvelles qu'il étoit pris, & que cette priſe avoit été faite par un petit corps ſéparé de l'Armée, le reſtant étant campé devant la Baſſée, où étoit Monſieur de Bourdonnet Gouverneur, qui avoit ſon

Regiment dans la place avec celui de la Marine, & encore deux autres, outre les Suiſſes. Il avoit bien trois mille cinq cens ſoldats dans ſa place, ſans les Officiers. Les ennemis ſe dépêcherent de ſe retrancher devant la Baſſée pour ſe couvrir du côté de France; chacun ſçait qu'il n'y a que deux mille cinq cens toiſes de travail à faire, pour tenir d'un marais à l'autre. Nos Generaux ſe mirent en devoir de ſecourir la Baſſée. Les équipages de l'artillerie n'étoient pas encore arrivés. On n'étoit qu'au commencement de la campagne. Nous marchâmes avec les deux Armées juſques à Souché, à trois lieues d'Arras, dont le Gouverneur donna ſix pieces de canon. On les attela avec quelques chevaux de braſſeurs de la Ville, & quelques autres chevaux de vivandiers. Ils arriverent à Souché. Monſieur le Comte d'Harcourt fit aſſembler le Conſeil, & me dit qu'il vouloit que j'y fuſſe. Je n'en avois pas le deſſein, parce qu'étant le dernier Officier, c'étoit à moi à parler le premier, je ne voulois pas que les autres ſuiviſſent mon avis, j'avois à me garder de Monſieur le Cardinal. 1643.

1643. Les Maréchaux de camp de cette Armée, étoient Meſſieurs de la Ferté, de Vaubecourt, de Gaſſion, de Geſvres, de Courcelles, de Lenoncourt & de Rantzau; ce dernier n'étoit pas encore venu. Auparavant l'entrée du Conſeil, j'avois eu l'entretien de tous ces Meſſieurs, les uns après les autres, & qui tous ne croyoient pas que la choſe fût faiſable, & me diſoient qu'ils n'étoient pas d'avis qu'on y allât, ni qu'on attaquât les lignes. Je me perſuadai qu'ils me diſoient cela, afin qu'opinant le premier, je fuſſe de cet avis; cela me fortifia encore davantage, dans le deſſein que j'avois de ne me pas trouver à ce Conſeil. Meſſieurs les Generaux mirent en queſtion, ſi l'on attaqueroit les lignes ou non. Le premier qui opina, fut Monſieur le Marquis de Geſvres, qui dit qu'il les falloit attaquer; les autres crurent qu'ils ne paſſeroient pas pour braves, s'ils n'étoient du même avis, c'eſt pourquoi ils en furent tous. Poignant Capitaine des Gardes de Monſieur le Comte d'Harcourt, ouvrit la porte de la chambre où ſe tenoit le Conſeil, & dit à Monſieur le Comte, voilà Puyſegur. On me fit en-

trer, & il me dit : Nous vous avons demandé, d'où vient que vous n'êtes pas venu plutôt ? Je lui fit réponſe que je n'avois pû. Il me dit, tous ces Meſſieurs les Maréchaux de camp, ſont d'avis qu'il faut attaquer les lignes ; que répondez-vous à cela, ils ont leurs raiſons, quel eſt votre ſentiment ? Mon ſentiment, lui dis-je, Monſieur, ne ſerviroit plus de rien, ſi le plus grand nombre des voix l'emporte. Il me répondit, cela ne vas pas ainſi, les Generaux prennent l'avis des Officiers & Maréchaux de camp ; mais quand ils trouvent que la choſe n'eſt pas faiſable, ils ne ſont pas toujours obligés de les ſuivre, mais dites-nous le vôtre. C'eſt, Monſieur, de marcher avec toute l'Armée juſques à la portée du canon des lignes, & les bien faire reconnoître ; & ſi on trouve lieu de donner, on donnera. Il me répondit, je crois que c'eſt le mieux que l'on puiſſe faire. Il n'étoit que neuf heures quand le Conſeil finit. Nous partîmes à onze avec l'Armée, & arrivâmes entre trois & quatre devant la Baſſée. Nous nous mîmes en bataille ſi près de la ligne, que le canon y tua l'Enſeigne de

1643.

1643. la Compagnie de Monſieur de Gaudeleu, frere de Monſieur le Marquis de Geſvres. Je dis à Monſieur le Maréchal de Guiche, je m'en vais reconnoître la ligne, ſi vous le trouvez bon, & vous en ferai un fidele rapport. Il me répondit qu'il vouloit venir avec moi, & qu'il la vouloit voir. Je lui repartis que ce n'étoit pas la fonction d'un General d'aller reconnoître une ligne, mais il le voulut abſolument. Je lui dis, il eſt bien mal-aiſé que vous le voyiez, à moins qu'on ne vous tue, car votre vue ne porte pas bien loin. Il y vint néanmoins. On tira ſur nous bien des coups de mouſquets. Je reconnus que la ligne étoit de douze ou treize pieds de large, & de neuf à dix pieds de profondeur; & le parapet ſi élevé, qu'à peine voyoit-on le bout des picques des bataillons qui étoient derriere la ligne. Je puis dire que c'étoit la plus belle ligne que j'aye jamais vûe; elle avoit été faite par les païſans des environs de Lille, avec leurs grands louchets. Il auroit bien fallu des faſcines pour la combler, & nous n'en avions pas une. Entre Souché & la Baſſée, il n'y avoit pas un ſeul arbre

outre que nous n'avions pas d'outils, ni picques ni pelles; & des ſix ſeules pieces que nous avions, il en étoit demeuré deux à Souché, dont l'une avoit une roue de ſon affut rompue, & l'autre l'eſſieu. Monſieur le Maréchal de Guiche fut joindre Monſieur d'Harcourt, & m'ordonna de le ſuivre, mais je le laiſſai aller. Ils reſolurent tous enſemble de ſe retirer, & les Armées marcherent durant deux jours, au bout deſquels on apprit que la Baſſée étoit rendue. Monſieur le Comte marcha avec ſon Armée vers Calais & Ardres, & Monſieur de Guiche avec la ſienne, vint camper à Honnecourt, auquel lieu je fis le camp; & lui dis le ſoir qu'il n'étoit pas bon pour y demeurer long-temps, que nous étions trop proches de Cambray, & que les ennemis feroient une marche vers nous, ſçachans bien que notre Armée ne faiſoit qu'un tiers de la leur. Il me dit que le lendemain il verroit les choſes; ce qu'il fit. Il vit le camp, ſon canon arriva, il y vint des outils, il voulut qu'on ſe retranchât à la tête du camp, diſant que du côté de l'aîle droite il y avoit un bois qui la couvroit, lequel 1643.

1643. s'étendoit jusques à la riviere, & que l'aîle gauche étoit fermée par une ravine qui alloit aussi jusques à la riviere, & que nous étions campés sur une hauteur. Je lui dis que cela étoit vrai, mais qu'il y en avoit deux auprès de nous à la portée du mousquet, qui étoient plus hautes que la nôtre, & qui la commandoient; & que pour le bois il seroit bien-tôt mis par terre pour faire les huttes, & pour couvrir les écuries de la cavalerie. Il me dit, cela n'importe, j'y veux demeurer. Le Comte de Fuentsaldaigne qui étoit Gouverneur de Cambray, lui envoyoit souvent des rafraîchissemens, & le dernier qu'il lui envoya, ce fut l'Armée ennemie qui vint pour nous attaquer dans le camp. Le jour d'auparavant qu'elle y arrivât, je lui dis : Monsieur, l'Armée des ennemis a passé l'Escaut, elle est de notre côté, si vous voulez, vous n'avez qu'à faire deux ponts, nous repasserons l'Escaut, & ainsi nous serons à couvert de la riviere, & pour lors les ennemis ne nous pourrons rien faire. Il me dit, non je ne le veux point, je les attendrai ici de pied ferme; & s'ils nous attaquent, nous nous

défendrons fort bien. Je lui répondit que je n'avois rien à lui dire, & que quand ils viendroient, il ſe faudroit bien défendre. Il eut nouvelle pendant la nuit, que les ennemis venoient, Monſieur de Rantzau arriva cette nuit-là, qui vit Monſieur le Maréchal de Guiche, & lui conſeilla de faire faire deux ponts & de paſſer la riviere. Il lui dit, vous avez vû Puyſegur, il lui aſſura que non, mais que l'avis que je lui donnois étoit très-bon. Il répondit à Monſieur de Rantzau, vous voulez bien que je vous diſe la même choſe que je lui ai dite, qui eſt que je ne veux pas ſuivre cet avis, que je veux attendre les ennemis; & que s'ils m'attaquent, je les batterai. Rantzau lui dit, je ſouhaiterois que cela fût, mais j'ai peine à le croire, parce qu'ils ſont deux fois plus forts que nous: & puiſque vous ne voulez pas ſuivre mon avis, vous n'avez qu'à nous donner nos poſtes, nous ſommes trois Maréchaux de camp. Monſieur de Guiche lui dit, Courcelles eſt le plus ancien, il commandera l'aîle droite; vous êtes le ſecond, vous irez à la gauche; Lenoncourt qui eſt le dernier, ſera au 1643.

1643. milieu, & moi j'irai & viendrai par tous les poſtes. Monſieur de Rantzau lui dit, je vous aſſure que je ſerai pris ou tué, plutôt que d'abandonner le mien. Les ennemis vinrent, & nous circonvallerent par tout, tenans des deux côtés la riviere, ainſi que faiſoit notre camp, & le front du camp. Les troupes de Beque attaquerent notre main droite, à la faveur de ſix pieces de canon qui nous battoient, les unes en flanc, & les autres en tête. Notre cavalerie y fit merveilles, & repouſſa les troupes de Beque par trois fois. Les ennemis de la main gauche firent effort auſſi, & perſonne n'attaqua notre front. Les troupes qui le devoient attaquer, demeurerent dans le fonds, & n'oſerent jamais donner. A la fin les deux côtés furent forcés, le droit & le gauche, mais le plus grand effet fut au côté droit. Les ennemis y entrerent. Notre Regiment n'avoit pas eu d'autre choc, que quelque coups de canon qui nous avoient tué ſoixante ou quatre-vingts hommes dans le bataillon. Monſieur le Maréchal de Guiche demeura des derniers, & même ne ſe vouloit pas retirer; mais on l'y

contraignit. Notre Regiment fut enveloppé de tous côtés. Je fis rencontre d'un Officier du Regiment de Savary qui vint à moi, & me vouloit tuer. Je lui dis, vous gagnerez beaucoup plus à ne le pas faire, il n'y a rien ſur moi ni ſur mon habit de conſidérable, mais je vous payerai bonne rançon. Il me dit, que me donneras-tu ? mille florins, lui dis-je. Viens, tu eſt mon homme, j'en ai payé autant il n'y a que dix jours, lorſque je fus pris par les troupes de Monſieur de Guebriant. A cent pas de là nous rencontrâmes trois Irlandois qui vinrent pour m'arracher des mains du Major qui me menoit. Il voulut ſe défendre. Ils dirent qu'ils me tueroient, & que je ne ſerois pas ſon priſonnier. Je leur dis, je vous donnerai autant comme je lui donne, qu'un de vous vienne avec nous, & que les deux autres tâchent d'en attraper d'autres. Ils me demanderent combien je lui donnois ? Et me conduiſirent au bagage. Les vivandiers me firent bien boire, quoi que je ne le vouluſſe pas. Le ſoir je fus mené au camp du Colonel Savary, qui ſi-tôt qu'il ſçut que j'étois priſonnier, 1643.

1643. m'envoya chercher, & me dit : Que, quoique ſon Major m'eût pris, j'étois ſon priſonnier, & non pas le ſien. Je lui répondit que je ne me ſouciois pas de cela, pourvû qu'on ſe contentât de ce que j'avois promis. Il me demanda combien. Je dis que c'étoit mille florins. Il répondit qu'il s'en contenteroit. Je couchai cette nuit-là ſous ſon chariot avec un nommé du Houſſaut, qui étoit Lieutenant Colonel du Regiment de Vervins. Le lendemain, Dom Franciſco de Melos, qui étoit General de l'Armée des Eſpagnols, commanda qu'on lui menât tous les priſonniers qu'on avoit, ſoit Officiers ou Soldats, & que chacun apportât le rôle des noms en les menant, parce qu'il vouloit payer leur rançon, & les garder pour être échangés contre ceux qui avoient été pris dans un combat donné en Catalogne par Monſieur le Maréchal de la Motte; & comme on avoit pris un drapeau blanc de notre Armée, Dom Franciſco de Melos m'envoya chercher, & me le montra, diſant : N'eſt-ce pas-là le drapeau de votre Regiment de Piedmont? Je lui répondit, non Monſieur, ce ne l'eſt point

point. Dites-moi la vérité, de qui eſt-ce donc ? (Je croyois qu'il n'y eût que les vieux Régimens ſeuls qui en portaſſent en France.) Je lui repartis que tous en portoient. Je vis qu'il me traitoit fort civilement, je le ſuppliai avec inſtance, que dans les Villes où il nous vouloit mettre, il en donnât une aux Officiers de Piedmont, des plus proche de la France. Il me dit qu'il le feroit, & nous mit à Béthune, où je demeurai un an entier ; & quoique j'euſſe offert deux mille écus pour en ſortir, je ne pus obtenir ma liberté. 1643.

Durant l'hiver que je fus priſonnier, je gagnai un Capitaine Walon, qui me donnoit avis de tout ce qui ſe faiſoit dans les garniſons, & des forces des troupes, tant de cavalerie que d'infanterie ; & quand il leur arrivoit des recrûes, je le ſçavois tous les quinze jours par ſon moyen, & le plus ſouvent toutes les ſemaines. J'écrivois à Monſieur le Maréchal de Guiche qui commandoit dans Arras, tout ce qui ſe paſſoit chez les ennemis. J'ai encore onze réponſes de lui à mes lettres. Je me ſervois pour les porter, du frere du cocher de Monſieur le Gouverneur

considérable pour moi. Il m'avoit fait garder le quartier d'Avril pour servir de Maître d'Hôtel, & dit qu'il n'y en auroit jamais que deux par quartier jusques après sa mort, que feu Monsieur le Prince en augmenta un troisiéme appellé du Perré, & qui étoit frere du Président le Bailleul. 1643.

Le Roi mourut le quatorze du mois de Mai de l'année 1643. & je sortis de prison le quinziéme. Je n'arrivai à Paris qu'à la fin du mois de Juin, où j'allai saluer la Reine, qui me reçut fort bien, me disant que le Roi lui avoit dit d'avoir soin de moi comme d'un de ses bons serviteurs, dont il lui en avoit donné une liste signée de sa main, dans laquelle j'étois couché des premiers; qu'elle me promettoit de faire quelque chose pour moi, & que je continuasse à servir le Roi son fils, comme j'avois fait le défunt Roi; ce que je n'ai pas manqué de faire.

A cette bataille il y eut quatre cens Officiers de pris, tant cavalerie que d'infanterie, & trois mille soldats ou cavaliers, avec vingt ou trente Officiers de tués. Monsieur de Bouchavannes qui commandoit la cavalerie,

1643. & Monſieur de Saint Supplet, y furent auſſi tués. Meſſieurs de Rantzau, de Rocquelaure & de Saint Maigrin, priſonniers. Monſieur de Rambure, après avoir été fait priſonnier, fut tué par d'autres que par celui qui l'avoit pris, parce qu'ils vouloient avoir part à ſa rançon, & empêcher l'autre d'en avoir rien. En telles occaſions il fait bon promettre à tous, tant à celui qui vous tient qu'à ceux qui vous veulent avoir.

Fin du premier Tome.

614049
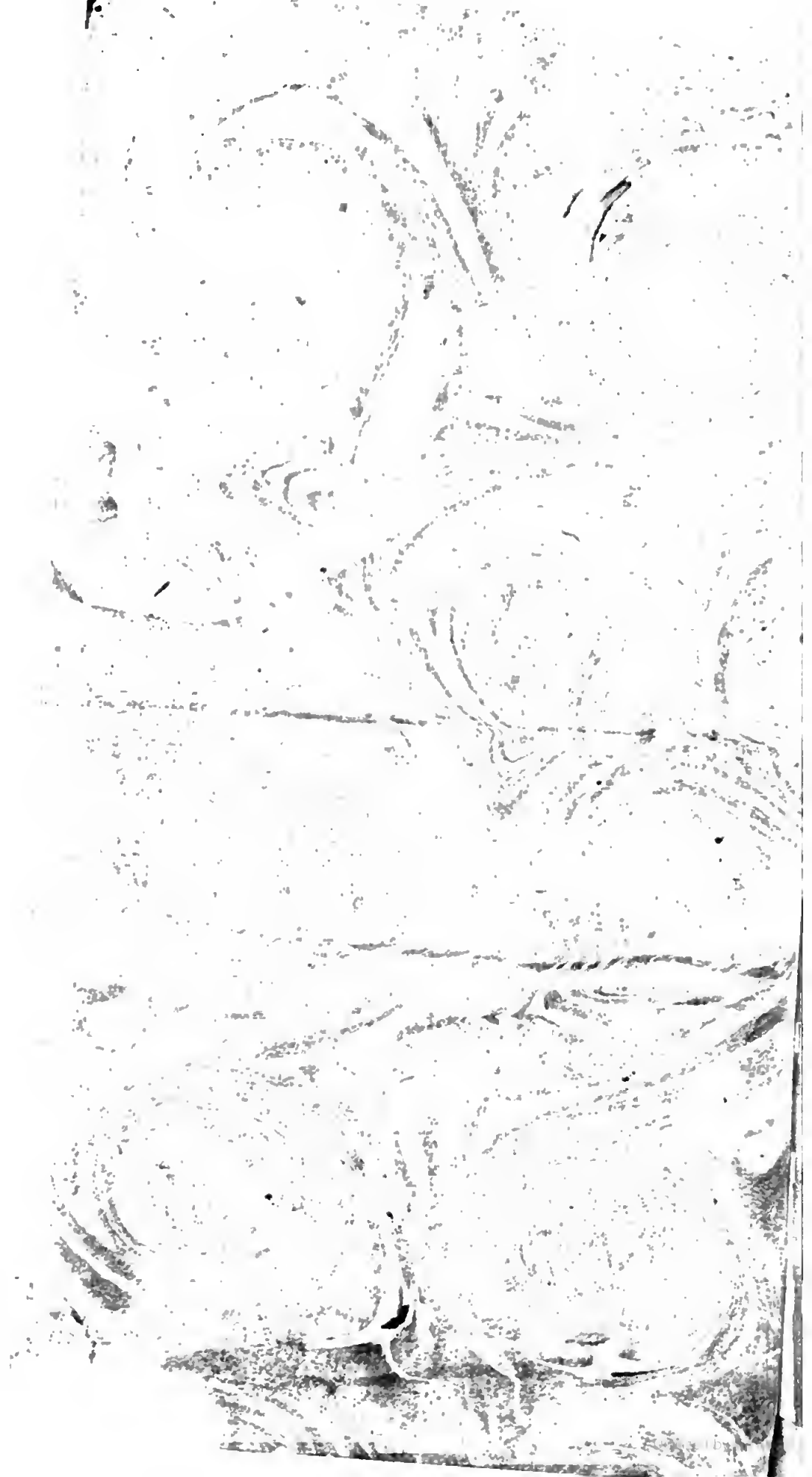
Biblioteca Nazionale V. E. III. NAPOLI